DOCUMENT RESUME

ED 422 738 FL 025 438

AUTHOR	Guevel, Zelie, Ed.; Valentine, Egan, Ed.
TITLE	Traduction et langues de specialite: Approches theoriques et considerations pedagogiques (Translation and Specialty Languages: Theoretical Approaches and Pedagogic Considerations).
INSTITUTION	Laval Univ., Quebec (Quebec). International Center for Research on Language Planning.
REPORT NO	CIRAL-B-214
ISBN	ISBN-2-89219-269-2
PUB DATE	1998-00-00
NOTE	230p.
PUB TYPE	Books (010) -- Collected Works - General (020)
LANGUAGE	French
EDRS PRICE	MF01/PC10 Plus Postage.
DESCRIPTORS	Business Administration; Business Communication; Classroom Techniques; Dictionaries; Discourse Analysis; Educational Strategies; Foreign Countries; Higher Education; *Interpretive Skills; *Language Patterns; Language Usage; *Languages for Special Purposes; Literature; Machine Translation; Medicine; Second Language Instruction; *Second Languages; Structural Analysis (Linguistics); Teacher Education; *Translation; Verbs; *Vocabulary; Vocabulary Development
IDENTIFIERS	Synonyms

ABSTRACT

Essays on the teaching of translation and on specialized translation, all in French, include: "Perspectives d'optimisation de la formation du traducteur: quelques reflexions" ("Perspectives on Optimization of Training of Translation Teachers: Some Reflections") (Egan Valentine); "L'enseignement de la revision pedagogique" ("The Teaching of Pedagogic Editing") (Louise Brunette); "Internet: outil de recherche documentaire et terminologique dans la formation des langagiers" ("Internet: Documentary Research Tool in Language Training") (Aline Francoeur, Monique C. Cormier, Claude Lemontagne); "La traduction peripherique" ("Peripheral Translation") (Louis Jolicoeur); "L'Acte di'interpreter ou de traduire dans la vision bakhtinienne du texte" ("The Act of Interpreting or Translating in the Bakhtian Vision of the Text") (Aurelia Klimkiewicz); "L'opacite des terms" ("The Opacity of Terms") (Jacques Lethuillier); "Une characteristique du texte de specialite: le comportement discursif des syntagmes terminologiques" ("A Characteristic of Specialized Text: The Discursive Behavior of Terminological Syntagms") (Tanja Collet); "Combinaisons lexicales en langue de specialite: problemes et perspectives" ("Lexical Combinations in Specialized Language: Problems and Perspectives") (Isabelle Meynard); "Comparaison de deux methodes de description des verbes en vue d'applications en traduction automatique: les verbes de langue generale at les verbes specialises" ("Comparison of Two Methods of Description of Verbs in Relation to Machine Translation: General Verbs and Specialized Verbs") (Claudine Bodson); "Lexicometrie et lexicographie specialisee: le cas du 'Dictionnaire bilingue de la distribution'" (Lexicometry and Specialized Lexicography : the Case of the 'Bilingual Dictionary of Distribution'") (Christophe Rethore); "La constitution d'un repertoire de collocations verbales: une

+++++ ED422738 Has Multi-page SFR---Level=1 +++++
hierarchisation a trois niveaux" ("The Constitution of a Collection of Verbal Collocations: A Hierarchy of Three Levels") (Philippe Caignon); and "La synonymie en langue medicale" ("Synonymy in Medical Language") (Cecile Bruneau, Marina de Almeida). (MSE)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

ED 422 738

dral / larp
CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE EN AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE
INTERNATIONAL CENTER FOR RESEARCH ON LANGUAGE PLANNING

Traduction et langues de spécialité

Approches théoriques et considérations pédagogiques

Sous la direction de

Zélie Guével et Egan Valentine

PERMISSION TO REPRODUCE AND DISSEMINATE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

Denise Deshaies

1

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.

☐ Minor changes have been made to improve reproduction quality.

• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

Publication B-214

FACULTÉ DES LETTRES

UNIVERSITÉ LAVAL

FL025438

1998

Traduction et langues de spécialité

Approches théoriques et considérations pédagogiques

Sous la direction de

Zélie Guével et Egan Valentine

B-214

1998

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE EN AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE
INTERNATIONAL CENTER FOR RESEARCH ON LANGUAGE PLANNING
QUÉBEC

Données de catalogage avant publication (Canada)

Vedette principale au titre :

Traduction et langues de spécialité : approches théoriques et considérations pédagogiques

(Publication B ; 214)
Textes présentés lors d'un colloque organisé dans le cadre du 65e congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences qui s'est tenu à l'Université du Québec à Trois-Rivières en mai 1997.
Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 2-89219-269-2

1. Langues de spécialité - Congrès. 2. Traduction - Étude et enseignement (Supérieur) - Congrès. 3. Traduction littéraire - Congrès. 4. Terminologie - Congrès. I. Guével, Zélie. II. Valentine, Egan, 1949- . II. Centre international de recherche en aménagement linguistique. IV. Association canadienne-française pour l'avancement des sciences. Congrès (65e : 1997 : Université du Québec à Trois-Rivières). V. Collection Publication B (Cente international de recherche en aménagement linguistique) ; 214.

P302.86.T72 1998 418'.02 C98-940427-7

© **CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE EN AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE**
Tous droits réservés. Imprimé au Canada.
Dépôt légal (Québec) – 2e trimestre 1998
ISBN: 2-89219-269-2

Comité d'organisation du colloque

Egan Valentine, Université du Québec à Trois-Rivières
Massiva N'Zafio, Université du Québec à Trois-Rivières
Zélie Guével, Université Laval

Comité scientifique et comité de lecture

Jacques Lethuillier, Université de Montréal
Egan Valentine, Université du Québec à Trois-Rivières
Massiva N'Zafio, Université du Québec à Trois-Rivières
Zélie Guével, Université Laval

Table des matières

Présentation v
Zélie Guével et Egan Valentine

I. ***La formation en traduction : recherches et expériences*** 1

Perspectives d'optimisation de la formation du traducteur : quelques réflexions 3
Egan Valentine

L'enseignement de la révision pédagogique 25
Louise Brunette

Internet : outil de recherche documentaire et terminologique dans la formation des langagiers 37
Aline Francoeur, Monique C. Cormier et Claude Lamontagne

II. ***Perspectives littéraires*** 47

La traduction périphérique 49
Louis Jolicoeur

L'acte d'interpréter ou de traduire dans la vision bakhtinienne du texte .. 57
Aurelia Klimkiewicz

III. ***Langues de spécialité : terminologie et discours spécialisés*** 73

L'opacité des termes 75
Jacques Lethuillier

Une caractéristique du texte de spécialité : le comportement discursif des syntagmes terminologiques 93
Tanja Collet

Combinaisons lexicales en langue de spécialité : problèmes et perspectives .. 123
Isabelle Meynard

Comparaison de deux méthodes de description des verbes en vue d'applications en traduction automatique : les verbes de langue générale et les verbes spécialisés 139
Claudine Bodson

Lexicométrie et lexicographie spécialisée : le cas du *Dictionnaire bilingue de la distribution* 155
Christophe Réthoré

La constitution d'un répertoire de collocations verbales : une hiérarchisation à trois niveaux 179
Louise Larivière

Conséquences du manque de freins langagiers dans la langue financière ... 203
Philippe Caignon

La synonymie en langue médicale 217
Cécile Bruneau et Marina de Almeida

PRÉSENTATION

La théorisation autour de l'activité traduisante emprunte des avenues multiples. La recherche sur les langues de spécialité est sans doute l'une des voies les plus explorées, tout particulièrement au Canada, où – au cours des dernières décennies – s'est développé un enseignement universitaire de la traduction en réponse à des besoins d'une profession en émergence, qui s'est trouvée confrontée notamment à la complexité des « langages » technique et économique. Aujourd'hui, à l'ère de la TA et de la TAO, les défis sont plus grands que jamais. Par ailleurs, venus d'autres horizons, les théoriciens du courant littéraire rappellent par leurs réflexions, ô combien précieuses, la place de la traduction dans l'histoire et les cultures et son rôle dans le rapprochement des peuples. Enfin, discipline-carrefour, un peu encore dans sa première jeunesse, la traduction comme objet d'enseignement interpelle à son tour, invitant à d'autres investigations quant à ses objectifs, ses méthodes et son organisation.

Le présent recueil réunit les travaux de treize professeurs ou étudiants-chercheurs de troisième cycle qui s'intéressent à la traduction et aux langues de spécialité, dans une perspective théorique ou de formation. Douze de ces textes ont été présentés au colloque **Traduction et langues de spécialité**, organisé dans le cadre du soixante-cinquième congrès de **l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences** (ACFAS), qui s'est tenu à l'Université du Québec à Trois-Rivières, en mai 1997. Les textes ont été regroupés sous trois thèmes : La formation en traduction : recherches et expériences; Perspectives littéraires; Langues de spécialité : terminologie et discours spécialisés. Le premier thème, **La formation en traduction : recherches et**

expériences, réunit trois textes centrés sur l'enseignement : modélisation de la formation; réflexion sur la révision pédagogique; intégration des nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) dans un cours de terminologie. Sous le deuxième thème, **Perspectives littéraires**, on trouvera, d'une part, une évocation de la traduction, perçue comme un jeu de miroirs ou un regard de la « périphérie » et, d'autre part, des considérations sur la perception bakhtinienne de la traduction. Le troisième thème, **Langues de spécialité : terminologie et discours spécialisés**, réunit les résultats de huit recherches : opacité des termes; comportement des syntagmes terminologiques en discours; combinaisons lexicales en langue de spécialité (LSP); description des verbes en LSP; analyse d'un corpus de textes de spécialité au moyen d'un logiciel de lexicométrie; mode de constitution d'un répertoire de collocations verbales; analyse d'une particularité discursive des textes financiers; synonymie et langue médicale. Tour à tour se trouvent ainsi examinées certaines caractéristiques des « langages » spécialisés des sciences et techniques, des télécommunications, de l'informatique (deux textes), de la distribution commerciale, des affaires, de la finance et de la médecine.

La diversité des sujets traités témoigne du dynamisme des recherches que suscite l'activité traduisante. Ces multiples avenues qui se chevauchent ou s'entrecroisent trouvent un certain point de convergence dans la formation universitaire du traducteur, laquelle, selon nous, doit permettre d'acquérir des connaissances théoriques tout autant que des savoir-faire et accorder une place importante aux textes et aux langues de spécialité.

Z.G. *E.V.*

I. *La formation en traduction : recherches et expériences*

Perspectives d'optimisation de la formation du traducteur : quelques réflexions

Egan Valentine
Université du Québec à Trois-Rivières

Propos préliminaires

La formation du traducteur, on le sait bien, est un processus complexe et une tâche ardue. Aux divers acteurs de la situation de formation incombe la responsabilité de bien identifier les objets et notions à maîtriser ainsi que les moyens et les stratégies à mettre en oeuvre dans le cadre des activités proposées. Précisons que le terme *formation* s'entend ici selon l'acception que lui donne Legendre (1993, 622) :

> Ensemble des connaissances, des savoir-faire, des attitudes, des comportements et des autres compétences nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une profession. Ensemble des objectifs d'habileté d'un programme d'études.

En d'autres termes, ce processus consiste en la transmission des connaissances théoriques et pratiques liées à l'exercice d'une profession et doit faciliter l'acquisition des capacités et des compétences jugées essentielles. Penser une action de formation suppose donc une bonne intégration des éléments de savoir, de savoir-faire, de savoir-être ainsi que des objectifs d'un programme donné. Une formation raisonnée repose par conséquent sur une

structuration des apprentissages, qu'il faut envisager selon des séquences organisées. Les contenus et activités d'enseignement doivent en effet se combiner et s'agencer de manière à produire un effet optimal. De ce fait, *cheminement*, *dosage*, *équilibre* et *optimisation* constituent des principes directeurs à prendre en considération au début du processus.

En ce qui concerne l'optimisation, Legendre (1993, 937), précise qu'il s'agit de « l'action de susciter le meilleur rendement souhaitable d'une situation [...] ». Ornstein et Hunkins (1993) signalent que les moyens mis en oeuvre doivent être efficaces tant du point de vue des formateurs que de celui des formés et que les résultats produits doivent être durables. Parmi les éléments essentiels entrant dans la construction de toute formation, il faut considérer aussi l'apprenant et ses caractéristiques, la matière (les savoirs et les savoir-faire) et le formateur (sa formation, son rôle et ses préoccupations).

Quelques auteurs intéressés par la question de l'optimisation de la formation ont mis de l'avant quelques propositions. Weber (1984) a énuméré des éléments de contenus jugés essentiels à l'apprentissage de la traduction. Chau (1984) a élaboré un modèle séquentiel à trois phases consécutives regroupant des activités d'enseignement-apprentissage[1]. Newmark (1989), pour sa part, a proposé un cadre général de formation associant des éléments de contenus et de méthode, pondérés en fonction du temps accordé à l'enseignement. Ce modèle, intéressant à plus d'un titre, ne semble

[1] Ces trois phases sont regroupées en fonction de trois orientations traductologiques : la traduction envisagée comme opération sur la langue, comme transfert du sens ou encore comme acte de communication.

cependant pas considérer l'action de formation en termes de compétences à l'intérieur d'un système

Si ces propositions, dites idéales, visant la construction d'une formation optimale, se veulent universelles, applicables à toutes les situations, il nous paraît tout de même hasardeux et illusoire de chercher à proposer un modèle qui conviendrait à toutes les situations et qui règlerait les problèmes une fois pour toutes. Le processus de formation n'est-il pas en constante mutation ? Les besoins des situations, qui sont particuliers et multiples, ne varient-ils pas au gré des circonstances ? Chickering (1977, 13), spécialiste en formation, constate :

> There is no single ideal model for teaching and learning, no magic mix applicable to diverse students, purposes and institutions.

Il s'ensuit que, pour construire une formation efficace, il faut considérer non seulement le contexte, les finalités et les pratiques effectives de formation, mais aussi l'interaction des éléments constitutifs de ce processus. Il est alors raisonnable de penser qu'on puisse concevoir un cadre qui en favoriserait l'optimisation. C'est dans cette optique que nous nous sommes livré à l'analyse de la pratique universitaire canadienne. Notre but était de poser les problèmes, de caractériser et d'analyser la formation, d'établir des corrélations, de dégager des interprétations pour enfin proposer des éléments de réponse.

Modèle de formation

Notre analyse des dix programmes canadiens de premier cycle universitaire en traduction a permis de dégager un modèle de formation qui s'articule autour de cinq composantes ou compétences, constituées des activités et contenus d'enseignement-apprentissage précis :

- **La compétence prétraductionnelle (Cp)**

  Celle-ci vise les apprentissages préparatoires à la traduction proprement dite et englobe les cours généralement offerts en début de parcours : grammaire normative, rédaction, stylistique comparée, analyse et résumé de texte. Ces cours sont l'occasion d'une consolidation des acquis antérieurs chez l'aspirant-traducteur. Ils comportent le renforcement de la langue, la confrontation linguistique (étude de problèmes liés au contact des langues), le renforcement des capacités d'analyse et de synthèse et l'enrichissement la culture générale.

- **La compétence centrale (Cc)**

  Directement liée à l'acte de traduire, au savoir-traduire, celle-ci correspond au noyau dur des programmes. Ce noyau ou tronc commun est constitué par des cours de version et de thème de type général ou spécialisé dans divers domaines. En périphérie, il est assorti d'un noyau complémentaire, **la compétence centrale 2 (Cc^2)**. Extensible, cette dernière comporte des cours orientés vers le savoir-faire central. Il s'agit des cours de

terminologie, de langues de spécialité, de documentation, de lexicographie et de révision.

- **La compétence pratique (Cpr)**

  Cette compétence couvre les activités qui fournissent à l'étudiant l'occasion de travailler en situation réelle ou en situation de simulation, le plus souvent en fin de parcours.

- **La compétence complémentaire théorique et pratique (Cctp)**

  Celle-ci regroupe les matières plus proprement distinctes du transfert linguistique, considérées comme périphériques, mais non moins indispensables, lesquelles viennent renforcer la pratique traductionnelle. Le contenu de cette composante varie selon les particularités des programmes.

- **La compétence extradisciplinaire (Ce)**

  Celle-ci vise les savoirs spécialisés, externes, qui contribuent à l'élargissement de la formation et sont nécessaires au développement des connaissances.

On pourrait schématiser ainsi l'interaction des compétences :

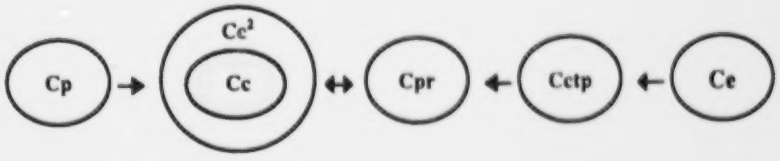

Figure 1 - Système de formation

Cette vision holistique de la formation envisagée comme un système ou un réseau de compétences en interaction permet d'en situer les éléments d'un point de vue fonctionnel. Nous avons utilisé ce modèle afin de quantifier les éléments de la formation et de juger de l'importance relative de chacune des composantes dans chacun des programmes. C'est dans ce cadre qu'on peut poser toute question relative à l'optimisation.

Vers l'optimisation de la formation

Les réflexions ci-après concernent la composante centrale 1, la composante centrale 2 et la composante extradisciplinaire (les connaissances thématiques), la compétence complémentaire théorique et pratique (soit un élément principal, la théorie de la traduction) et la composante pratique. Nous évoquerons également des questions d'ordre plus général, mais tout aussi importantes telles que la traduction vers l'anglais (qui relève de la compétence centrale 1), les outils informatiques, la durée de la formation et, en dernier lieu, la formation des formateurs.

La composante prétraductionnelle

Soulignant la place importante qu'occupe l'apprenant dans le processus d'enseignement-apprentissage, Bastin et Roosen (1990 : 126) précisent que :

> [R]ien ne s'enseigne qui ne procède du sujet apprenant, de ses acquis antérieurs, de ses stratégies d'apprentissage parce que apprendre, c'est intégrer des données nouvelles aux «structures d'accueil » déjà construites.

Pour une formation centrée davantage sur l'apprenant, il serait souhaitable de particulariser le parcours des candidats-

traducteurs surtout en ce qui a trait à la compétence prétraductionnelle, tout en respectant bien sûr le caractère institutionnel de la formation. Les lacunes constatées chez les candidats sont très variées. Si l'on pouvait moduler cette composante en fonction du profil d'entrée des candidats, le choix des cours d'appoint ou de perfectionnement pourrait être adapté aux véritables besoins des candidats. Cela empêcherait d'imposer le même poids de cours préparatoires à tous. Il faudrait alors mettre en place un mécanisme de sélection et de classement des candidats entrant dans un programme afin de répondre à leurs vrais besoins dans les domaines d'appoint. Ainsi, les plus forts auraient moins de cours de mise à niveau à suivre et on pourrait canaliser les étudiants qui le désirent vers les études menant aux cycles supérieurs, étant donné l'existence de programmes de deuxième et de troisième cycles dans certaines universités. De cette manière, la formation permettrait l'organisation de parcours particularisés, selon l'aptitude des candidats-traducteurs. Il ne s'agit nullement de faire l'apologie d'une formation élitiste ni de répartir les étudiants en fonction de leur force, mais plutôt de favoriser leur apprentissage grâce à des structures de formation plus souples. Afin de faciliter les apprentissages d'appoint, surtout en ce qui concerne la consolidation des connaissances en langue, l'informatisation des cours et le développement de didacticiels permettraient aux étudiants de suivre leur propre rythme[2]. D'une manière générale, moduler ainsi la formation veut dire modifier, au besoin, la proportion des composantes en fonction du profil et des attentes des candidats.

---

[2] Sur le plan psychopédagogique, une telle démarche présente l'avantage de responsabiliser l'étudiant et favorise le développement de son autonomie, qualité nécessaire à l'exercice du métier.

La composante centrale 1

La traduction étant une discipline surtout appliquée, il est permis de s'interroger sur la place à accorder au savoir-faire par rapport aux savoirs généraux ou thématiques. Faut-il valoriser l'un au détriment de l'autre ? Ces deux types de savoirs allant de pair, c'est plutôt l'équation entre les deux qu'il faut établir selon le degré de spécialisation du programme de formation.

Dans la conjoncture actuelle, le marché se rétrécit, la profession s'autonomise; le nouveau diplômé doit être opérationnel rapidement. Ne faudra-t-il pas mettre l'accent sur la composante centrale, le savoir-traduire et veiller à faire acquérir à l'étudiant une compétence solide à cet égard, en toute priorité ?

La compétence centrale 2 et la compétence extradisciplinaire

Rappelons que ces compétences visent à faire acquérir des connaissances spécialisées et à favoriser l'ouverture sur d'autres disciplines. Quelle part accorder à l'acquisition des connaissances thématiques dans la perspective de la traduction ? Il est communément admis qu'en traduction spécialisée, les connaissances spécialisées revêtent une importance capitale. Le texte à traduire doit être mis en contexte. L'étudiant doit se familiariser avec les concepts et les réalités du domaine et la langue qui s'y rapporte (la « manière de dire »). Il ne peut faire un travail valable que s'il a bien acquis les connaissances « du monde », ce qui exige un temps de recherche souvent beaucoup plus long que la traduction-reformulation. C'est ici qu'interviennent les liens indissociables entre langue, savoirs spécialisés et texte. Vu la complexité des connaissances thématiques, il serait raisonnable de

consacrer aux savoirs thématiques liés à la spécialité une part non négligeable, de l'ordre de 30 % du temps réservé à l'apprentissage[3].

Quant à la spécialisation elle-même, faut-il favoriser la traduction commerciale, juridique, technique ou médicale ? Tous les programmes canadiens n'offrent pas toutes ces spécialités. En fait, quelle que soit la spécialité, le travail sur les connaissances spécialisées est le même. L'objectif de nos programmes n'est pas de former des traducteurs spécialisés, mais plutôt des spécialistes en traduction. L'initiation aux domaines, pour essentielle qu'elle soit, constitue l'apprentissage d'une technique applicable à tous les types de traduction.

En ce qui concerne l'apprentissage des domaines, l'une des difficultés réside dans le fait que les professeurs n'en sont pas nécessairement des spécialistes. En outre, certains domaines, surtout ceux de pointe, sont difficilement accessibles. Pour faciliter cet apprentissage, il devient nécessaire d'aider l'étudiant à faire la synthèse de ses connaissances, à juger rapidement de la manière dont il devrait s'y prendre pour acquérir les savoirs nécessaires pour bien traduire, à observer les domaines de spécialité et à les explorer dans une perspective bilingue. À cette fin, il serait intéressant d'exploiter à fond les moyens informatiques disponibles.

« Il n'est pas d'enseignement sans contenu », nous dit Reboul (1980). En effet, certains domaines d'étude débouchant sur des pratiques professionnelles, notamment le droit, les sciences comptables ou la médecine, comportent un noyau de connaissances

---

3 Cette estimation émane de notre propre expérience de formateur ainsi que de nos discussions avec nos collègues.

spécialisées bien délimitées dans la tradition de l'enseignement de la discipline. Or, une des particularités de la formation en traduction réside dans le fait que le traducteur doit acquérir des « connaissances essentielles » couvrant des domaines extrêmement variés, donc moins spécifiques, et plus difficiles à définir. Ajoutons à cela le fait que, d'une manière générale, sauf pour un nombre précis de cas, le choix des cours appartenant à la composante extradisciplinaire est libre. Sans orientation précise, ce choix peut donner lieu à une juxtaposition de cours dont on peut remettre en question la pertinence et la cohérence avec l'ensemble du programme. Afin de favoriser une ouverture cohérente et fonctionnelle et d'éviter l'éparpillement, l'étudiant devrait être orienté en fonction de l'acquisition d'une sous-spécialité.

La théorie de la traduction

On a souvent signalé ce que peut apporter la théorie à la formation du traducteur. En plus de nourrir la réflexion des formateurs, elle permet à l'étudiant de prendre du recul et lui fournit un cadre de réflexion sur l'activité de traduction grâce auquel il peut mieux comprendre le processus en jeu et en saisir la spécificité. Avec Newmark (1982) et Larose (1985), nous ne croyons pas que la théorie abstraite soit d'une grande utilité pratique à l'apprenti-traducteur; elle ne l'aide pas d'une manière explicite, car elle n'est pas toujours pertinente[4]. Nous croyons toutefois à l'intérêt, dans l'enseignement au premier cycle, d'une traductologie à orientation pratique visant à sensibiliser l'étudiant

[4] C'est précisément ce que constate Newmark (1987, 1) lorsqu'il déclare que « 'Translation Theory' can include so many considerations that have no place in vocational training, and can either mislead students or encourage teachers to theorize without producing translation examples ».

aux principes et méthodes susceptibles de le guider dans les choix à faire lorsqu'il traduit (Roberts, 1988; Newmark, 1988 et 1991). Comme le dit Newmark (1991, 139), la théorie doit représenter « a period of reflection in both senses of the word, on which all courses make an impact, and which makes its impact on all courses ».

En effet, au premier cycle, un discours théorique complexe présente peu d'intérêt pour l'étudiant et on peut se demander à quoi servirait cette incitation à prendre du recul si l'étudiant n'était pas capable d'assimiler le savoir-faire traductionnel minimal.

La compétence pratique

La compétence pratique concerne aussi bien le stage externe que le stage interne. D'un point de vue pédagogique, il semble que le meilleur moment pour entreprendre les stages se situe au milieu de la formation et non en fin de parcours, comme c'est généralement le cas. Ainsi positionnée, cette activité serait plus intégrée à la formation et donnerait moins l'impression d'une activité supplémentaire fortuite qui s'ajoute au cursus. Utilisé comme véritable outil d'apprentissage, le stage devrait d'abord être préparé (dans le cadre du cours sur la vie professionnelle, par exemple), facilitant ainsi la transition entre la situation de formation institutionnelle et la situation professionnelle, puis son apport exploité dans les cours ultérieurs. Quant au stage interne, s'il est lié à des activités d'enseignement, il peut permettre la consolidation des apprentissages. La diversité des activités à envisager dans ce cadre favoriserait la collaboration des collègues oeuvrant dans différentes spécialités.

La traduction vers l'anglais

On a beaucoup discuté, et le débat n'est pas clos, du rôle du thème dans la formation. Activité contestée par les uns à cause de son caractère « artificiel »[5] et reconnue par les autres comme complément pédagogique souhaitable, le thème n'a pas de statut fixe dans la formation. Dans les programmes de traduction orientés vers le français, les cours dits de thème remplissent une double fonction : évaluation et consolidation de la langue seconde et acquisition des techniques de traduction.

Il a souvent été affirmé, au point de devenir un principe en quelque sorte, que le traducteur doit traduire vers sa langue maternelle[6]. Toutefois, la réalité actuelle du marché invite à plus de souplesse. Pour être efficaces et pour que nos étudiants soient suffisamment préparés à relever les défis du marché, les programmes doivent tenir compte de ce fait. Une pédagogie globale de la traduction devrait reconnaître la complémentarité du thème et de la version. Dépassant le cadre des cours de traduction proprement dite où le contact avec la langue seconde est plutôt « passif » (faisant intervenir la connaissance « inactivée » de celle-ci), les programmes devraient faire une place à des cours qui permettraient d'entretenir un contact actif avec cette langue (cours donné en anglais, par exemple). Certes, il serait utopique et irréaliste de vouloir former tous les candidats à traduire

5 À cet égard, voir les critiques formulées par Ladmiral (1979, 47-55).

6 C'est, en tout cas, ce que Hervey et Higgins, entre autres, ne manquent pas de signaler dans la préface de leur manuel de traduction : « It is normally assumed that higher quality is achieved by translating into the mother-tongue than into a foreign language ». (1992, 1)

systématiquement dans les deux sens[7], mais il serait souhaitable d'offrir aux candidats qui possèdent assez bien les deux langues la possibilité de mettre à profit leur double compétence.

Les outils informatiques

Appelé de plus en plus à livrer un produit fini sur support informatique, le traducteur doit connaître les possibilités qu'offrent divers logiciels d'éditique et les bases de données. Outre le traitement de texte, devenu aujourd'hui outil indispensable au même titre que le correcteur orthographique, le correcteur de grammaire et les bases de données terminologiques (Termium et le Grand dictionnaire terminologique de l'OLF), les dictionnaires et lexiques informatisés, le traducteur ne peut ignorer l'existence et les caractéristiques des systèmes de traduction assistée par ordinateur ainsi que les logiciels de communication, le courrier électronique et les réseaux d'information (Internet, etc.). Si on reconnaît l'intérêt de l'informatique, il ne suffit pas simplement de présenter les outils informatiques afin de satisfaire à l'attrait de la nouveauté. Un véritable apprentissage en situation exigerait que leur utilisation soit intégrée d'une manière cohérente et harmonieuse à certains cours où les étudiants auraient accès à un poste de travail, par exemple.

---

[7] Parmi les programmes étudiés, ceux des universités suivantes comportent également une filière anglaise : Concordia, La Laurentienne, Ottawa et York. Dans celles-ci, le poids des cours de traduction vers le français est sensiblement le même que ceux des cours d'anglais dans la filière française. En ce qui touche à la formation parallèle en traduction dans les deux langues, mentionnons le programme de Diplôme offert à l'éducation permanente de McGill dont les deux premières années sont consacrées à la formation bi-directionnelle.

La durée de la formation

Les considérations sur la durée de la formation sont directement liées au nombre total de crédits ou au poids général des programmes. Dans le cas des programmes qui s'étalent sur trois ans, il y a lieu de se demander s'il est réaliste de vouloir construire la multicompétence recherchée en si peu de temps. Une des contraintes matérielles concerne l'attribution de l'espace horaire. Au Québec actuellement, la durée des programmes de formation[8] en enseignement, autre domaine débouchant sur la pratique d'un métier, passe de trois à quatre ans et ce, afin d'assurer une préparation plus solide des futurs enseignants, favorisant l'interaction entre la matière à enseigner et la manière d'enseigner. Afin de favoriser l'intégration des enseignements ainsi que le développement de la polyvalence chez le traducteur en formation, il serait souhaitable de faire également porter la durée de la formation dans cette discipline à quatre ans.

La formation des formateurs

Une autre question qui se pose de façon cruciale touche à la compétence des formateurs, un des facteurs clés de la formation. S'il est nécessaire de déterminer le profil des candidats entrant dans un programme de formation ainsi que la multicompétence attendue du formé, il est tout aussi nécessaire de réfléchir au profil et aux caractéristiques de ceux qui ont la responsabilité de dispenser les enseignements. Rappelons que le formateur est appelé à assumer des rôles multiples. Enseignant, réviseur et évaluateur simulant le

[8] Notamment les programmes de bacccalauréat de Laval, l'Université de Montréal et de l'UQTR. Il en est de même du programme de baccalauréat en sciences infirmières de l'U de M.

donneur d'ouvrage, il lui revient la tâche de guider avec adresse l'apprenti-traducteur tout au long de son parcours.

La traduction est une discipline appliquée, mais l'environnement universitaire incite les formateurs à s'intéresser à des domaines plus abstraits. Les formateurs de la nouvelle génération doivent avoir un doctorat, mais ne sont pas nécessairement des praticiens de la traduction bien au fait des réalités du marché. Les recherches qu'ils mènent ne contribuent pas nécessairement à l'amélioration de la formation[9]. Il existe donc, selon toute apparence, une certaine incompatibilité entre les besoins de la pratique enseignante et les exigences des universités. Souvent le contenu des programmes est plutôt le reflet des préoccupations des formateurs[10] comme chercheurs que celles des formés. Afin d'optimiser la formation, il faudrait concilier le besoin de poursuivre la recherche fondamentale et celui de valoriser la recherche appliquée à l'enseignement de la traduction, ce qui résulterait en un enseignement plus créatif.

---

9 Cette distinction entre enseignants et chercheurs se résume dans les propos de Newman cité par Bentley (1996). Dans *Idea of a University*, l'auteur décrit ainsi les deux fonctions :

> He... who spends his day in dispensing his existing knowledge to all comers is unlikely to have either leisure or energy to acquire new... The greatest thinkers have been too intent on their subject to admit interruption; they have been men of absent minds and idiosyncratic habits, and have, more or less, shunned the lecture room and the public school.

10 C'est ce qui fait dire à Zais (1976) que « Many courses in curricula are really the result of current "educational" fashion and not careful deliberations about design. »

En ce qui concerne les qualités requises de la part du formateur, il faudrait définir la base des connaissances propres à sa fonction. Si, du point de vue de la qualification, les exigences sont systématisées puisque le savoir du formateur est attesté par des diplômes, d'un point de vue pédagogique, son savoir-faire est plutôt lié à sa pratique individuelle; il est de ce fait particulier et variable. Nous croyons que les exigences de qualification devraient inclure une sous-spécialité ou du moins un niveau minimal de spécialité, ainsi qu'une expérience pratique de la traduction. En qualité de formateur, il serait souhaitable qu'il garde un minimum de contact avec la réalité de la traduction, de manière à faire le pont entre le milieu et l'université. Comme dans le cas d'autres domaines de formation qui débouchent sur la pratique (médecine, pharmacie, sciences comptables), il est difficilement concevable qu'on puisse former en vue d'une réalité dont on n'a pas la pleine connaissance.

Conclusion

Ces considérations mettent en évidence l'ampleur de la tâche que représente l'organisation de la formation. Sans prétendre à l'exhaustivité, elles constituent néanmoins un cadre de référence pour qui voudrait rendre le système de formation plus productif. Soulignons que tout cadre d'optimisation doit être fondé sur un modèle et qu'il doit identifier clairement les éléments constitutifs de la formation afin de permettre de les doser intelligemment en fonction de critères pratiques et réfléchis. De l'interaction des composantes résulte une synergie : toute modification apportée à l'une des composantes entraîne le réajustement de l'ensemble. Synergie et pédagogie (« synergogie ») doivent oeuvrer de concert dans la construction de la formation afin d'assurer un bon équilibre

de l'édifice-programme. « Training must be a carefully balanced package », affirment Ornstein et Hunkins (1993).

Le recours à un tel cadre, comme le montre la figure 2, permettrait d'élaborer des programmes souples, adaptables et facilement révisables, des programmes qui seraient un cadre de formation et non un carcan et qui serviraient apprenants et formateurs sans les asservir.

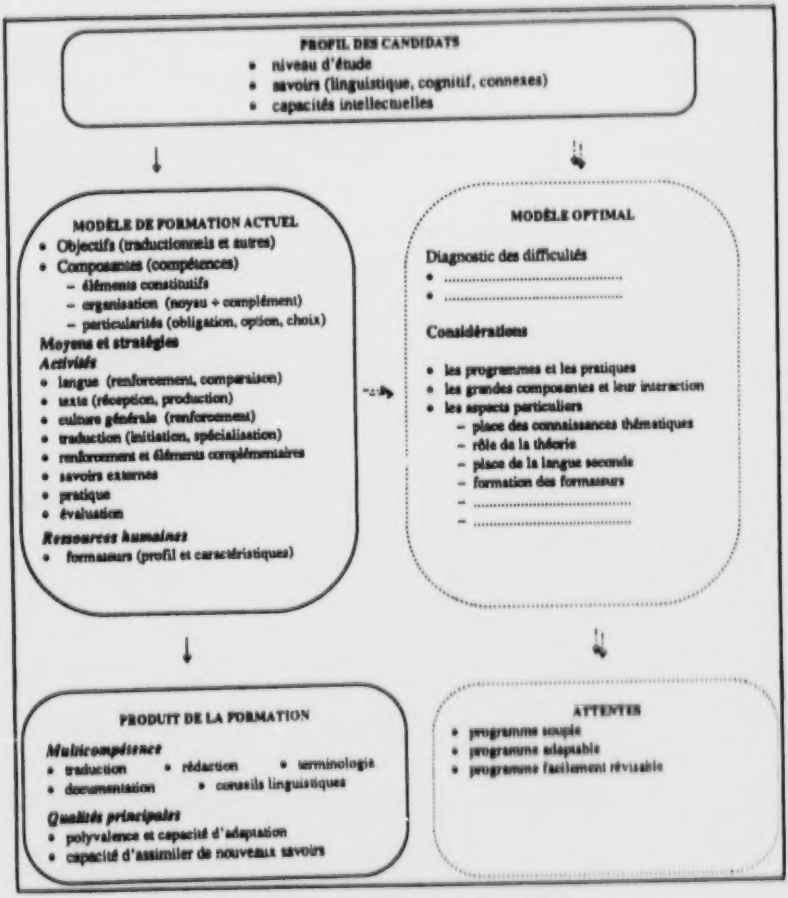

Figure 2 - Cadre d'optimisation de la formation

BEST COPY AVAILABLE

BIBLIOGRAPHIE

BASTIN, Georges et Antoine ROOSEN (1990). *L'école malade de l'échec*, Bruxelles, De Boeck-Wesmael.

BORICH, Gary D. et Ron P. JEMELKA (1982). *Programs and Systems - An Evaluation Perspective*, New York, Academic Press.

BENTLEY, David (1996). « Research-Teaching: The Fundamental Business of Canadian Universities », *The Canadian Federation for the Humanities Bulletin*, 17-2.

BOURDIEU, Pierre et François GROS (1989). « Principes pour une réflexion sur les contenus d'enseignement », *Le monde de l'éducation*, avril, pp. 15-18.

CASSE, Pierre (1990). *La formation performante*, Noisiel, Les Presses du Management.

CHAU, S. C. (1984). *Aspects of Translation Pedagogy, The Grammatical, cultural and Interpretive Teaching Models*, unpublished doctoral dissertation, University of Edinburgh.

CHICKERING, Arthur, W. (1977). *Experience and Learning - An Introduction to Experiential Learning*, New Rochelle, Change Magazine Press.

DEVELAY, Michel (1992). *De l'apprentissage à l'enseignement*, Paris, ESF éditeur.

D'HAINAUT, Louis (1988). *Des fins aux objectifs de l'éducation*, Bruxelles, Éditions Labor.

GOUADEC, Daniel (1991). « Autrement dire... Pour une redéfinition des stratégies de formation des traducteurs », *Mēta*, 36-4, pp. 543-557.

HERVEY, Sándor et Ian HIGGINS (1992). *Thinking Translation. A course in translation method: French to English*, London, Routledge.

LADMIRAL, Jean-René (1972). « La traduction dans l'institution pédagogique », *Langages*, 28, pp. 8-39.

LAROSE, Robert (1985). « La théorie de la traduction - À quoi ça sert », *Meta*, 30-4, pp. 405-406.

LEGENDRE, Rénald (1993). *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Montréal, Guérin.

NADEAU, Marc-André (1988). *L'évaluation de programme - théorie et pratique*, 2e édition, Laval, Presses de l'Université Laval.

NEWMARK, Peter (1987). « How You Translate », *Translation in The Modern Languages Degree* - Proceedings of a conference held at Heriot-Watt University, Edinburgh, 5-7 January 1986, pp. 1-10.

ORNSTEIN, Allan C. et Francis HUNKINS (1993). *Curriculum - Foundations, Principles and Issues*, Boston, Allyn and Bacon.

ROBERTS, Roda (1988). « The Role and Teaching Theory in Translator Training Programmes, *Meta*, 33-2, pp. 164-173.

ROBERTS, Roda (1990). « Translation Theory in Canada: From the Past to the Future », *La traduction au Canada, les acquis et les défis* - Actes du 2e Congrès du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada, Monique C. Cormier (dir.), Ottawa, pp. 222-233.

REBOUL, Olivier (1980). *Qu'est-ce qu'apprendre ?*, Paris, Presses Universitaires de France.

WEBER, Wilhelm K. (1984). « Training Translators and Conference Interpreters. Language in Education: Theory and Practice », ERIC Document Reproduction Service, No ED246696.

WILSS, Wolfram (1977). « Curricular Planning », *Meta* 22-2, pp. 117-124.

WILSS, Wolfram (1992). « The Future of Translator Training », *Meta*, 37-3, pp. 391-396.

ZAIS, Robert (1976). *Curriculum : Principles and Foundations*, New York, Harper & Row.

L'enseignement de la révision pédagogique

Louise Brunette
Université Concordia

Vingt-cinq ans après son insertion dans les cursus de traduction, l'enseignement de la révision **anglais→français** suscite encore l'étonnement et, parfois, une méfiance incrédule chez les professionnels comme chez les théoriciens et théoriciennes de la traduction. Nous aimerions dissiper les doutes des uns et des autres – traductrices et traducteurs passifs ou actifs – tout en nous adressant particulièrement aux tradopédagogues actuel(le)s ou futur(e)s. À cette fin, nous avons choisi de souligner certaines particularités de la révision en souhaitant convaincre les sceptiques de la spécificité et du bien-fondé de son enseignement.

Avant d'aborder la révision comme outil pédagogique, nous définirons la notion et l'objet de la *révision pédagogique*. Dans le même ordre d'idées, une distinction sera établie entre la correction (pertinente en version) et la révision des traductions. Seront alors présentés, mais dans l'ordre inversé, les objectifs d'apprentissage et le plus important des objectifs d'attitude, l'assimilation des principes d'*amélioration* et de *correction*, favorisant la réalisation d'un objectif plus vaste. C'est à ce moment que nous présenterons les critères de révision à faire acquérir et maîtriser, le paramètre de la *logique* retenant toute notre attention.

Quelle révision pour la formation ?

Nul besoin d'expliquer l'importance de cerner les notions recouvertes par les étiquettes constituant le vocabulaire d'une discipline. Par ailleurs, s'agissant de la didactique de la révision ou même de celle de la traduction, on ne peut passer sous silence l'absence en ce domaine de consensus terminologique, source de déplorables confusions (et aussi de conflits). Aussi les définitions présentées – le plus conforme possible, l'espérons-nous, aux règles de l'art – ont-elles un caractère inédit.

Pour nous *révision* est synonyme de *révision didactique* et désigne *l'étape de l'opération de traduction consistant en l'examen global et attentif d'un texte traduit et de son original pour rétablir au besoin la conformité de la traduction à des critères méthodologiques et théoriques, linguistiques, textuels et situationnels (dans la nouvelle situation d'énonciation), ces critères ayant été préalablement précisés. Les interventions sur la traduction ont un double objectif : l'amélioration du TA et le perfectionnement des agentes et des agents de traduction ou révisé(e)s.* Quant au terme *révision pédagogique*, il renvoie essentiellement à la *révision comme exercice de formation des futur(e)s professionnel(elles) de la traduction.*

Quelle correction pour la formation ?

La correction n'intéresse la révision que dans la mesure où le terme *correction* désigne le *paramètre traditionnel de la révision correspondant à la conformité au code.* Mais la correction consistant à sanctionner hiérarchiquement les fautes n'appartient pas au domaine de la révision. Pourquoi ? Parce que cette correction implique une notation et, particulièrement, parce qu'elle

exclut toute consultation ou autre contact avec le traducteur ou la traductrice. Qui plus est, en révision des traductions proprement dite, le polysème *correction* désigne encore toute modification au texte traduit imposée aux révisé(e)s. En ce sens, *correction* s'oppose à *suggestion ou intervention sur le texte traduit laissée à l'appréciation ou au choix de la personne révisée.*

Avant de passer aux objectifs de la pédagogie de la révision, rappelons les principales composantes de cette didactique : 1) la révision pédagogique est un exercice de révision didactique; 2) même si les deux réalités appartiennent à la catégorie générique *démarches évaluatives, révision* ne signifie pas *correction* de textes puisque la révision n'aboutit pas à une évaluation critériée et, contrairement à la correction, appelle la participation des révisé(e)s.

Quels textes généraux pour la formation ?

Mais, après avoir précisé le type de révision qui nous intéresse, et les interventions correctives non assimilables à la révision, encore faut-il définir l'objet de la révision pédagogique, c'est-à-dire le type des textes sur lesquels s'exerceront les apprenants et les apprenantes.

Dans ce domaine, il faut se contenter pour l'heure des typologies classiques *(littérale* par opposition à *libre; littéraire* face à *technique; texte de vulgarisation* par rapport à *texte technicoscientifique) ou plus* originales[1]. Toutefois, s'agissant de révision et, surtout, de l'enseignement de cette discipline, les

[1] Voir à ce sujet les études de Christine Durieux ou celles de Monique Cormier (1990 et 1990 a) publiées dans *Meta* et dans *Études traductologiques en hommage à Danica Seleskovitch.*

classements évoqués se révèlent sans objet, faute de mettre suffisamment en lumière les caractéristiques rédactionnelles ou les difficultés de traduction inhérentes aux grandes catégories usuelles. Par ailleurs, il est de plus en plus évident que des langues de spécialité se dégagent des particularités propres à chacune (qu'il s'agisse, par exemple de l'absence de freins langagiers dans le discours de la finance, de la métaphorisation galopante de la langue médicale ou des besoins néologiques paradoxaux de la facture des instruments anciens). Parce qu'aux technolectes de plus en plus reconnus correspondent des paramètres précis, les textes qui en relèvent se prêtent mal à la transmission et à la mise en oeuvre des grands principes de la révision. C'est pourquoi les pédagogues doivent se rabattre sur des textes généraux.

Qu'entend-on par texte général ? Nous proposons ici notre définition : *écrit contemporain sans intention littéraire dominante, s'adressant à des lecteurs ayant des intérêts spécifiques communs sans nécessairement partager des connaissances*. On le voit, le texte général (synonyme : *texte pragmatique)* se définit presque essentiellement en fonction de ses destinataires. Nous pouvons donc conclure que si, d'une part, la vastitude des typologies traditionnelles exclut celles-ci de notre démarche, c'est aussi, à l'autre extrémité du spectre, le cas des algorithmes trop précis de l'écriture des textes en langue de spécialité. Voici des exemples représentatifs des types de textes à privilégier en révision : 1) *Manuel de l'astronome amateur; Initiation à l'astronomie d'amateur;* 2) *Les grandes découvertes de 1990-1995 en art paléolithique;* 3) *Le ronflement, ça se soigne;* 4) *Invitation à un défilé de vêtements sacerdotaux pour femmes.*

Les objectifs

Comme préambule aux objectifs de la didactique de la révision, nous avons sans doute intérêt à reprendre en les résumant les principaux éléments de la didactique révisionnelle : la révision à enseigner est pédagogique dans son essence et formative dans son application. Elle distingue bien l'opération de correction (pertinente en version) et la révision proprement dite. Enfin, le choix des textes pédagogiques repose sur une définition du texte pragmatique.

Les bases étant posées, nous sommes en mesure de déterminer des objectifs pour notre enseignement.

Quels objectifs pour l'enseignement de la révision ?

En fait, les objectifs correspondent à quatre grands paramètres techniques applicables à tout texte pragmatique et, hypothétiquement, à toute traduction (du moins, anglais→français). Ce sont : 1) la *logique;* 2) la *situation; 3)* la *finalité;* 4) le *code*.

Avant de traiter de ces objectifs d'apprentissage, nous aborderons succinctement un des objectifs d'attitude que peut revendiquer l'enseignement de la révision. D'ailleurs, à notre avis, si les professeur(e)s de révision ne devaient retenir qu'un seul de ces objectifs, nous les inciterions à privilégier la maîtrise de la distinction *amélioration/correction*. La majorité des enseignantes et enseignants concernés inscrivent dans leur synopsis un objectif général d'attitude : *assurer le développement du sens critique et du jugement linguistique de la clientèle*. Curieusement, on retrouve assez peu souvent dans les plans de cours le comportement mesurable correspondant : les interventions justifiées de modification.

Les contraintes d'espace nous empêchent d'examiner ici les quatre objectifs techniques évoqués. Aussi, n'allons-nous nous attarder que sur le premier et le plus urgent : la *logique*. Pourquoi parler de priorité (nous y reviendrons) et d'urgence ? De l'avis de certains pédagogues de la traduction, aujourd'hui, les interférences linguistiques ont cédé le pas à l'illogisme comme déficience la plus courante des traductions. Ainsi, Delisle (1997, 141) fait-il observer, à propos des débutants :

> Leur défaut de méthode est de traduire des phrases successives au lieu de s'attacher à reproduire la cohérence d'un texte à travers sa cohésion linguistique.

À propos des apprentis-réviseurs, on pourrait ainsi paraphraser Delisle : leur défaut de méthode est de réviser des phrases successives au lieu de s'attacher à instaurer une cohérence dans le texte, notamment par le rétablissement de la cohésion linguistique.

Chez nous, on peut être tenté de voir là l'un des effets de l'acceptation générale d'un certain français québécois et, par conséquent, du recul des soldats combattant sous la bannière du français dit *standard*. Toutefois, presque indépendamment de toute anglicisation, les textes traduits affichent souvent une désarticulation inquiétante. Nous évoquons rapidement deux causes de cet état de fait : l'influence néfaste des médias francophones et de leurs formulations creuses (ex. : Une *vision qui inspire un élan de passion* (en apposition à un modèle de voiture, dans une publicité); La *liberté au service du progrès* (slogan d'Édouard Balladur aux élections législatives de 1997); *Pour une majorité*

ressourcée (discours de Jacques Chirac); *Les pluies qui jalonnent le pays...* (TV 5, actualités) et, plus près de la pédagogie, l'attention démesurée portée, durant les cours de traduction, aux problèmes de langue au détriment des questions reliées à l'efficacité de la communication. Or, si la communication constitue le but même de la traduction, il importe de mettre un frein à l'absence de cohésion/cohérence des textes.

Le reste du présent exposé portera essentiellement sur le rôle et sur la place du paramètre *logique* dans l'opération révisante et dans l'enseignement de cette activité[2]. Faute de pouvoir compter sur des données empiriques, nous ferons part des conclusions de nos recherches en espérant laisser entrevoir comment, en révision, le fait de saisir le texte de façon globale protège le *lecteur-évaluateur ou* la *lectrice-évaluatrice* contre l'hypnose exercée par les formes linguistiques ou contre l'engourdissement imputable à la recherche obsessionnelle d'unités de traduction, virtuelles par ailleurs.

Une logique pour l'enseignement de la révision

Aux fins de l'enseignement, la pertinence de la définition de la logique est avérée. Nous présenterons donc la LOGIQUE en proposant quelques notions apparentées et en décrivant cet attribut comme la *qualité d'un texte rigoureusement agencé sur les plans sémantique et formel*. Conséquemment, la logique repose sur la cohérence et sur la cohésion, lesquelles se définissent respectivement ainsi : COHÉRENCE – manifestation, de phrase en

[2] Des études empiriques (psycholinguistiques) du type de celles menées par Lörscher, Dancette et Séguinot, par exemple, enrichiraient nos connaissances sur la construction des textes émaillés de passages incohérents.

phrase, de la continuité du sens d'un texte et de sa vraisemblance ; COHÉSION – moyens linguistiques utilisés pour assurer la continuité formelle et sémantique du texte (charnières, concordance des temps, ponctuation). Le terme *logique* renvoie donc tant aux moyens mis en oeuvre qu'aux résultats obtenus.

C'est la *logique du texte d'arrivée* qui intéresse les réviseur(e)s (en exercice, en formation ou enseignant(e)s). Aussi, importe-t-il de faire saisir à la clientèle que le réviseur ou la réviseure compétente, comprenant son rôle de premier lecteur ou de première lectrice et de premier récepteur ou première réceptrice du sens, aborde la traduction comme un texte français original[3]. Le traductologue Jerry Payne (1987), entre autres, est de cet avis :

> [...] the need to invest a text with coherence leads to its making demands of its own. It clearly has nothing to do directly with the text as a translation [...]. The revisor

---

[3] Ils sont les premiers interlocuteurs du traducteur ou de la traductrice presque au même titre que l'agent ou l'agente de traduction l'était pour l'auteur(e) du texte à traduire. La place assignée par Durieux (1990) au traducteur nous sert de point de départ :

> Le traducteur, maillon intermédiaire dans la chaîne de communication entre l'auteur et le lecteur, est le premier interlocuteur de l'auteur, et sa propre réponse, concrétisée par l'expression de l'énoncé dans une autre langue, doit être de nature à susciter chez le lecteur final une réponse conforme à l'attente de l'auteur.

En fait, une des fonctions du réviseur est de mesurer si *sa propre réponse* est la même après la lecture de l'original anglais et après celle de la traduction.

> [...needs] to treat the TL text as a new and autonomous creation in its own right.

Il s'agit donc de faire comprendre qu'à propos de tout texte traduit, le et la réviseur(e)s, s'intéressent davantage au texte comme énoncé qu'au produit de traduction. En d'autres termes, pour les réviseur(e)s, le « texte traduit » est davantage *texte* que *traduit*.

La logique du TA comme premier paramètre

Poser la logique comme premier critère de la révision se justifie-t-il ? On prendra « premier » dans son sens ordinal. En effet, sur le plan théorique du moins, rien ne paraît démontrer la nécessité d'établir une hiérarchie des critères révisionnels. Tous sont importants. Mais des considérations pratiques jointes à notre orientation théorique nous incitent à placer la logique en tête de liste.

Sur le plan pratique, l'avantage de vérifier d'abord la logique du texte d'arrivée (TA) tient à la portée disqualifiante de la méthode, c'est-à-dire qu'après avoir posé sur un texte un verdict de non-logique (ou d'incohérence générale), le ou la réviseur(e) est en droit de ne pas continuer plus avant l'opération puisque l'effet du texte s'apparente à ce que Paul Horguelin (1985) qualifie de « transmission nulle du message ». Se mettant à la place des destinataires, Horguelin (1985) écrit : « Le lecteur d'un texte doit pouvoir suivre le cheminement de la pensée de l'auteur sans avoir à interrompre constamment la lecture pour s'orienter. »

Cette affirmation de Horguelin nous fournit l'occasion de mettre en lumière la place de lecteurs ou de lectrices des

réviseur(e)s. Ce dont le lecteur et la lectrice prennent connaissance, c'est un *texte*, c'est-à-dire un tout cohérent. Les réviseur(e)s ont donc intérêt à examiner en premier lieu la logique de la traduction. Si la continuité du sens du texte est fréquemment interrompue, on conclura au non-texte, à l'acte de communication raté. Dans une perspective didactique, on fait obligatoirement recommencer la traduction.

Évaluer d'entrée de jeu la logique du TA comme production discursive, c'est donc se munir d'un outil pratique : on ne perd pas de temps à essayer de redresser les murs d'un édifice sans structure. Expliquer cette démarche aux futur(e)s professionnel(le)s, c'est les sensibiliser à leur responsabilité de communicateurs et de communicatrices efficaces.

En contexte didactique, l'examen de la cohérence du TA replace les apprentis en face de l'obligation méthodologique de voir en toute traduction non pas une suite d'énoncés qui s'additionnent, mais un réseau où s'établissent des rapports fonctionnels assurant le cheminement de la pensée dans une direction donnée. Cette perspective globale et interactive protège les réviseur(e)s contre le danger de se concentrer sur des segments d'énoncé et de tomber dans le transcodage. On retrouve chez Nida et Taber (1974) sensiblement la même opinion :

> There are [...] technical problems involved in revising an existing translation. In the first place, because changes are made in terms of details, endless time is spent in debating the pros and cons of changing this or that detail, and the effort spent on each one will rarely be proportionate to its intrinsic importance. In the second

> place, many of the really significant problems with the existing translations have to do with their overall style and structure, rather than with the selection of specific vocabulary items. In other words, **it is the coherence of the text as a whole and the flow of information which need to be corrected. This can never be done on a [...] bit-by-bit basis.** (C'est nous qui soulignons.)

Les réviseur(e)s en formation sensibilisé(e)s au paramètre de la logique et initié(e)s à la construction du sens sur fond de bagage cognitif permanent et de contexte cognitif situationnel réaliseront que lire un texte n'est pas analyser chacune de ses unités linguistiques, termes ou phrases, mais se préparer à accueillir un sens (qui a du sens) global, s'édifiant au fur et à mesure de la lecture. Si la saisie de ce sens exige un grand effort intellectuel, on présume que le texte ne respecte pas le paramètre de la logique. Si, au contraire, la traduction est articulée et présente une continuité de sens, réviser prendra la forme de l'examen des critères *de finalité, de situation,* et *de norme* eu égard au TA; au besoin, les interventions du réviseur ou de la réviseure réinstaureront la conformité du texte aux exigences de ces trois autres paramètres. Au besoin seulement, car les remaniements imposés par la reconstruction de la logique de la traduction assurent très souvent le respect des trois autres critères : finalité, situation et code.

Pour conclure, nous affirmons que l'enseignement de la révision exige notamment l'établissement d'objectifs originaux, une attention particulière en matière de choix des textes et, surtout, la capacité de convaincre les apprentis qu'ils vont trouver en eux-mêmes le plus sûr des outils de révision : leur logique.

BIBLIOGRAPHIE

CORMIER, Monique C. (1990). « Traduction de textes de vulgarisation et de textes didactiques : approche pédagogique », *Meta*, vol. 35, n° 4, pp. 676-688.

CORMIER, Monique C. (1990a). « Proposition d'une typologie pour l'enseignement de la traduction technique », LEDERER, Marianne (dir.), *Études traductologiques en hommage à Danica Seleskovitch*, Paris, Minard (Lettres modernes), pp. 173-187.

DELISLE, J. (1997). *La traduction raisonnée*, réimpression revue et corrigée, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.

DURIEUX, Christine (1991). « La finalité : critère de taxinomie des traductions », *Contrastes*, n° A 10, pp. 39-52.

HORGUELIN, Paul A. (1985). *Pratique de la révision*, 2e édition, Montréal, Linguatech.

NIDA, Eugene A. et Charles R. TABER (1974). *The Theory and Practice of Translation*, Leiden, The United Bible Societies.

PAYNE, Jerry (1987). *Proceedings of a Conference Held at Heriot-Watt University, Edinburgh, 5-7 January 1986*, London, Centre for Information on Language Teaching and Research, pp. 43-51.

Internet : outil de recherche documentaire et terminologique dans la formation des langagiers

Aline Francoeur, Monique C. Cormier et Claude Lamontagne
Université de Montréal

Introduction

En 1996, le Groupe de travail sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication de l'Université de Montréal publiait un rapport dans lequel il recommandait aux professeurs d'intégrer les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) à leurs cours afin que les étudiants puissent acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires aux nouvelles pratiques scientifiques et professionnelles. C'est dans la foulée de cette recommandation que Monique C. Cormier, professeur au Département de linguistique et de traduction de l'Université de Montréal, a eu l'idée d'offrir dans le cadre de son enseignement une formation à Internet axée principalement sur les besoins des langagiers. Le projet, intitulé *Internet pour langagiers*, a été réalisé en collaboration avec Claude Lamontagne, conseiller pédagogique et Aline Francoeur, étudiante de 3e cycle en linguistique, tous deux de l'Université de Montréal. Un rapport d'activités a été produit à la suite du projet pilote; le présent article résume les grandes lignes de ce rapport.

1. Description du projet *Internet pour langagiers*

La formation *Internet pour langagiers*, d'une durée de 12 heures, à raison de quatre séances de trois heures chacune, s'est

inscrite dans le programme du séminaire « Recherches terminologiques et lexicographiques » offert à l'automne 1996 au Département de linguistique et de traduction de l'Université de Montréal. Dix-neuf étudiants en traduction de 2e et de 3e cycles ont participé à la formation. Les séances se sont déroulées dans un laboratoire de micro-informatique; chaque étudiant disposait donc d'un poste de travail autonome.

Cette formation visait deux principaux objectifs : 1) sensibiliser les futurs langagiers à l'importance d'Internet en tant que nouvelle technologie de l'information dans le travail du traducteur et du terminologue ; 2) permettre aux étudiants d'expérimenter et d'assimiler des méthodes de recherche efficaces pour un accès rapide à l'information.

2. Intérêt des étudiants à participer à l'expérience

L'expérience constituant un projet pilote, il nous est apparu important, avant qu'elle ne débute, d'évaluer le niveau d'intérêt des étudiants. De plus, nous voulions avoir un aperçu des connaissances de ceux-ci en matière d'informatique, et surtout, savoir s'ils avaient déjà eu l'occasion d'utiliser Internet. C'est dans cette optique qu'un questionnaire, auquel les 19 participants au projet ont eu à répondre avant le début de formation, a été conçu.

Il ressort du questionnaire que les étudiants étaient tous intéressés à prendre part à la formation. Pour expliquer leur intérêt, 74 % des étudiants ont invoqué le désir d'expérimenter une nouvelle approche de recherche documentaire et terminologique de même qu'un intérêt marqué pour les nouvelles technologies de

l'information et de la communication. Par ailleurs, 79 % des étudiants ont invoqué un grand intérêt pour les questions langagières en général et 42 % d'entre eux, un intérêt pour la micro-informatique.

3. Connaissances des étudiants en matière de micro-informatique

Les étudiants qui ont participé à la formation possédaient pour la plupart une bonne connaissance de la micro-informatique. Parmi les logiciels les plus régulièrement utilisés, mentionnons les logiciels de traitement de texte (utilisés par 79 % des étudiants), les logiciels graphiques (utilisés par 21 % des étudiants) et les logiciels de traitement mathématique de données (utilisés par 16 % des étudiants). Par ailleurs, un peu plus de la moitié des étudiants (53 %) utilisaient un logiciel de communication.

3.1 Connaissance d'Internet

Avant de participer au projet, seulement 32 % des étudiants avaient déjà eu l'occasion de consulter Internet à des fins de recherche d'information dans le cadre de leurs études universitaires. De plus, seuls 16 % des étudiants avaient déjà utilisé Internet en tant qu'outil de recherche documentaire et terminologique dans le cadre de leur travail professionnel. Finalement, seulement 37 % des étudiants étaient de fréquents utilisateurs d'Internet avant le début de l'expérience.

Les données recueillies par le biais de ce premier questionnaire ont permis de définir et de planifier de façon plus juste et plus précise le contenu et le déroulement des séances de formation.

4. Méthodes et principes mis de l'avant pour atteindre les objectifs de la formation

Compte tenu que la majorité des participants à la formation n'avaient jamais utilisé Internet, il a été nécessaire de procéder en premier lieu à une séance d'initiation au logiciel Netscape. Au cours de cette première séance, les étudiants ont pu expérimenter les principales fonctions de Netscape et ils ont été initiés aux rudiments de la navigation sur Internet.

En vue d'atteindre le deuxième objectif, à savoir permettre aux étudiants d'expérimenter et d'assimiler des méthodes efficaces pour accéder rapidement à l'information recherchée, nous avons consacré une large part des séances à la présentation et à l'expérimentation de moteurs et de robots de recherche. Nous partions du principe qu'il est essentiel, pour accéder à des résultats de recherche pertinents, de formuler adéquatement l'objet de la recherche en tenant compte des diverses possibilités offertes par l'outil utilisé. La plupart des outils de recherche disponibles sur le World Wide Web (*Alta Vista*, *Yahoo*, *Lokace*, *MetaSearch*, etc.) permettent de restreindre et de préciser la recherche par le biais d'opérateurs booléens. Nous avons donc d'abord passé en revue les opérateurs booléens communs à la plupart des moteurs et robots de recherche. Puis, nous avons identifié les principales caractéristiques des formulaires de recherche des moteurs et robots présentés et expérimentés dans le cadre de la formation. Enfin, nous avons examiné diverses façons de faire pour affiner et préciser une recherche de telle sorte que les résultats comportent un minimum de bruit.

Les étudiants ont pu, par le biais d'exercices structurés préparés au préalable, s'initier aux moteurs et robots de recherche présentés dans le cadre des séances de formation. De même, ils ont disposé de séances d'exercices libres et structurés pour mettre en pratique les différents modes de recherche étudiés. Ces séances se déroulaient sous notre supervision.

4.1 Réalisation d'un travail pratique

La formation *Internet pour langagiers* s'inscrivant dans le cadre d'un séminaire, les étudiants ont eu à produire un travail pratique qui a fait l'objet d'une évaluation par le professeur. La mise en situation du travail était la suivante :

> « Vous aurez bientôt une traduction de plus de 100 pages à faire dans un domaine que vous ne connaissez pas. Pour vous familiariser avec le domaine et répertorier la terminologie pertinente à votre sujet dans la langue d'arrivée, vous avez pensé utiliser les ressources documentaires d'Internet. »

Le travail pratique consistait à effectuer une recherche thématique exhaustive sur un sujet bien défini[1] et à répertorier, sur l'ensemble de la documentation recensée, les dix documents les plus pertinents à la mise en situation et les cinq documents les moins pertinents. La principale consigne à laquelle devaient se soumettre

[1] Nous avons dressé une liste de sujets dans laquelle les étudiants ont eu à choisir. Parmi les sujets proposés, mentionnons la mélatonine, l'algoculture, la télémédecine, l'herbe à poux, le Irving Whale, le peintre J. M. Turner. Nous avions pris soin d'effectuer des recherches exploratoires dans Internet afin de nous assurer que les étudiants allaient pouvoir trouver de la documentation sur le sujet choisi.

les étudiants était d'utiliser trois moteurs de recherche différents, dont deux présentés lors de la formation.

Ce travail pratique visait deux objectifs généraux. D'une part, il s'agissait de permettre aux étudiants de mieux comprendre le fonctionnement des moteurs de recherche utilisés et de leur apprendre à formuler une recherche aussi précise que possible. Les étudiants devaient décrire dans leur travail toutes les formulations de recherche auxquelles ils avaient fait appel, les opérateurs booléens utilisés, etc., et, bien sûr, ils devaient mentionner les résultats obtenus selon la formulation adoptée. Cet exercice leur a donc permis de constater que certaines formulations donnaient des résultats de recherche plus fructueux, par exemple. D'autre part, le travail pratique visait à amener l'étudiant à développer son jugement critique en l'obligeant à évaluer qualitativement les documents recensés. Ce dernier point nous semblait particulièrement important; comme on le sait, la fiabilité des documents accessibles sur le réseau Internet est parfois douteuse. Il est donc essentiel, pour qu'une recherche soit fructueuse, de pouvoir évaluer rapidement la qualité et la fiabilité de la documentation recensée.

5. Évaluation de l'expérience par les participants

Par le biais d'un deuxième questionnaire, distribué à la toute fin du projet, il a été demandé aux étudiants d'évaluer la formation reçue. Ce deuxième questionnaire a d'abord permis de recueillir les commentaires et suggestions des participants relativement à la

formation en tant que telle (activités, thèmes abordés, déroulement des séances, etc.).

Dans l'ensemble, les étudiants se sont déclarés satisfaits de la formation reçue : 74 % d'entre eux se sont dits grandement satisfaits, comparativement à 21 % qui se sont dits moyennement satisfaits; 5 % des participants n'ont pas répondu à la question.

Par ailleurs, les participants ont unanimement répondu dans l'affirmative à la question « Recommanderiez-vous la formation *Internet pour langagiers* aux étudiants de l'an prochain ? », ce qui tend à prouver qu'ils ont jugé l'expérience pertinente.

6. Évaluation de la pertinence d'Internet en tant qu'outil de recherche documentaire et terminologique

Dans le deuxième questionnaire qui leur a été soumis, les étudiants ont également été appelés à évaluer la pertinence d'Internet en tant qu'outil de recherche documentaire et terminologique.

Il ressort des réponses obtenues que tous se sont déclarés intéressés à poursuivre par eux-mêmes leur formation à Internet. Cela porte à croire qu'ils ont trouvé sur Internet un outil de recherche intéressant, susceptible de leur être d'une certaine utilité. D'ailleurs, 63 % des étudiants ont dit accorder une grande importance à Internet en tant qu'outil documentaire et terminologique dans leurs études universitaires, comparativement à 37 % qui y accordent une importance moyenne. Enfin, 79 % des étudiants considèrent Internet comme un outil de recherche très

important dans leur profession future de langagier, comparativement à 21 % qui lui accordent un importance moyenne.

À la lumière des commentaires exprimés dans le deuxième questionnaire, nous constatons que les étudiants estiment de façon générale que l'initiation à la recherche sur Internet devrait faire partie intégrante du cursus normal des étudiants en traduction. Un certain nombre d'étudiants ont en effet déclaré qu'une telle formation devrait être intégrée au programme de baccalauréat en traduction, certains jugeant même que cela pourrait faire l'objet d'un cours de 45 heures.

7. Conclusions et orientations futures

La satisfaction exprimée par les étudiants à la suite de leur participation au projet *Internet pour langagiers* laisse croire que l'expérience a été concluante. Les commentaires et suggestions des étudiants ont par ailleurs mis en relief quelques aspects qui pourraient faire l'objet de certaines améliorations advenant le cas où l'expérience serait reconduite.

L'idée de renouveler l'expérience est très attirante. Nous croyons cependant que dans une telle éventualité, le programme de la formation devrait faire l'objet d'un certain nombre d'ajustements. Les changements auxquels nous pensons ont été inspirés notamment par les commentaires des participants à l'expérience de l'automne 1996.

D'abord, comme nous le savons, le nombre d'usagers d'Internet ne cesse d'augmenter. Il est par conséquent fort probable qu'au fil des années, les étudiants qui feront leur entrée à l'université connaîtront déjà les rudiments de la navigation dans Internet, même si ce n'est que principalement à des fins récréatives. Compte tenu de cette situation, la séance d'initiation à Netscape

devrait à notre avis être retirée du programme de la formation. En fait, elle pourrait en quelque sorte se transformer en séance de mise à niveau pour les personnes n'ayant jamais navigué dans Internet.

Nous croyons par ailleurs qu'il faudrait axer davantage la formation sur l'évaluation qualitative des documents accessibles par Internet. Pour ce faire, il serait intéressant d'élaborer et de présenter des critères d'évaluation s'appliquant de façon spécifique aux types de documents que l'on trouve sur le Web. Il serait pertinent également de proposer aux étudiants un protocole de rédaction des références bibliographiques tirées d'Internet, notamment en vue de l'encodage de cette information dans les fiches terminologiques.

Finalement, nous croyons qu'il serait intéressant de prévoir dans le programme de la formation une séance qui serait consacrée à la visite de sites Web présentant un intérêt particulier pour les langagiers. Nous pensons par exemple aux sites de l'Office de la langue française, de l'Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec, de la Fédération internationale des traducteurs, etc. Cela permettrait aux étudiants de prendre connaissance des diverses ressources virtuelles (lexiques, glossaires, chroniques linguistiques, etc.) mises à leur disposition par le biais de ces organisations, ressources précieuses pour le traducteur, le rédacteur et le terminologue.

BIBLIOGRAPHIE

LAMONTAGNE, Claude, Monique C. CORMIER, et Aline FRANCOEUR (1997) : *Internet pour langagiers dans le cadre du séminaire « Recherches terminologiques et lexicographiques »*, rapport non publié, Montréal, Université de Montréal, 69 p.

II. *Perspectives littéraires*

La traduction périphérique*

Louis Jolicoeur
Université Laval

L'espace périphérique

Venant d'une périphérie, c'est d'abord à ce titre que je souhaite exposer certaines idées ayant trait à la traduction, à la littérature et aux échanges internationaux. Périphérique le Québec ? Nul doute. À la périphérie (géographique, sociale, culturelle, historique même) de l'Occident, certes, mais plus particulièrement de ce géant du sud qui, s'il est à son tour composé de nombreuses périphéries, configure néanmoins par son poids et sa force ce qu'il faut bien appeler un centre, sinon *le* centre. Or, c'est avec plaisir que je m'inscris ainsi dans cette périphérie multiforme, sans doute parce que de loin la perspective est toujours meilleure, et parce qu'une périphérie étant toujours un centre en devenir, on y retrouve plus facilement une certaine dynamique trop souvent absente du centre. Et cette dynamique, ce potentiel de lutte et de création, c'est cela même qu'il m'apparaît intéressant de mettre en parallèle d'une périphérie à l'autre, au-delà de l'exotisme, des apparences de différence, du voyeurisme, voire de l'arrogance qui accompagne souvent ces faux clins d'oeil à l'autre.

Le véritable clin d'oeil, cette mise en parallèle que je viens de mentionner, rien mieux que la traduction, me semble-t-il, pour y arriver. Traduire l'autre, tenter de dévoiler ce qui outre-frontière nous

---

* Le présent article est la version française, remaniée, d'une communication présentée en juin 1996 à la *Dublin City University*.

rejoint toujours d'une façon ou d'une autre, chercher à connaître puis à faire connaître les traits qui d'une périphérie à l'autre nous dessinent, retrouver ce qui nous lie et nous ressemble, cela me semble constituer un merveilleux défi. Par connaissance, j'entends également reconnaissance, et par ce mot je pense à l'action d'explorer, de découvrir, d'identifier, certes, mais à la fois au fait d'éprouver respect et gratitude envers un autre dont le miroir peut éblouir mais aussi permettre de se reconnaître soi-même.

Texte et contexte

Des perches qui se tendent, des regards qui se croisent, un coup de foudre fortuit, le désir de connaître tous ces mondes qui nous entourent : les élans ne manquent pas. Or ceux-ci, d'une façon ou d'une autre, doivent bien être concrétisés. La traduction, en particulier la traduction de nouvelles présentées sous forme d'anthologies, me semble offrir une voie particulièrement intéressante – pas la seule, certes, les rencontres en constituent une autre – vers cet objectif. En effet, les histoires que les uns comme les autres se plaisent à créer, outre le reflet qu'elles offrent au lecteur attentif, trouvent parfois dans de telles anthologies une consécration inattendue : fruit du hasard mais aussi d'une convergence ontologique, elles deviennent des mondes parallèles qui se tissent et se toisent à distance, qui s'appellent et s'interpellent, poursuivant parfois la trame qu'un autre n'avait qu'envisagée, explorant un terrain à partir de ce qui, ailleurs, avait déjà été esquissé.

Mais avant de tenter d'établir des ponts, avant de chercher les points de réunion, les appels possibles entre deux cultures, il faut s'intéresser au contexte dans lequel ces cultures se développent. Et dès

que l'on s'y arrête, on constate aisément comment et pourquoi les liens se créent si naturellement au-delà des différences géographiques.

Force est de constater, en effet, que certains référents sociaux et littéraires investissent à fond la littérature d'où qu'elle soit, et qu'ils doivent être pris en considération à l'heure de compiler et de traduire une anthologie. Chaque fois que j'ai travaillé ainsi à la sélection et à la traduction de nouvelles de quelque coin du globe, que ce soit avec des écrivains d'Argentine, du Mexique, du Canada ou de l'Irlande, je constate que les thèmes sont généralement les mêmes. Contexte social, d'abord : la vie urbaine, la solitude, la dérision, la violence, la lutte pour la survie, la crise des valeurs, le désarroi des jeunes, le chômage, le nationalisme, l'identité, le libéralisme, le nouvel ordre mondial (qui, de plus en plus, donne l'impression à chacun qu'il appartient à la périphérie de quelque centre indéfinissable), etc. Contexte littéraire, d'autre part : l'art actif (intervention du lecteur dans le texte, dialogue avec l'auteur – comme la participation de l'auditeur à l'oeuvre musicale, ou le rôle de celui qui se laisse séduire par l'oeuvre d'art), la psychanalyse, l'ambiguïté délibérée, l'absence apparente de l'auteur, le minimalisme (du microcosme à l'universel), et enfin, élément qui ne peut être passé sous silence, l'influence déterminante de la littérature latino-américaine dans la fiction d'aujourd'hui (en particulier dans le cas de la nouvelle).

Ce dernier élément m'amène à une question importante. Il est en effet difficile de concevoir la littérature d'aujourd'hui sans s'arrêter aux maîtres d'Amérique latine et aux problèmes bien spécifiques qu'ils posent entre autres aux traducteurs. Les Jorge Luis Borges, Juan Rulfo, Julio Cortázar, Juan Carlos Onetti, Gabriel García Márquez, Carlos Fuentes, Mario Vargas Llosa, pour ne nommer que ceux-là, s'ils sont pour la plupart issus de ces bouillonnants laboratoires d'idées et

d'images que sont les grands centres urbains d'Amérique latine (Mexico, Buenos Aires, etc.), ils n'en demeurent pas moins foncièrement périphériques (ils publient à Barcelone, regardent vers Paris ou New York et subissent le nouvel ordre mondial depuis bien avant l'invention du terme). Or, ce que ce regard périphérique les a fait créer, entre autres, c'est un certain rapport au réel qu'il nous faut absolument tenter de comprendre si l'on veut les traduire, et si l'on cherche ainsi à les relier à leur contemporains ailleurs dans le monde. Nous parlions de périphérie géographique, sociale, culturelle, historique. Il y en a donc une autre. Je veux parler de cette périphérie du réel que les auteurs latino-américains ont tant contribué à développer, voire à imposer un peu partout dans le monde, cette façon particulière de vivre le quotidien qui consiste à transcender le palpable, non pas par crainte d'appréhender le monde, mais bien, à travers le poétique, pour intervenir sur les choses mêmes.

Le fantastique, dans ce contexte, ne cherche pas uniquement à aiguiser l'imagination, comme l'ambigu ne vise pas qu'à confondre. Le jeu tient un rôle important, certes, mais l'altération du réel a ici une autre finalité : celle de proposer un autre mode d'insertion dans le réel, mais aussi, et plus radicalement, un autre réel tout court. Non pas le rêve pour le rêve, mais comme moyen de lutter contre le chaos (« le rêve est la vie », disait Onetti); non pas l'absence dans le but d'éviter de voir, plutôt des anfractuosités creusées à même le réel, à partir desquelles affronter l'angoisse du vide et permettre au dialogue de s'installer. Autant de caractéristiques qui contribuent grandement à définir l'art d'aujourd'hui, y compris bien sûr la littérature, et à donner à l'ambiguïté, tout particulièrement, un rôle indispensable dans le jeu entre l'auteur et son texte, d'une part, et le lecteur-traducteur, de l'autre.

Qui traduire ?

S'il est important de bien repérer le contexte tant social que littéraire dans lequel une littérature se développe, il est aussi essentiel de bien choisir les auteurs d'une anthologie dont l'objectif sera de mettre en évidence les grands courants d'une société. Dans le cas de l'Amérique latine, par exemple, si les écrivains mentionnés plus haut, instigateurs pour la plupart d'une attitude littéraire radicalement nouvelle, sont d'un intérêt évident, ils sont presque tous déjà traduits. En outre, ce qui me paraît particulièrement intéressant, selon l'approche présentée ici, c'est de voir comment les maîtres ont influencé les novices, et surtout comment ceux-ci désormais parlent un langage semblable en différents points du globe. Les anthologies devraient ainsi, à mon sens, faire découvrir des écrivains représentatifs, certes, mais peu connus hors de leurs pays.

Ainsi, dans le cas du Mexique, plutôt que Fuentes, Paz, Revueltas ou Rulfo, j'ai préféré des auteurs tels que Guillermo Samperio, Hernán Lara, Jesús Gardea, Silvia Molina, Bernardo Ruiz. En Argentine, plutôt que Borges, Cortázar, Bioy Casares, Sábato, ce sont les Kociancich, Piglia, Manauta, Orgambide, voire des auteurs plus jeunes encore, comme Juan Forn ou Rodrigo Fresán qui demandaient à être traduits et distribués hors de leur pays. De la même façon, au Québec, outre les Anne Hébert, Yves Thériault, Marie-Claire Blais, Michel Tremblay, Réjean Ducharme, Jacques Ferron, ce sont les Monique Proulx, Gilles Pellerin, Bertrand Bergeron, Marie José Thériault, Diane-Monique Daviau, André Major, qu'il faut aussi proposer outre-frontière. Enfin, dans le cas de l'Irlande, si Joyce, Beckett, Wilde, Shaw, Yeats et tant d'autres demeurent incontournables, ce sont désormais des auteurs comme John Banville, Clare Boylan, Evelyn Conlon, Desmond Hogan, Aidan Mathews, John

McKenna, Harriet O'Carroll, Niall Quinn ou Frank Ronan qu'il faut faire connaître (ce sont ceux du moins que nous avons choisis, une étudiante à la maîtrise en traduction de l'Université Laval, Julie Adam, et moi-même, pour l'anthologie « Nouvelles d'Irlande », parue récemment aux Éditions de l'Instant même, de Québec).

L'auteur, le traducteur, l'ambigu

Notons enfin que la traduction, ultime étape de ce jeu de miroirs qu'est la littérature, est bien plus que l'outil par lequel on découvre l'autre. La traduction elle-même est une forme de périphérie : on s'approche de l'autre sans le heurter, l'explore sans le dénuder, le touche mais ne doit l'altérer. La traduction, c'est aussi le fruit d'une attirance qui la porte tout au long de son cours, c'est la recherche de l'effet par delà même le sens, l'écoute de quelqu'un avant que de mots. Elle est aussi joueuse, la traduction, plus fidèle au mouvement, aux failles et aux tensions qu'à l'apparence, et séduite, presque en secret, par cette fragilité imprévisible et éthérée : l'ambiguïté. Elle y vit et s'y complaît, s'en nourrit et l'alimente, et forcément la cherche plus que ne la fuit. Or, c'est bien là sa destinée, car non seulement l'ambiguïté se situe tout au coeur de ce trouble fébrile qu'est le passage d'une langue à une autre, mais c'est dans la reproduction même de l'ambiguïté que le traducteur s'approche véritablement de l'auteur. Sans compter que traduire l'ambigu, visiter les creux du texte, s'intéresser à l'au-delà de l'immédiat (y compris lorsqu'on se traduit soi-même – ultime défi), c'est bien sûr contourner l'essence, mais pour mieux la saisir et l'exprimer.

C'est ainsi – en défiant les mots (mais sans oublier la force de leur poésie), en cherchant à reproduire le mouvement des choses autant que les choses elles-mêmes, le regard sur le réel autant que le réel

lui-même, le ton, la musique, les silences, bref un effet plus que des phrases, puis en s'arrêtant aux différents niveaux de lecture (connotation, dialogues, différents plans spatio-temporels, différents perspectives dans un même plan spatio-temporel, etc.), et en n'oubliant pas qu'un texte c'est aussi un auteur –, qu'il nous faut, me semble-t-il, tenter de traduire. Surtout, ajouterais-je, il faut s'éloigner de la polarisation stérile qui fait souvent stagner la traductologie, celle qui place d'un côté la littérarité (les traductions-adaptations : Baudelaire/Poe; Yourcenar/Woolf, malgré leurs évidentes qualités littéraires), et de l'autre, la littéralité (le « respect de la lettre » de Meschonnic, la « reproduction de l'étrangeté » de Berman, le « dépaysement du lecteur » de Mounin).

Plutôt que l'adaptation qui dénature l'oeuvre, la fausse fidélité qui trahit la langue d'arrivée et par là l'auteur même, je proposerais ainsi, en guise de conclusion, un processus de traduction qui tienne compte de l'auteur autant que de son texte, dans une approche où, de l'écriture du texte de départ à la publication du texte d'arrivée, le fil conducteur, celui auquel tentera de s'amarrer le traducteur, sera l'effet du texte, dans son sens le plus global.

L'acte d'interpréter ou de traduire dans la vision bakhtinienne du texte

Aurelia Klimkiewicz
Université de Montréal

1. La nature du texte

Depuis l'Antiquité, l'Occident témoigne d'une attention particulière au texte, qui est un facteur primordial dans l'évolution de la culture. Comme le remarque Rémi Brague[1], spécialiste renommé de l'Antiquité, les Grecs nous ont légué leur héritage en recopiant des documents choisis, et les Romains, à leur tour, en adaptant ceux-ci en latin. Ce rapport aux textes, cet attachement aux vestiges du passé, constitue encore aujourd'hui un phénomène qui garantit, sinon qui promet, des renaissances que l'Occident a connues à travers les siècles de son histoire[2].

---

1 Voir son article « Les intermédiaires invisibles. Entre les Grecs et nous, Romains et Arabes », dans lequel il relève les différences culturelles entre les Grecs, les Romains et les Arabes, qui sont reliées à leur rapport spécifique aux textes : les Grecs *recopiaient*, les Romains *adaptaient* et les Arabes *traduisaient* les textes tout en détruisant les originaux. R. Brague se pose ici la question de savoir si le déclin de la culture arabe, qui a atteint son apogée au Moyen Âge, n'est pas relié, entre autres causes possibles, à cette élimination systématique des sources, de cette richesse inépuisable que les textes ont toujours représenté pour une culture.

2 *Ibid.*, p. 31. « Notre rapport aux Anciens est devenu un rapport de conservation [...]. [...] le pari culturel de l'Occident est que les textes anciens auront toujours quelque chose à nous apprendre. C'est ce qui permet d'écrire l'histoire intellectuelle de l'Europe comme celle d'une suite à peu près ininterrompue de renaissances. »

Plus près de nous, Mikhaïl Bakhtine, penseur russe du XX^e siècle, affirme également que le texte (oral ou écrit), est une source primaire et unique en sciences humaines, permettant l'étude et le renouveau de la pensée. Le processus d'enrichissement culturel est possible grâce au dialogue que le sujet mène d'abord avec lui-même et ensuite avec les autres individus (consciences), époques et cultures. Tout comme l'acte[3], le texte représente une forme par laquelle le sujet se dévoile à l'extérieur, devient l'objet accessible aux autres et s'enrichit par les voix d'autrui.

Le texte est un objet à double facette. Tout d'abord, il est une entité achevée qui existe en soi avec son code linguistique, ses références reconnues par un large public (aspect général et répétitif), et, en même temps, il est ouvert, inachevé et destiné à l'éternité (aspect unique et individuel). Ce double rapport se traduit par la tension qui habite le texte entre la signification et le sens[4]. Seul le sens est relié à une valeur (justice, vérité, bonté, beauté, etc.) et a besoin d'une compréhension dialogique, c'est-à-dire d'une compréhension qui est une réponse active (accord/désaccord/ jugement) aux questions posées dans le texte interprété. Car pour que celui-ci puisse réaliser et dévoiler son aspect ouvert, il doit s'adresser à un lecteur potentiel qui, à son

3 Bakhtine considère que l'humain avec ses actes (pensées incluses) est un genre de texte qu'on peut interpréter comme une réplique, une position sémantique, un système de motifs, etc.

4 La **signification**, pour Bakhtine, est le contenu sémantique. Elle ne peut être interprétée qu'à partir de la vie, du contexte, du langage. Par contre, le **sens** est extérieur au langage, il est inatteignable dans sa totalité, car il dépasse le donné, le temps, l'espace, la conscience individuelle.

tour, est responsable d'y laisser sa trace[5]. Sans ce rapport dialogique entre au moins deux consciences différentes (l'auteur du texte et son lecteur), dont il sera question plus loin dans ce travail, le texte n'existe tout simplement pas ou il existe en tant qu'objet sans vie.

Du point de vue épistémologique, la pensée dans les sciences humaines, selon Bakhtine, est orientée vers le sens et comme celui-ci est une réponse à une question, l'interprète, en tant que sujet pensant, agissant, créant, a pour tâche de rendre le texte parlant par le dévoilement de toute la potentialité de son contenu. Le sens ne vise pas à changer l'objet en soi mais à se transformer lui-même tout en laissant l'objet intact. Cependant, le sens ne se trouve pas dans une seule conscience unifiante mais, au contraire, il existe en dehors de la subjectivité, c'est-à-dire aux frontières d'une subjectivité avec d'autres subjectivités, d'une culture avec une autre, du « petit temps » (la vie unique de l'être) avec le « grand temps » (l'ensemble d'acquisitions culturelles de l'humanité)[6] dans lequel aucun sens ne meurt. Chaque réponse à une question posée par le texte n'en est qu'une parmi tant d'autres qui restent à être dévoilées à leur tour[7].

---

5 Bakhtine (1986)a. Le penseur l'exprime ainsi : « Pour un mot (et par là, pour l'humain), il n'y a rien de pire que le manque de réponse.» Dans *Les articles sur la critique littéraire*, « Le problème du texte ... », p. 498.*

* Toutes les citations tirées des ouvrages publiés en russe sont traduites par l'auteure de cet article.

6 Ce sont des termes de Bakhtine qui sont pertinents pour toute sa pensée.

7 Cette partie de la réflexion sur le sens est inspirée de Bibler, pp. 112-113. Il faut ajouter aussi que Bakhtine considère que tout phénomène lié à la culture existe aux frontières, aux croisements (moi/autrui, individuel/social, concret/invisible, ici/ailleurs, etc.).

De par sa double nature (objet à la fois fini et inachevé), le texte est une unité dans une série de textes produits à l'intérieur d'un domaine. En même temps, il est une monade reflétant en elle-même tous les autres textes qui concernent le même objet d'étude. Si le texte, comme nous avons déjà vu, vise une réponse active de la part du chercheur, la réception du texte est donc un événement unique, impossible à répéter, « un nouveau chaînon dans la chaîne historique de la communication verbale »[8]. Et c'est cet événement-là qui prolonge la vie du texte tout en témoignant de sa potentialité inépuisable, de son intraduisibilité jusqu'à la fin. Autrement, le texte et son auteur sombrent dans le néant.

Pour décrire visuellement le texte en tant qu'énoncé (le mot dialogique) prononcé ou écrit, il faut l'imaginer déployé à la fois horizontalement et verticalement. À l'horizontale, il se place entre les textes qui l'ont précédé et, d'une part, le sens unique qui sera dévoilé par son lecteur dans un contexte précis et, d'autre part, le sens potentiel qui sera découvert par les destinataires inconnus, mariant ainsi le passé et l'avenir dans l'unité du texte, close et ouverte à la fois. Quant à la verticale, c'est un surdestinataire qui est suspendu au-dessus des participants du dialogue. Il s'agit du troisième sujet, le premier étant l'auteur réel et le deuxième le lecteur, qui se trouve à l'extérieur du texte mais qui influe sur son sens. Bakhtine définit cette catégorie comme :

> une compréhension « responsive » absolument juste qu'on peut prévoir soit dans un au-delà métaphysique soit dans un temps éloigné. [...] Dans des époques

8 Bakhtine (1986)a, p. 476.

> différentes et selon la variété de la compréhension du monde, ce surdestinataire et sa compréhension « responsive » idéalement fidèle reçoivent diverses expressions idéologiques concrètes (Dieu, vérité absolue, jugement impartial de la conscience humaine, peuple, jugement de l'histoire, science, etc.). [...] une instance supérieure de la compréhension « responsive » qui peut s'éloigner dans différentes directions. [...] une compréhension « responsive » d'un tiers participant invisible[9] .

Par l'ouverture infinie de son sens, le texte aspire à remplir sa tâche dialogique, c'est-à-dire à entrer dans le grand temps, à pénétrer dans la vérité éternelle, à enrichir l'histoire spirituelle de l'humanité.

2. L'interprète

Dès ses premiers écrits, au début des années vingt, Bakhtine critique différentes approches, dites scientifiques, de l'analyse du texte : psychologique, formaliste, linguistique[10], qui selon lui, appauvrissent le texte, le réduisant au niveau d'une simple donnée, d'un simple objet sans vie, alors qu'il devrait être découvert dans toute sa richesse et potentialité. Ainsi, Bakhtine fait la distinction épistémologique entre la scientificité ontologique, qui s'oriente vers l'empirique et le calculable, et celle visée en sciences humaines qui est centrée sur la manière d'approcher l'empirique, le sens et la finalité[11].

---

9 *Ibid.*, p. 498.

10 Précisons que par *linguistique* Bakhtine comprend la linguistique structuraliste.

11 Notes faites par Poumpianskij lors des rencontres du cercle de Nével, p. 233.

Avant de parler de la fonction de l'interprète, expliquons d'abord la conception bakhtinienne du sujet. Celui-ci n'est pas une entité autonome, fermée, achevée, suffisante en soi, comme dans le cas de l'*étant*[12] chez Gadamer, mais il est ouvert, illimité, imprévisible et complexe, comme le sont par exemple tous les personnages de Dostoïevski. Le sujet bakhtinien serait plutôt *energeia*[13], c'est-à-dire fonction, relation, tension qui vit aux frontières entre soi-même et l'autre, l'individuel et le collectif, l'idéologique et le social, le pratique et le spirituel, le concret et l'abstrait, le familier et l'étranger, le dedans et le dehors, le passé et le présent.

Dans sa définition du sujet, Bakhtine se rapproche et se distingue à la fois des autres penseurs de la deuxième moitié du XX^{e} siècle qui ont annoncé la dissolution et même la destruction du sujet, lequel est soumis soit aux mythes et structures sociales (Lévi-Strauss), soit à l'inconscient (Lacan), soit à la langue (Barthes), ou bien encore aux discours véhiculés par le pouvoir et les institutions (Foucault). Bien que le penseur russe abandonne aussi le concept du Cogito unifiant et intégral, et bien qu'il conçoive le sujet comme une entité divisée qui est submergée et modelée par son milieu social, sa place spatio-temporelle, les formes de la vie bien cristallisées (langages, genres, rites, etc.) et même par les voix d'autrui, il souligne en même temps que le sujet, de par son unicité et son ancrage dans la vie concrète, est « l'être-événement » non seulement libre mais responsable d'agir,

12 Celui qui existe parmi d'autres. Voir l'article de Warner.
Humboldt, en parlant du langage, fait la distinction entre *ergon* (instrument, produit) et *energeia* (activité incessante, énergie créatrice).

d'accomplir les actes[13], responsable de créer le monde, c'est-à-dire de sauvegarder, d'activer et d'enrichir le contenu de la culture, composé des énoncés qui remplissent l'espace du grand temps. Seule la participation active par l'acte, qui fait le pont entre la vie concrète et le contenu de la culture (théorie, esthéthique, éthique, science, religion, toute forme de normativité), assure que l'humain peut s'orienter vers la valeur et que la culture perdure. Critiquant la théorisation et l'esthétisation de la vie, Bakhtine ne sépare pas l'acte de son produit mais pose un signe d'égalité entre les deux. L'acte dans la théorie n'est qu'une idée pure sans poids. Seule la vie réelle est son seul et véritable juge[14].

Quelle est donc cette responsabilité devant le texte, responsabilité vue comme un acte, un événement unique qui prend place dans la vie vivante ? C'est par l'empathie, explique Bakhtine, que l'interprète peut ressentir l'objet de ses études (l'intérieur) en s'objectivant soi-même (l'extérieur) et en retournant ensuite à lui-même (l'intérieur) enrichi de la nouvelle perception. C'est ainsi qu'une vision originale et unique de l'objet se crée. L'empathie active ne présuppose pas une perte de la place unique du sujet-interprète, comme cela prévaut en psychologie ou en ethnologie, mais au contraire, elle garantit la rencontre de deux consciences libres et autonomes, condition primordiale qui fait

13 L'acte est l'un des concepts-clés de la pensée bakhtinienne. Son premier texte daté de 1919 *Vers la philosophie de l'acte* est entièrement consacré à cette problématique.

14 Pensons ici à Raskolnikov de *Crime et châtiment* de Dostoïevski. Son calcul justifiant le meurtre de la vieille usurière n'a du poids qu'au moment où il passe à l'acte. C'est là qu'il devient doublement responsable de ce qu'il a accompli : il doit répondre du point de vue juridique (responsabilité devant la loi et la société) et du point de vue moral (responsabilité devant sa conscience tourmentée).

vivre l'objet et qui modifie le sujet[15]. Mais, pour que l'empathie devienne un acte, il faut comprendre cet événement unique (rencontre du sujet avec le texte) et saisir sa vérité dans l'unité de cet acte[16]. Pour Bakhtine, la réponse active au texte qui est une autre conscience parlante, un autre sujet, un « tu » qui s'affirme à partir de sa position unique du « je »[17], est le prédonné, c'est-à-dire ce qui est donné comme devoir pour dépasser le donné (l'être en tant que tel).

Maintenant, posons la question sur la place de l'interprète. À vrai dire, Bakhtine ne donne pas de réponse précise à ce sujet. Dans son article « Le problème du texte en linguistique, philologie et autres domaines des sciences humaines», le penseur soulève cette question d'une manière ambiguë à un endroit, l'interprète est situé à la place du lecteur, c'est-à-dire du deuxième sujet, le premier étant l'auteur (p. 474), et, à un autre endroit, il est identifié avec le troisième sujet, le surdestinataire (pp. 497-498). Mais, dans un article que Bakhtine a écrit à la demande de la revue *Novyj Mir*, le penseur insiste sur le fait que le chercheur doit garder sa position d'extériorité (l'exotopie) dans le temps, dans l'espace et dans la culture « [...] par rapport à ce qu'il veut comprendre créativement[18] ». Une personne ne peut se connaître en se regardant dans un miroir qui n'est qu'un reflet

15 Sur l'empathie, voir *Vers la philosophie de l'acte*, pp. 21-23.

16 *Ibid.*, pp. 23-24.

17 Benveniste définit de la même manière les rôles des locuteurs au moment où le langage est mis en action : « Le langage n'est possible que parce que chaque locuteur se pose comme *je* dans son discours », p. 260.

18 Bakhtine (1986)b, pp. 507.

unidimentionnel, mais dans le contact avec une autre personne. Quant à la culture, la situation est semblable : elle ne peut dévoiler ses sens qu'à la rencontre d'une autre culture. Poser des questions à partir de l'extériorité, veut dire ouvrir, faire éclater ce qui est clos et achevé (systèmes, théories, représentations).

Pour revenir à la double place du chercheur, Novikova la commente de la manière suivante : « [...] le texte est non seulement adressé à l'autre mais il est destiné à la vérité éternelle[19]. » Dans ce contexte, l'interprète qui se trouve à l'extérieur (le principe de l'exotopie) devrait coïncider avec le troisième participant du dialogue, le juge suprême qui a la capacité d'embrasser le dialogue dans sa totalité et de se déplacer librement entre les opinions de chaque participant[20]. Par contre, pour Bibler, l'interprète est tout simplement le destinataire du texte, le « tu » auquel le texte s'adresse. Malgré l'identification de ces deux sujets, le premier ne devrait pas remplacer l'autre mais garder plutôt sa position d'extériorité, par une forme de distanciation par rapport au destinataire[21].

Cependant, cette ambiguïté possiblement insoluble du propos bakhtinien soulève une question intéressante dans le domaine de la traduction. Il est connu que les traductions ont une vie courte et que peu d'entre elles dépassent l'original et deviennent immortelles. Est-il possible que la place choisie par le traducteur, consciemment ou inconsciemment, jouerait un rôle

19 Novikova, p. 105.

20 *Ibid.*, p. 105.

21 Bibler, p. 116.

décisif quant à la survie d'une traduction ? Saisir ce qui dépasse le temps ou ce qui transcende la réalité, c'est-à-dire la vérité de la condition humaine ou la valeur indestructible destinée à la postériorité, et non pas le contexte plus immédiat du lecteur, peut avoir de l'impact sur le sens, l'interprétation et la portée d'un texte[22]. De ce point de vue, la traduction dépasse la passivité de la réécriture et devient une activité créative et engageante. Bakhtine souligne le fait que l'interprète est l'auteur du deuxième texte. Dans son principe dialogique, tous les sujets « branchés » au dialogue sont égaux et chaque énoncé est valide en soi. L'objet du dialogue, le même pour tous les participants, est, par contre, traité à partir du contexte unique de chaque subjectivité, qui a la responsabilité non seulement de répondre à des questions posées mais aussi d'anticiper celles qui pourront éventuellement surgir dans l'avenir. C'est grâce à cette participation active que le sujet cesse d'être une potentialité vide qui mène une existence dans l'alibi de la vie, dans la désertion devant la culture, et qu'il devient auteur de celle-ci : l'artiste-créateur par sa capacité de capter et d'innover les idées, et l'interprète grâce à son travail actif sur les textes.

Mais en quoi consiste le travail d'interprétation ? Bakhtine a essayé de cerner ce problème et de donner quelques indications à ce propos. Selon lui, le chercheur a pour but de découvrir les voix présentes dans le texte en remontant aussi loin que cela est possible, de les stimuler à s'exprimer, de comprendre le sens caché

22 Les traductions « infidèles » mais immortelles de l'écrivain et poète russe Boris Pasternak pourraient servir d'exemple. Pasternak sélectionnait de l'orignal ce qui est était purement humain et diminuait librement les autres aspects de l'original. Ces traductions, fortement critiquées par ses contemporains, sont continuellement rééditées.

des énoncés du point de vue de son propre horizon, de distinguer la vérité du mensonge, de faire durer le texte dans le grand temps. Son but est aussi de comprendre l'événement unique qui se produit à la rencontre d'un sujet avec un texte et de saisir le sens de cette rencontre non reproductible[23]. Et finalement, la tâche de l'interprète est de répondre à des questions posées dans le texte, car celui-ci est un objet vivant et débordant de sens. En d'autres termes, le texte est une « frontière des répliques qui se rencontrent [...], des discours qui s'orientent l'un vers l'autre [...]. Sinon, le texte n'existe pas »[24].

À cet endroit, une question se pose sur le rôle du traducteur : devrait-il reproduire les chaînes dialogiques traversant le texte (question-réponse-question) dans la langue d'arrivée ou bien pourrait-il introduire sa voix, ses propres réponses aux questions identifiées et même en poser de nouvelles à son tour ? L'être humain, selon Bakhtine, malgré son besoin des normes, des systèmes et des représentations qui l'aident dans son orientation quotidienne, possède une nature fondamentalement dialogique qui le pousse à se repenser en continu. À partir de cette position bakhtinienne, le concept de la fidélité en traduction pourrait être repensé en fonction des deux présupposés suivants : comme contraire à la nature humaine et comme appauvrissant le dialogue qui représente une partie vitale absolument inouïe de l'humanité.

---

23 Les questions à se poser lors de l'interprétation ou de la traduction du texte seraient les suivantes : pourquoi ai-je choisi de travailler sur ce texte ? qu'est-ce qu'il pourrait me dévoiler ? quel type de questionnement suscite-t-il ? quel impact peut-il avoir sur moi-même, sur ma culture, sur le monde ?

24 Bibler, p. 117.

3 Interpréter : connaître et comprendre

Ayant défini la nature du texte et le rôle de l'interprète, il reste à expliquer ce qu'est l'interprétation. Pour Bakhtine, ce processus complexe se divise en deux étapes : connaître et comprendre.

Mais tout d'abord, il faut distinguer les textes que Bakhtine élimine de l'interprétation, en les définissant comme non valides pour la connaissance : 1) les textes sans destinataire, car ils n'ont pas de sens; 2) les textes qui ne visent pas la compréhension, car ils n'ont pas de sens non plus; 3) les textes qui ont un sens ouvert, bien dévoilé, car ils tournent au truisme; 4) les textes qui visent les applaudissements immédiats, car ils sont centrés sur l'actualité.

La réalité en tant qu'objet à connaître peut être dévoilée à partir de ce qui est donné, c'est-à-dire à la base des processus objectifs de la nature qui sont extérieurs et indépendants du sujet (l'explication, la description, la pensée *sur* le monde), ainsi qu'à travers ce qui est prédonné (donné comme tâche), donc lié à l'esprit humain et à la culture (la compréhension, la pensée *dans* le monde)[25]. Pour connaître, il faut une seule conscience, mais pour comprendre, il en faut une relation dialogique d'au moins deux interlocuteurs. Ces deux processus prémentionnés, objectif et subjectif, fonctionnent en interaction mais à condition que la description du texte (l'activité passive) constitue l'étape préliminaire de sa compréhension (l'activité engageante).

25 La distinction entre la description et la compréhension a été faite par Dilthey.

Dans la pensée bakhtinienne, on peut distinguer quatre actes distincts de la compréhension : 1) la perception du texte; 2) la reconnaissance et la compréhension de la signification générale du texte dans la langue donnée; 3) la compréhension de sa signification dans le contexte d'une culture donnée; 4) la compréhension dialogique active de son sens (débat : accord/ désaccord)[26].

En revanche, dans son analyse du dialogue entre l'auteur et l'interprète, Bibler fait ressortir deux mouvements principaux. Tout d'abord, le chercheur doit saisir le contexte du texte pour se retrouver face-à-face avec l'auteur et, ensuite, passer « à la hauteur de l'âme [...] aux profondeurs des idées[27] », à ce qui est l'humain dans l'humain, ce noyau libre, ouvert et indestructible. Pour ce faire, il faut comprendre le texte et non seulement le connaître. Bibler soulève trois aspects de la compréhension chez Bakhtine [28]. Premièrement, la compréhension n'a de sens qu'à condition d'être considérée comme l'inter-compréhension entre l'auteur et l'interprète dans laquelle ils sont, tous les deux, sujets autonomes engagés dans le dialogue. Deuxièmement, la compréhension n'est pas un savoir mais une communication qui s'établit entre l'auteur et le lecteur. Le texte n'est pas créé pour être compris mais pour s'sdresser à l'autre. Et troisièmement, on peut envisager la compréhension à condition de passer par l'auto-conscience qui incorpore une autre conscience dans la non-coïncidence avec soi-même.

---

26 Novikova, p. 104.

27 Bibler, p. 119.

28 *Ibid.*, pp. 119-120.

Que veut finalement dire comprendre un texte ? Bibler répond qu'il faut : 1) comprendre le sens de ma vie comme une orientation vers l'autre; 2) comprendre la réception d'une altérité sans perdre mon identité; 3) comprendre que mon *je* n'a de sens que quand il répond avec son être à une question posée par quelqu'un d'autre; 4) comprendre que je suis, en tant que sujet, ouvert, inachevé et que je peux changer, évoluer, recréer et même changer mon propre sens[29].

C'est la rencontre entre le texte et l'interprète, entre un sens-contenu avec la place unique et distincte du sujet répondant, entre le « grand temps » (culture) et le « petit temps » (vie individuelle) qui fait valider les valeurs acquises et fait découvrir des nouveaux sens. Mais rien de valide ne se crée sans l'amour. Seul l'amour, investi par l'interprète dans le texte, qui permet de faire vivre ce dernier dans toute sa complexité, potentialité et splendeur. Seul l'amour fait voir le texte non comme un objet fixe et tangible mais, pour reprendre les termes de Lévinas, presque comme un visage que l'on veut regarder pour percer le mystère et l'intensité du travail intérieur du créateur, travail qui est inséparable de la quête, des angoisses, des obsessions et des souffrances dans lesquelles naissent les idées.

4 Conclusion

Ce travail n'est qu'une modeste esquisse consacrée au problème du texte, de l'interprète et de l'interprétation, élaboré dans l'oeuvre bakhtinienne.

---

29 *Ibid.*, pp. 122-123.

Le texte, selon Bakhtine, est un élément de la création humaine qui est orientée vers une valeur et dont le produit remplit l'espace du grand temps. Il est une source inépuisable de richesse qui promet le renouveau de la pensée grâce au chercheur qui libère l'auteur de la prison de son temps et fait sortir le potentiel insoupçonné des mots préservés[30]. Mais le texte est aussi un événement dans la vie du lecteur : il est cette autre conscience qui agit sur celui qui lit, réfléchit, comprend, interprète, traduit. C'est grâce au texte que le lecteur réalise qu'il est inachevé, ouvert à la parole de l'autre et apte à se repenser. Il prend également conscience que l'auteur, tout en s'adressant à lui, l'incite au dialogue sans jamais donner les réponses définitives.

BIBLIOGRAPHIE

BAKHTINE, Mikhaïl (1986)a : « Le problème du texte en linguistique, philologie et autres domaines des sciences humaines », dans *Les articles sur la critique littéraire*, Moscou : « Khoudojestvennaja Litératoura », pp. 473-500 [en russe].

BAKHTINE, Mikhaïl (1986)b : « Réponse à *Novyj Mir* », dans *Les articles sur la critique littéraire*, Moscou : « Khoudojestvennaja Litératoura », pp. 501-508 [en russe].

BAKHTINE, Mikhaïl (1986)c : « Les notes », dans *Les articles sur la critique littéraire*, Moscou : « Khoudojestvennaja Litératoura », pp. 509-531 [en russe].

BAKHTINE, Mikhaïl (1994) : « Vers la philosophie de l'acte », dans *Travaux des années vingt*, Kiev, Firm « Next », pp. 9-68 [en russe].

BENVENISTE, Émile (1966) : *Problèmes de linguistique générale*, tome I, Paris, Gallimard.

30 Bakhtine (1986)b, pp. 505-506.

BIBLER, V. S. (1991) : *Mikhaïl Mikhaïlovich Bakhtine ou la poétique de la culture*, Moscou, Édition « Progress » [en russe].

BRAGUE, Rémi (1991) : « Les intermédiaires invisibles. Entre les Grecs et nous, Romains et Arabes », *Les Grecs, les Romains et nous. L'Antiquité est-elle moderne ?*, Roger-Pol Droit (dir)., Paris, Le Monde Éditions, pp. 18-35.

EMERSON, Caryl (1983) : « Translating Bakhtin : Does His Theory of Discourse Contain a Theory of Translation? », *University of Ottawa Quarterly*, Vol. 53/1, pp. 23-33.

NOTES (1992) de cours sur Kant pris par son collègue Lév Poumpianskij, présentées par N. I. Nikolaev, « Cours et conférences de Bakthine 1924-1925 dans les notes de Poumpianskij », *Bakhtine comme philosophe*, Moscou, Izdatel'stvo « Naouka », pp. 221-252 [en russe].

NOVIKOVA, L. I. (1992) : « Vers une méthodologie de la connaissance en sciences humaines », dans *Bakhtine comme philosophe*, Moscou, Izdatel'stvo « Naouka », pp. 97-109 [en russe].

PONZIO, Augusto (1993) : *Signs, Dialogue and Ideology*, tr. Susan Petrilli, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.

SABO, Kathy et Greg Marc NIELSEN (1984) : « Critique dialogique et postmodernisme », *Études françaises. Bakhtine*, Vol. 20/1, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, pp. 75-85.

VOLOSINOV, V. N. (1973) : *Marxism and the Philosophy of Language*, tr. Ladislas Matejka et I. R. Titunik, Seminar Press New York.

WARNER, Christiane (1984) : « Étant ou *Energeia*. Le sujet dans l'oeuvre de H.-G. Gadamer et M. Bakhtine », *Texte - Revue de critique et de la théorie littéraire*, Vol. 3, Toronto, Les Éditions Trintexte, pp. 141-158.

III. *Langues de spécialité : terminologie et discours spécialisés*

L'opacité des termes

Jacques Lethuillier
Université de Montréal

L'opacité est une caractéristique du terme. Ici, nous employons ***terme*** dans le sens d'une forme linguistique attachée à une notion terminologique. Le terme ou forme linguistique évoque un « *sens* » qu'il ne faut pas confondre avec la notion elle-même, sinon il s'agirait d'une définition. Ce sens, ***littéral***, ***subjectif***, c'est un peu le sens que l'on déduirait d'une forme linguistique que l'on entendrait pour la première fois dans un contexte spécialisé. Il pourrait aller du *vide* (aucune idée du sens, opacité totale) à la *transparence intégrale* (cela devrait être très rare). La motivation est la mesure dans laquelle une forme linguistique évoque la notion ou sens qui lui est attaché. Et, en gros, l'opacité est l'absence de motivation.

Avant d'aller plus loin, il serait opportun de rappeler qu'une notion est un ensemble d'aspects indépendants qui joue le rôle de ***filtre référentiel*** et, en tant que tel, détermine une classe d'objets individuels présentant une grande cohérence. Les aspects sont choisis pour obtenir un tel résultat. Si les objets individuels possèdent ces aspects, ils appartiennent à la classe notionnelle ou terminologique correspondant à cet ensemble d'aspects, à cette notion.

Les aspects formant une notion se répartissent en deux groupes. Un premier groupe réunit les aspects que l'on trouve dans

la définition de la notion fournie par les dictionnaires. Il s'agit des aspects fixant la place de la notion dans le système notionnel. Le deuxième groupe d'aspects réunit les aspects se retrouvant dans les descriptions encyclopédiques, et il est impliqué par ceux du premier groupe. On dit parfois que ce sont des aspects ou caractères consécutifs.

Ainsi, une notion est assimilable à un prédicat-filtre complexe à deux composantes : une composante centrale, la composante définitoire, et une composante périphérique, la composante encyclopédique. Une notion est désignée le plus souvent par une forme linguistique ***évoquant en raccourci*** la composante centrale de la notion. Si certains aspects consécutifs, dans le champ notionnel considéré, sont en correspondance biunivoque avec les aspects définitoires, leur évocation peut aussi être à la base de la désignation de la notion.

Tout l'intérêt de la terminologie, c'est de permettre l'emploi de formes linguistiques très concises pour référer à des prédicats complexes. Grâce à la terminologie, la communication devient superefficace. À condition toutefois que les locuteurs aient dans la tête des tables de correspondance entre ces formes concises qu'on appelle des termes et au moins quelque chose qui ressemble aux définitions des notions. On s'échange de la sorte des « *sens lourds* » au moyen de « *formes courtes* ». Et cela, à des fins de désignation et de description.

Mais un tel système serait sans doute difficilement opératoire si les correspondances entre ce que les termes ou formes linguistiques évoquent et les notions étaient totalement arbitraires, purement conventionnelles. Autrement dit, s'il n'y avait pas du tout

de motivation. Si les termes étaient totalement opaques, comme les codes d'un catalogue. L'apprentissage et la mémorisation seraient très lourds.

L'origine de l'opacité apparaît clairement quand on examine le schéma général de la désignation terminologique. Imaginons une série de quatre notions apparentées, nées d'un même générique, qui sont de plus en plus spécifiques. Le terme associé à la notion la plus générique est monolithique, et sa forme est N (noyau). Si l'on veut que les désignations des spécifiques constituant la série soient les plus transparentes possibles, il faut leur donner les formes suivantes :

N (GÉNÉRIQUE ORIGINAL)
MOTEUR

$N + D_1$
MOTEUR THERMIQUE

$N + D_1 + D_2$
MOTEUR THERMIQUE À COMBUSTION INTERNE

$N + D_1 + D_2 + D_3$
MOTEUR THERMIQUE À COMBUSTION INTERNE VOLUMÉTRIQUE

où les déterminants D_1, D_2 et D_3 représentent les aspects ajoutés successivement aux composantes centrales dont nous parlions antérieurement pour former des notions de plus en plus spécifiques. Le respect d'un tel schéma, dans la mesure en particulier où ces déterminants ne seraient pas monolithiques, conduirait vite à des longueurs prohibitives pour les termes, qui cesseraient d'être manipulables et mémorisables. À l'opacité irréductible liée à la forme du noyau, s'ajoute une opacité dérivant de l'obligation de concision.

LES MONOLITHIQUES

Ainsi deux types d'opacité sont à considérer, celle des ***monolithiques*** et celle des ***syntagmatiques***. Compte tenu de la perspective d'apprentissage des langues de spécialité dans laquelle nous nous plaçons, ce n'est pas l'opacité des monolithiques qui nous intéresse au premier chef. Mais comme elle intervient dans celle des syntagmatiques, nous commencerons par quelques observations à son sujet. Disons d'abord que l'opacité des monolithiques n'est pas dans un rapport simple avec la motivation objective, qui est morphologique et métaphorique. L'opacité des termes monolithiques ne dépend pas exclusivement de leur motivation. Elle se trouve aussi liée à la rareté d'occurrence.

Étrangeté/rareté

Ainsi, ***diesel*** évoque des choses certainement justes sur la notion qu'elle sert à pointer, même si, intrinsèquement, ce terme se caractérise par une motivation à peu près nulle. Par contre, un terme comme ***capsulisme*** se révèle totalement abscons en raison de sa rareté, malgré le fait que tout locuteur francophone connaît le mot ***capsule*** et est très familier avec le suffixe ***isme***. Le mot capsulisme serait en bonne compagnie avec des monolithiques comme ***crapaudine***, ***barbotine***, ***paraison***, ***crépine***, ***boîtard***, ***astragale***, ***quenouille***, ***crépine***, ***balustre*** et ***clavette***.

Opacité savante et métonymique

À côté de cette sorte d'opacité par étrangeté et rareté, on peut distinguer deux autres grandes formes d'opacité affectant les monolithiques : d'une part, l'opacité par origine savante et, d'autre part, l'opacité par métonymie.

Mots savants		*Métonymes*	
adiabatique	eutectique	carter	galvanomètre
isobare	***balistique***	durite	***ohm /mho***
isochore	***comburivore***	pépin	ohmmètre
allotropie	isochrone	***pépinologue***	bécher
thermolyse	pléisochrone	chatterton	***dudgeon***
hydrolyse	isotope	ampère	dudgeonnage
rhéologie	***anisotrope***	ampèremètre	pasteurisation
rhéopexie	***isotrope***	volt	***bilharziose***
rhéostat	***tribologie***	voltmètre	***palmer***

Interférence avec la langue générale

On pourrait faire état d'une dernière grande catégorie de termes monolithiques opaques, celle des termes en rapport d'interférence avec la langue générale, qui prennent un sens particulier dans un domaine de spécialité. Il s'agit sans aucun doute d'une catégorie très riche. Nous pensons à des mots comme ceux réunis dans le tableau ci-dessous, dont sans doute pas un seul devrait paraître étranger à un locuteur francophone, même si beaucoup d'entre eux ont des sens très particuliers et très techniques. C'est le cas par exemple pour flambage, qui n'a rien avoir avec l'idée de flamme ou de brûler. Ou de balourd, pas plus en rapport avec le balourd que l'on connaît.

bandage	flambage	dressage
équipage	balourd	brochage
coussinet	cellule (d'avion)	module (engrenage)
palier	gousset	grippage
couple	décochage	virage

Jargon, métaphoriques et sigles

Si l'on voulait être complet, il faudrait encore signaler les termes de jargon comme ***accu***, ***ampli***, les métaphoriques en tout genre comme ***chaussette***, ***moulin*** ou ***usine à gaz*** et les sigles. Les

exemples abondent dans le monde des techniques, et les formes les plus variées s'observent.

goutte de suif
pied-de-biche
bras d'Hercule
poupée
goujon
grub screw
furet
bec-de-cane
sonnette (*à battre les pieux*)
entre cuir et chair
crow bar
Heron head
fraise mouche
tourteau
chaussette
hermine
cheese head (*fillister head*)

LES FAUX MONOLITHIQUES

L'opacité des termes monolithiques est certes très intéressante, mais il ne semble pas que l'on puisse retirer autant de son examen que de l'analyse de l'opacité affectant les termes syntagmatiques. Avant de nous livrer à cet exercice sur des cas particuliers, mentionnons un phénomène à part, celui des faux monolithiques. Pour nous, les faux monolithiques sont formés d'un mot qui en cache deux. Trois cas se présentent couramment : l'ellipse par substantivation adjectivale; l'ellipse du complément ou du noyau, dans le cas d'un terme avec complément; et la troncation par syncope ou double apocope, très opacifiante.

Dans le cas de ces faux monolithiques, l'opacité tient à la disparition de la motivation par suite d'une structure elliptique. On a tendance à ne pas voir ce phénomène, et à considérer la correspondance entre la forme linguistique et le sens plus arbitraire qu'elle ne l'est en réalité. Plus arbitraire qu'elle pourrait l'être, à condition de « *gratter* » un peu.

SUBSTANTIVATION ADJECTIVALE

moteur
pneumatique
amortisseur
différentiel
culbuteur
pétrolier (bateau)
pendulaire (train)
profilé / embouti
cornière
carburant
grosses / fines
harmonique
baladeur
chemical
axial
centrifugal

Examinons quelques-uns des termes du tableau, en commençant par ***pneumatique*** que tout le monde connaît. Je n'obtiens pas toujours beaucoup de succès quand je demande dans mon cours de langue technique quelle est la forme étoffée à l'origine de ce terme. Il s'agit bien évidemment du terme ***bandage pneumatique***, qui est devenu ***pneumatique*** par ellipse, puis ***pneu*** par troncation du genre apocope. L'exemple est instructif pour un traducteur, du fait que l'anglais a fait l'économie du déterminant plutôt que du déterminé. De la forme étoffée originale ***pneumatic tyre*** reste seulement le noyau du syntagme, à savoir ***tyre*** ou ***tire***.

ELLIPSE OU SYNCOPE *(faux monolithiques)*

pile
batterie
distribution
direction
tyre
transformateur
parallélisme
refus
radôme
transistor
bit
diode
triode
cermet
carburéacteur
modem

La force de l'habitude fait que l'on ne voit pas ***moteur*** comme la forme réduite de ***machine motrice***, et ***pile électrique*** comme celle de ***pile d'éléments voltaïques***, une ***pile*** n'étant pas autre chose ici qu'un empilement. Dans la même veine, ***batterie*** découle de la

réduction de ***batterie d'accumulateurs électriques***, le mot ***accumulateur*** résultant lui-même d'une substantivation adjectivale.

Les termes techniques passés dans la langue générale nous offrent encore un exemple convaincant avec ***carburant***, plus motivé qu'il n'y paraît. On comprend mieux l'origine de ce terme quand on sait qu'un hydrocarbure est un carbure d'hydrogène, donc un composé dont la molécule est formée d'une chaîne d'atomes de carbone auxquels sont associés des atomes d'hydrogène, composé susceptible de se combiner à l'oxygène de l'air en dégageant de la chaleur, bref de brûler. Carburer une substance gazeuse ou l'air, c'est donc lui ajouter des hydrocarbures pour le rendre capable de brûler. Le mot ***carburant*** est la réduction de la forme étoffée ***substance carburante***.

Retrouver la forme originale étoffée des termes monolithiques résultant d'une réduction par syncope risque le plus souvent de relever du défi, en particulier lorsque cette forme est empruntée à une langue étrangère.

C'est le cas pour ***radôme***, qui est la contraction de ***radar dome***. Un radôme est donc une enveloppe diélectrique en forme de coupole que l'on trouve sur les avions et qui sert à protéger une antenne radar contre les intempéries. On sait par ailleurs que radar est lui-même le sigle abréviatif de ***radio detection and ranging***. On peut s'étonner cette fois de la présence de l'accent circonflexe sur le « ***o*** » de *radôme*.

Le cas de ***transistor*** est bien connu. Il représente l'amalgame de ***transfer resistor***, qui pourrait se traduire par résistance de transfert. Le domaine est celui des composants

électroniques à la base de tous les circuits, qu'ils soient utilisés pour la mémorisation de l'information ou son traitement. On reste dans le domaine avec ***diode*** et ***triode***, qui forment le début d'une série se poursuivant évidemment avec ***tétrode***, ***pentode***, ***hexode***, etc. L'opacité vient d'abord de l'ellipse du déterminé, sur laquelle se greffe une syncope. Ainsi, pour triode, on est parti de ***tube à trois électrodes***, soit encore *tube* ***tri-électrode***. Toujours en électronique, ***modem***, bien connu de tous les utilisateurs d'ordinateur, est la contraction de ***modulator-demodulator***. (Il faut noter que ***modulateur-démodulateur*** est l'équivalent normal français.) L'origine du mot ***bit***, syncope à partir de ***binary digit***, est rappelée elle aussi dans tous les dictionnaires.

Pour les spécialistes du nucléaire, les métallurgistes, et même les électroniciens, le terme ***cermet*** est familier. C'est un générique évoquant une famille de matériaux composites à squelette céramique au sein duquel existe une phase métallique (pour le *Grand Larousse*). Ces matériaux possèdent des propriétés intéressantes liées à la ductilité de la matrice métallique, jointes à une résistance au fluage améliorée par la présence de la dispersion fine du composé réfractaire dans la matrice. On note que la réduction procède par double apocope et que les accents du français ont disparu, comme dans le cas de ***modem***.

LES SYNTAGMATIQUES

Faux syntagmes libres

Les choses se compliquent avec les termes syntagmatiques. Un premier type d'opacité assez spécial se manifeste sous la forme de ce que nous pourrions qualifier de fausse transparence. On peut

parler de fausse transparence quand il est difficile de savoir si un syntagme est lexicalisé ou non. Les exemples de telles situations sont nombreux.

Voici une petite liste de termes suscitant une telle interrogation pour le profane. Des exemples ont été pris dans les domaines les plus variés: physique, pétrole, nucléaire, automobile, métallurgie, géométrie, etc.

FAUX SYNTAGMES LIBRES

alliage blanc
huile bleue
bruit blanc
lumière blanche
huile blanche
corps noir
boîte noire
béton jeune
béton maigre
roue froide
roue chaude
produits blancs
produits noirs
bougie froide
bougie chaude
neutron rapide
neutron lent
neutron thermique
neutron prompt
moteur carré
moteur plat
moteur atmosphérique
pompe hydraulique
liant hydraulique
liquide hydraulique
surface réglée
eau lourde
eau légère
glace sèche
avant déformable

On peut se poser la question à propos de syntagmes comme ***bougie chaude*** et ***bougie froide***. Est-ce que ***lumière blanche***, ***bruit blanc***, ***salle blanche***, ***huile blanche*** et ***huile bleue*** sont des termes ou des syntagmes libres ? Qu'en est-il de ***corps noir*** et de ***boîte noire***? De ***neutron rapide***, ***neutron lent***, ***neutron thermique*** et ***neutron prompt*** dans le domaine du nucléaire ?

De façon générale, le problème se pose dès lors que la forme terminologique composée se réduit à la séquence **NOM + ADJECTIF/PARTICIPE PASSÉ OU PRÉSENT**. Il s'agit de

savoir si le caractère représenté par le déterminant a des implications ou non. Dans l'affirmative, une ***bougie froide*** est plus qu'une bougie qui n'est pas chaude, plus qu'une bougie se trouvant à une température basse. Ce terme renvoie à une bougie conçue et fabriquée de telle façon que l'évacuation de la chaleur se fasse très efficacement.

Pour certains faux transparents, le décodage n'est pas évident. Ainsi, un ***neutron thermique*** n'est pas un neutron qui contient de la chaleur ou qui transforme de la chaleur en quelque chose d'autre comme un ***moteur thermique***, qui évoque une notion connue de tous. En fait un ***neutron thermique*** est un neutron qui a été ralenti au point que sa vitesse est égale à celle des particules du milieu où il se trouve, vitesse due à l'agitation thermique de la matière.

La notion ***avant déformable*** n'est guère plus évidente, en dépit des apparences. Dans le domaine de l'automobile, ce terme réfère à la partie avant d'une automobile, et le « *déformable* » ici n'a pas la valeur usuelle de l'adjectif déformable, car d'une certaine manière tout objet ou partie d'objet matériel est déformable. Ici *déformable* veut dire conçu pour que sa résistance au choc soit faible par rapport à celle de l'ossature de l'habitacle, de sorte que sous l'effet d'un choc elle s'écrase littéralement sans risquer de fracasser cette dernière et de passer à travers.

Les syntagmatiques synthétiques

La désambiguïsation des syntagmes peut se révéler plus délicate encore. Toujours dans le cas des formes synthétiques binaires, il arrive que le déterminant puisse avoir valeur adjectivale ou valeur de substantif en apposition. Une série intéressante nous est offerte avec le déterminant moteur. Le mot ***moteur*** est la réduction par substantivation adjectivale de la forme étoffée ***machine motrice***. Par ailleurs, ce mot a également valeur d'adjectif simple. Dans la liste des termes ci-dessous, l'analyse n'est pas toujours immédiate, au moins pour le néophyte.

Le déterminant ***moteur*** a valeur adjectivale dans le cas des huit premiers termes. En d'autres mots, si le déterminé était féminin, il s'accorderait. Cela donnerait ***force motrice*** à la place de ***couple moteur***. Mais à partir de ***huile moteur***, le déterminant est le substantif moteur, en apposition. Évidemment, il n'y a pas d'ambiguïté pour ***huile moteur***. On ne saurait en dire autant pour les quatre derniers termes.

Examinons les termes des deux premiers groupes. L'adjectif **moteur**, d'après les dictionnaires veut dire « *qui produit du mouvement* » ou « *relatif au mouvement* ». La qualification est directe avec ***couple moteur***, qui signifie bien couple produisant du mouvement.

Elle l'est moins avec ***travail moteur***, à voir comme le télescopage de travail d'une ***force motrice*** ou d'un ***couple moteur***. Le travail ne produit pas vraiment du mouvement. On en dépense pour obtenir du mouvement. ***Temps moteur*** procède d'un même

raccourci. Il désigne une période pendant laquelle du travail moteur est produit.

SYNTHÉTIQUES AVEC MOTEUR

couple moteur
  couple résistant
travail moteur
  travail résistant
temps moteur
  temps résistant

arbre moteur
  arbre récepteur
essieu moteur
  essieu porteur (dead axle)
piston moteur
  piston auxiliaire (displacer)

fluide moteur
  fluide réfrigérant
huile moteur

carter moteur
  carter de distribution

compartiment moteur
  habitacle
fuseau moteur

frein moteur

Passons au deuxième groupe. ***Arbre moteur*** et ***essieu moteur*** vont assez bien ensemble. Pour beaucoup de raisons. On ne peut pas dire qu'un ***arbre moteur*** produit du mouvement comme on le dirait par exemple d'une machine motrice ou encore, on le verra un peu plus loin, du fluide moteur toujours présent dans un moteur thermique. En fait un ***arbre moteur*** communique un ou du mouvement dans une chaîne cinématique. Il ne produit pas le mouvement, mais le reçoit (le premier) et le transmet. On comprend que ***arbre moteur*** s'oppose à ***arbre récepteur***, ou encore à ***arbre de transmission***. Qu'en est-il de ***essieu moteur*** ? Personne ne se surprendra que l'on n'oppose pas ***essieu moteur*** à ***essieu récepteur*** ? ***Essieu moteur*** est un terme, autrement dit un syntagme lexicalisé. Mais un ***essieu moteur*** est aussi *récepteur*. Dernier élément d'une chaîne de transmission, il communique le mouvement que lui-même reçoit à l'organe utile par excellence d'une machine

de locomotion terrestre, une paire de roues motrices. Aussi ***essieu moteur*** est-il couramment opposé à ***essieu porteur***.

La présence du syntagme ***piston moteur*** a de quoi étonner. S'agit-il d'un terme ? Le déterminant *moteur* a-t-il valeur d'adjectif ou valeur de substantif ? Autrement dit sert-il à préciser que le *piston* produit du mouvement ou qu'il se trouve dans le moteur ? Dans le contexte du type le plus courant de moteurs à pistons où nous sommes placé, le piston possède les deux qualités, de toute évidence. Et comme il n'existe pas une deuxième sorte de piston à laquelle nous puissions opposer la sorte principale de piston que nous connaissons tous, la désignation *piston moteur* apparaît redondante.

La réponse à nos questions est à chercher ailleurs. En fait il existe un type particulier de moteur à pistons, un moteur industriel à gaz, dont le fonctionnement met en jeu deux sortes de pistons. Un piston dont la fonction principale est de produire du mouvement, que l'on appelle alors ***piston moteur*** (*power piston*) dans ce contexte, et un autre servant exclusivement à la compression préalable du mélange combustible, désigné ***piston auxiliaire*** (en anglais, *displacer*).

Venons-en maintenant à ***fluide moteur***. La valeur de *moteur* est **plus** que dans tous les autres syntagmes lexicalisés « *qui produit du mouvement* », et non pas «*qui en reçoit pour le transmettre* », mais « *qui en produit par transformation d'autre chose* ». On aura deviné que cette autre chose est la chaleur ou énergie calorifique. Ainsi, ***fluide moteur*** ne s'oppose ni à « *fluide résistant* », qui semble ne pas avoir de sens, ni à « *fluide récepteur* », dont l'étrangeté nous frappe tout autant. C'est en fait à ***fluide***

réfrigérant qu'il faut opposer ***fluide moteur***, les deux termes étant à voir comme des spécifiques de ***fluide thermodynamique***. Je ne vous apprends rien. De la même façon qu'un ***fluide moteur*** produit du travail à partir de chaleur, un ***fluide réfrigérant*** produit des frigories à partir de travail.

À son tour ***frein moteur*** vient casser la série. Ce syntagme est un terme. Mais il apparaît comme une contradiction. Freiner, c'est s'opposer au mouvement. Et moteur, nous l'avons répété plusieurs fois, c'est l'idée de mouvement, de production de mouvement, de communication de mouvement. Ici, le déterminant moteur est le substantif, et l'apposition a valeur d'instrument, de moyen.

Le terme **frein moteur** doit s'interpréter comme frein au moyen du moteur. Techniquement, quand on lâche la pédale d'accélérateur, le véhicule est entraîné par la force vive du véhicule et ce sont alors les pièces du moteur qui offrent une résistance au mouvement, résistance qui se trouve accrue par le fait que dans ces conditions la dépression à l'intérieur des cylindres atteint sa valeur maximale.

Les trois derniers termes s'interprètent facilement. Le déterminant ***moteur*** a valeur de substantif et se trouve en apposition. Dans ***huile moteur***, il s'agit de l'huile contenue dans le moteur et assurant le graissage des pièces mobiles. On peut voir derrière l'apposition une relation de contenu à contenant entre *huile* et *moteur*. Le terme ***compartiment moteur*** n'est peut-être pas très employé. Il évoque l'espace limité par le cadre supportant la carrosserie, l'auvent, la calandre et les doublures d'ailes où se

trouve logé le moteur. L'apposition traduit en fait une relation de contenant à contenu.

Quant à ***carter moteur***, son décodage est peut-être moins simple, dans la mesure où ce n'est pas seulement la valeur de relation masquée par l'apposition qu'il faut retrouver, mais aussi une ellipse. Le mot ***carter*** désigne un contenant. Or, il ne s'agit pas du contenant du moteur, mais du contenant de la pièce maîtresse du moteur, à savoir du vilebrequin.

Nous avons vu la difficulté d'interpréter la valeur du déterminant ***moteur*** dans toute une série de syntagmatiques à structure synthétique l'englobant. Il est sans doute vrai que tous les syntagmes ayant une telle structure ne posent pas des problèmes de ce genre. On ne doit toutefois pas croire qu'il s'agit d'une situation exceptionnelle choisie pour les besoins d'une démonstration. Nous aurions pu nous livrer à un exercice tout aussi instructif en sélectionnant des termes syntagmatiques formés avec les qualificatifs ***hydraulique*** ou ***mécanique***.

LES SYNTAGMATIQUES ANALYTIQUES

Par ailleurs, il serait logique de penser que la difficulté d'interpréter les déterminants dans les syntagmes lexicalisés s'observe essentiellement avec les termes à structure synthétique. L'ambiguïté frappe tout autant les termes analytiques, en particulier dans les cas où leur formation repose sur une ellipse centrale. Rappelons que les termes sont analytiques si leurs composants sont liés par des joncteurs comme ***à***, ***de***, ***avec***, ***sans***, etc.

Pour illustrer cette situation, nous avons choisi une série très limitée de quatre termes extrêmement simples, à deux composants, et articulés de la même manière. Il s'agit de : ***moteur à essence***, ***moteur à gaz***, ***turbine à gaz*** et ***turbine à vapeur***.

Les deux derniers termes sont des ellipses de ***moteur à turbine à gaz*** et de ***moteur à turbine à vapeur***, la turbine étant en fait la partie dont on utilise le nom pour désigner le tout. Par ailleurs, le joncteur « ***à*** » semble avoir la même valeur dans tous les cas. Il exprime l'idée de moyen. Les substantifs ***essence***, ***gaz*** et ***vapeur*** auraient donc chacun valeur d'agent.

Tout a l'air clair. Une chose pourtant mérite d'être mentionnée. Le substantif *gaz* dans ***moteur à gaz*** doit être distingué de celui dans ***turbine à gaz***. Le premier représente un combustible, et le second un fluide moteur. On dirait que les choses se compliquent.

De façon à faire court, disons que ***moteur à essence*** et ***moteur à gaz*** vont ensemble. Les déterminants précisent le type de combustible utilisé, soit du gaz combustible ou de l'essence, le fluide moteur étant dans ces deux cas l'air atmosphérique.

Nous en arrivons maintenant au deuxième couple. Le premier, ***turbine à vapeur***, est très parlant. Pas besoin d'être ingénieur pour savoir que la vapeur (d'eau) ne peut jouer le rôle de combustible. Il s'agit du fluide moteur utilisé par ce type de machine. C'est la substance qui reçoit la chaleur produite par la combustion d'un corps combustible (mazout, charbon, et pas nécessairement du gaz combustible) et sert à transformer cette chaleur en mouvement, au cours d'une détente, la vapeur sous

pression se détendant comme un ressort peut se détendre après qu'on l'a comprimé.

La ***turbine à vapeur*** a vu le jour bien avant la turbine à gaz. Quand cette dernière a fait son apparition, on a cherché naturellement à la désigner au moyen d'un terme qui l'opposât à la machine la plus proche structurellement. Ainsi ***turbine à gaz*** veut dire turbine « *utilisant un gaz plutôt que de la vapeur comme fluide moteur* ». Sur ce type de machine on utilise comme combustible un produit pétrolier du genre kérosène, donc proche de l'essence pour automobiles, pour apporter de la chaleur au fluide moteur qui est l'air de l'atmosphère, lequel remplit la fonction de transformer cette chaleur en mouvement.

CONCLUSION

En conclusion, l'opacité est le prix à payer pour obtenir la concision, gage d'efficacité dans la communication. Elle se justifie ainsi. Pour être acceptable, toutefois, l'opacité doit être clairement explicitée dans les textes fournissant des descriptions en extension des ressources lexicales.

Une caractéristique du texte de spécialité : le comportement discursif des syntagmes terminologiques

Tanja Collet
Université de Montréal

1. Introduction

La syntagmatique constitue le mode de formation de mots de prédilection des langues de spécialité (Lsp). Diverses estimations (Goffin, 1979; Boulanger, 1989) fixent à environ 80 % la proportion des syntagmes terminologiques (ST) dans les Lsp. En conséquence, une étude des ST dans leur « habitat naturel », qui est le texte de spécialité ne peut que contribuer à la caractérisation des Lsp et des ST. Une analyse d'un corpus de textes de plus de 70 titres comprenant des manuels et des articles spécialisés, choisis dans le domaine multidisciplinaire des télécommunications spatiales, nous a permis de constater que le ST rentre, dès son actualisation, dans une certaine dialectique avec le texte. En effet, dans le texte, le ST remplit essentiellement deux fonctions : une fonction référentielle et une fonction discursive. En tant que terme monoréférentiel, il assume dans le texte de spécialité la fonction de dénomination d'une notion qui représente un référent dans le système notionnel d'un domaine du savoir. Et en tant que signe linguistique, peu stable et soumis à un certain nombre de mécanismes discursifs qui perturbent sa linéarité, il participe au texte et contribue à sa textualité, c'est-à-dire à sa cohésion. C'est

cette deuxième fonction du ST, peu étudiée, qui fait l'objet de cet article.

Il convient de noter que, dans le discours, toute unité lexicale à valeur référentielle est susceptible de remplir une double fonction référentielle et discursive, que cette unité affecte une forme simple (ex. coup) ou une forme complexe (ex. coup de fil). Cependant, de par sa structure interne, le ST (ex. antenne directive) présente un comportement discursif qui lui est propre. Ainsi, le ST est soumis à des mécanismes discursifs, telles la reprise anaphorique et la réduction à caractère lexical, qui modifient sa linéarité, en cas de réitération, par l'effacement, aucunement anarchique, d'un ou de plusieurs de ses constituants. Il nous paraît par conséquent opportun de présenter cette structure interne qui régit le comportement discursif du ST. C'est au terme de l'analyse de la structure interne du ST, que nous passons à la description des deux mécanismes discursifs susmentionnés et que nous vérifions, en nous inspirant tout particulièrement des travaux de Halliday et Hasan (1976), de quelle manière ils contribuent à la cohésion du texte de spécialité.

2. Structure interne du ST

Le ST est, tout comme le syntagme de discours ou syntagme libre (ex. (une) robe de soie), généré par des règles qui ressortissent à la composante syntaxique de la langue. Il affecte, par conséquent, une structure syntaxiquement normale, et se présente nécessairement sous la forme d'une suite linéaire de constituants. Parmi ces constituants, il y a des mots forts ou lexicaux, réalisés par les catégories grammaticales du nom (N), de l'adjectif (Adj), etc., et des mots faibles ou grammaticaux, réalisés par des instruments de

détermination, tels la préposition (Prép) et l'article défini (ArtDéf) ou indéfini (ArtIndéf). Le ST permet de multiples combinaisons de mots lexicaux et grammaticaux, qui sont toutes grammaticales, c'est-à-dire conformes aux modèles syntagmatiques de la langue. Il peut se constituer d'un N suivi d'un Adj (ex. satellite géostationnaire), d'un N suivi d'une Prép et d'un N (ex. orbite de transfert), ou encore, pour ne mentionner que ces quelques combinaisons de constituants, d'un N suivi d'une Prép, d'un N et d'un Adj (ex. moteur à propergol liquide).

Nous présumons que tout syntagme, qu'il soit libre ou terminologique, permet une analyse de sa structure à deux niveaux, dont l'un est syntagmatique et l'autre sémantique. Dans ce qui suit, nous allons présenter ces deux niveaux structuraux du ST et du syntagme libre (SL). Cependant, il n'est pas inutile de mentionner qu'en raison de sa fonction dénominative, le ST greffe sur ces deux niveaux un troisième niveau structural, onomasiologique, dont le SL est dépourvu. Nous décrivons ce niveau onomasiologique suite à l'examen comparatif des deux niveaux structuraux que le ST et le SL ont en commun. Pour l'examen de ces deux derniers niveaux, nous nous servons d'exemples de ST et de SL qui sont formés selon le même modèle syntagmatique, c'est-à-dire selon la même matrice. De plus, pour des raisons de clarté et d'espace, nous ne nous servons d'exemples dont la matrice est relativement simple. Plus précisément, nous ne décrivons que la structure interne de ST simples (ex. accès multiple) et ne nous préoccupons peu ou pas de celle de ST complexes, c'est-à-dire de ST dont la base dérivationnelle est elle aussi un ST (ex. accès multiple à répartition temporelle). Il s'ensuit que la présente description de la structure interne des ST constitue une simplification de la structure interne réelle de telles suites syntagmatiques.

Sous-jacents aux suites linéaires de constituants, comme celles données en exemple ci-dessus, se trouvent des rapports hiérarchiques. En effet, tout syntagme, terminologique ou libre, s'analyse sur le plan de sa *structure syntagmatique* invariablement en une tête et une expansion. Ces deux composants de la structure syntagmatique se trouvent dans un rapport d'interdépendance grammaticale. La *tête* du syntagme régit les traits syntaxiques de l'unité. Elle transmet ses traits au syntagme et détermine ainsi sa catégorie grammaticale de même que son genre et son nombre, s'il y a lieu. Mentionnons que dans le cas des ST, la tête est habituellement un N[1] La tête du ST ou du SL se situe le plus souvent à l'extrémité gauche de la suite linéaire de constituants :

– [orbite$_{\text{tête : n. f. sing.}}$ de transfert]$_{ST}$;

– [robe$_{\text{tête : n. f. sing.}}$ de soie]$_{SL}$.

Et parfois, elle se situe à l'extrémité droite de la suite linéaire de constituants :

– [petite planète$_{\text{tête : n. f. sing.}}$]$_{ST}$ (un astéroïde);

– [petite maison$_{\text{tête : n. f. sing.}}$]$_{SL}$.

Quant à l'*expansion*, elle est liée à la tête par un rapport de dépendance. Elle peut être simple, constituée par exemple d'un Adj ou d'un N, ou elle peut être complexe, c'est-à-dire réalisée par une combinaison de mots grammaticaux et lexicaux, et correspondre par exemple à une suite Prép N. Elle se situe le plus souvent à la droite de la tête du ST ou du SL :

– [orbite$_{\text{tête}}$ de transfert$_{\text{expansion}}$]$_{ST}$;

– [robe$_{\text{tête}}$ de soie$_{\text{expansion}}$]$_{SL}$.

---

[1] Les termes sont majoritairement des noms, et les ST, par conséquent, des syntagmes nominaux. Otman (1996, 14) semble lier la prédominance des termes de type nominal à la vocation référentielle de cette catégorie grammaticale : « Le nom est la partie du discours la plus référentielle (par rapport au verbe et à l'adjectif). Les terminologies sont constituées à près de 100 % d'unités nominales. ».

Et, à l'occasion, elle se situe à sa gauche :

– [petite$_{expansion}$ planète$_{tête}$]$_{ST}$;
– [petite$_{expansion}$ maison$_{tête}$]$_{SL}$.

La binarité hiérarchisée de la structure syntagmatique, syntagme$_{ST,\ SL}$ → tête + expansion, se mire dans la *structure sémantique* du ST et du SL. Cette dernière structure est donc également binaire. Elle se compose de deux composants sémantiques, notamment un déterminé (dé) et un déterminant (dã). Autrement dit, du point de vue sémantique, tout syntagme, qu'il soit libre ou terminologique, se scinde en deux composants et s'articule autour d'une détermination qui réalise la mise en rapport de ces composants, en chargeant l'un, le déterminant, de préciser la valeur de l'autre, le déterminé. Cette détermination fondamentale repose, tout comme la binarité hiérarchisée de la structure syntagmatique, sur la suite linéaire de constituants du syntagme, c'est-à-dire sur la suite de mots lexicaux et grammaticaux qui le composent. Ceux-ci se regroupent donc nécessairement et invariablement en un déterminé et un déterminant. Le *déterminé*, le composant sémantique dont la portée est restreinte par le déterminant, coïncide en règle générale, lorsque le syntagme est simple[2], dans son entièreté avec la tête de la structure syntagmatique :

[2] Lorsque le ST est complexe, tête et déterminé ne coïncident plus tout à fait. En effet, le déterminé d'un tel ST coïncide avec le ST qui constitue sa base dérivationnelle. Par conséquent, il englobe la tête de la structure syntagmatique, car celle-ci n'est généralement réalisée que par un seul constituant. C'est ainsi que le déterminé du ST complexe, "accès multiple par répartition temporelle", correspond au ST, "accès multiple", alors que sa tête correspond à son premier constituant nominal, notamment "accès".

– [orbite$_{tête/dé}$ de transfert]$_{ST}$;
– [robe$_{tête/dé}$ de soie]$_{SL}$;
– [petite planète$_{tête/dé}$]$_{ST}$;
– [petite maison$_{tête/dé}$]$_{SL}$.

Quant au *déterminant*, il coïncide habituellement avec l'expansion de la structure syntagmatique :

– [orbite$_{tête/dé}$ de transfert$_{expansion/dā}$]$_{ST}$;
– [robe$_{tête/dé}$ de soie$_{expansion/dā}$]$_{SL}$;
– [petite$_{expansion/dā}$ planète$_{tête/dé}$]$_{ST}$;
– [petite$_{expansion/dā}$ maison$_{tête/dé}$]$_{SL}$.

Les analyses précédentes des deux structures syntagmatique et sémantique des ST et des SL montrent, d'une part, que le ST présente des structures syntagmatique et sémantique fort similaires à celles du SL, et, d'autre part, que ces deux structures sont hautement isomorphes, les composants syntagmatiques et sémantiques coïncidant en règle générale avec les mêmes constituants de la suite linéaire du syntagme, terminologique ou libre. Une telle coïncidence des composants syntagmatiques et sémantiques est caractéristique de suites subordonnées. Par conséquent, le ST est, tout comme le SL, un *subordonné*. De ces constats, nous déduisons que le ST devrait théoriquement permettre un certain nombre de manipulations syntaxiques, également permises par le SL, et que ces dites manipulations syntaxiques devraient être fonction de cette structure interne doublement binaire (tête/dé + expansion/dā) que le ST partage avec le SL. Vérifions ces deux hypothèses.

La première hypothèse est vérifiable empiriquement. Nous montrons ci-dessous, à l'aide d'extraits tirés de notre corpus, que le ST et le SL peuvent effectivement être soumis à des opérations

syntaxiques similaires. Parmi ces opérations syntaxiques, citons la *reprise anaphorique* de la tête ou du déterminé du syntagme et la *coordination* de deux ou plusieurs syntagmes. Les deux premiers extraits illustrent la reprise anaphorique, et les deux suivants la coordination :

Reprise anaphorique

> Devant l'évolution rapide des techniques spatiales et des possibilités offertes par les satellites dans le cadre du développement des systèmes de télécommunications, le CNES et le CNET ont été conduits à organiser, à l'intention des ingénieurs et étudiants, un *cours de technologie* sur le thème des télécommunications spatiales. Ce *cours* [...] s'est tenu au Centre spatial de Toulouse du 14 au 25 mars 1977. (CNES/CNET 1983a, avant-propos)

> Il existe d'autres procédures de mise à poste selon que le satellite est en rotation rapide sur l'*orbite de transfert* ou stabilisé trois axes sur cette *orbite*. (Husson, 1985, 15)

Les deux extraits ci-dessus montrent que la reprise anaphorique s'effectue dans le cas du SL (cours de technologie) comme dans celui du ST (orbite de transfert) par l'application d'une même règle, notamment celle qui dicte l'effacement de l'expansion ou du déterminant du syntagme.

Coordination

> Le souci constant qui a prévalu lors de la rédaction de « télécommunications spatiales » pour équilibrer les

> *parties théoriques et descriptives* fait que ce livre [...] constituera [...] un précieux outil de travail [...]. (CNES/CNET 1983b, VI)
> Les PIRE à 4 GHz sont de 22 à 25 dBW pour la couverture globale, de 26 dBW pour les *couvertures partielles et semi-globales*. (CNES/CNET 1983b, 80)

Ces deux derniers extraits montrent que la coordination de deux syntagmes, libres (partie théorique et partie descriptive) ou terminologiques (couverture partielle et couverture semi-globale), se fait par l'application d'une même règle, notamment celle qui dicte l'effacement du déterminé du deuxième syntagme, si ce déterminé et celui du premier syntagme sont identiques.

La première hypothèse ainsi vérifiée, il convient d'examiner le bien-fondé de la deuxième. Pour cela, nous allons étudier la structure interne d'unités binominales (ex. émetteur-récepteur), à première vue syntagmatique et auxquelles bon nombre de terminologues (Portelance, 1989; Cormier et Rioux, 1991) accordent le statut de ST, mais qui ne permettent aucune des manipulations syntaxiques décrites ci-dessus. En raison de cette différence de comportement, nous présumons que ces unités présentent une structure interne qui s'écarte de celle, doublement binaire, des SL et des ST. On constate que le premier nom de telles suites binominales assume généralement la fonction de tête. Il transmet, en effet, ses traits de genre et de nombre à l'ensemble de la suite : un point$_{\text{n. m. sing.}}$-virgule, de même un émetteur$_{\text{n. m. sing.}}$-récepteur. Cependant, la hiérarchie apparente de la structure syntagmatique ne semble point se refléter dans la structure sémantique. En effet, au lieu d'être hiérarchisée, la structure sémantique de telles binominales paraît plutôt nivelée, le deuxième

nom ne précisant la valeur du premier. Nous en déduisons que cette structure sémantique ne peut être le produit d'une relation de détermination s'établissant entre deux composants, notamment un déterminé et un déterminant. Une analyse de la suite en déterminé et déterminant s'avère, en effet, impossible : *point$_{dé}$-virgule$_{dâ}$, car un point-virgule est à la fois "point" et "virgule", de même *émetteur$_{dé}$-récepteur$_{dâ}$, car un émetteur-récepteur est à la fois "émetteur" et "récepteur". Nous en concluons que nous avons affaire à une structure sémantique qui, puisqu'elle est nivelée, ne peut être isomorphe avec la structure syntagmatique, apparemment hiérarchisée, sur laquelle elle se greffe. Une telle absence d'isomorphisme entre structures syntagmatique et sémantique est caractéristique de la structure interne de suites lexicales coordonnées[3]. À la différence des suites lexicales subordonnées, les coordonnées ne permettent point que leur linéarité soit modifiée par une opération syntaxique, toute perturbation de leur linéarité risquant d'entraîner leur dissolution. En conséquence, elles ne peuvent être qu'opaques aux mécanismes syntaxiques et discursifs qui s'opèrent sur des suites lexicales subordonnées, telles les ST. C'est ainsi, par exemple, qu'elles interdisent la reprise anaphorique de leur tête : *point-virgule → ce point, puisqu'un point-virgule n'est pas un point, de même *émetteur-récepteur→cet émetteur, puisqu'un émetteur-récepteur n'est pas un émetteur. De cette agrammaticalité de la reprise anaphorique, nous déduisons que la reprise anaphorique de la tête d'une unité n'est possible que lorsque

[3] Il convient de citer à ce propos Noailly (1984, 166-167) qui au sujet des unités lexicales coordonnées affirme que l'« on a l'impression d'un disparate curieux entre l'équilibre logique des termes et leur hiérarchisation syntaxique : N2 y a un statut grammatical d'adjectif épithète alors que son importance *sémantique* dans le groupe est égale à celle de N1 ».

la tête de la structure syntagmatique et le déterminé de la structure sémantique coïncident, donc, en somme, que lorsque les deux structures syntagmatique et sémantique sont hautement isomorphes : satellite$_{tête/dé}$ géostationnaire$_{expansion/dé}$ → ce satellite. À ceci, nous ajoutons ci-dessous une deuxième condition, notamment l'endocentricité de la suite lexicale subordonnée. Les constats à propos des coordonnées et de la reprise anaphorique confirment le bien-fondé de notre deuxième hypothèse, selon laquelle les manipulations syntaxiques permises par une unité, telle un ST, sont fonction de la structure interne de cette unité. Quant aux binominales coordonnées, il nous reste à signaler que nous ne leur accordons point le statut de ST[4], puisqu'elles présentent une structure interne déviante qui favorise un comportement syntaxique et discursif fort différent de celui des ST.

Le ST, qui présente, comme nous venons de le montrer, des structures syntagmatique et sémantique tout à fait similaires à celles du SL, se distingue de ce dernier par la fonction de sous-catégorisation de son déterminant. En effet, dans le cas du ST, le rôle du déterminant consiste moins à apporter quelque information sur le déterminé qu'à exprimer le rapport hyponymique qui lie le ST à son déterminé. Contrairement au déterminant du SL, le déterminant du ST est un « modificateur de référence » (Portelance, 1989). Il signale que la suite syntagmatique désigne un référent qui n'est pas celui du déterminé, mais qui lui est apparenté par un rapport hiérarchique de sous-catégorisation. C'est ainsi que repose sur la structure syntagmatique (tête + expansion) et sur la structure

[4] Cependant, nous attribuons le statut de ST aux suites binominales subordonnées (ex. antenne réseau, diode tunnel) dont la structure interne est conforme à celle des ST.

sémantique (déterminé + déterminant) du ST une troisième *structure*, isomorphe avec les deux précédentes, qui, elle, est de nature *onomasiologique* (hyperonyme + hyponyme). Autrement dit, sur la binarité fondamentale des deux structures syntagmatique et sémantique du ST se greffe une binarité onomasiologique, binarité qui résulte de l'interaction du déterminé et du déterminant du ST. En effet, ce troisième niveau structural est réalisé à la fois par le déterminé, qui identifie l'hyperonyme du ST, et par le déterminant, qui range le ST dans l'ensemble des hyponymes de cet hyperonyme. Illustrons cela à l'aide du ST, "orbite de transfert". Le premier constituant de ce ST, "orbite", assume les fonctions de tête et de déterminé, et identifie le genre de référent que désigne le ST. La suite, constituée par "de transfert", assume les fonctions d'expansion et de déterminant, et identifie le type de référent que désigne le ST. En résumé, on peut dire que "orbite" identifie l'hyperonyme de "orbite de transfert", alors que "de transfert" signale que le ST tout entier désigne un hyponyme de cet hyperonyme, notamment une orbite temporaire d'un véhicule spatial permettant la transition entre une orbite et une autre. Il convient d'ajouter à ceci que l'hyperonyme, désigné par le déterminé, peut se situer en dedans du système notionnel de la notion dénommée par le ST (ex. amplificateur *vs* amplificateur paramétrique; antenne *vs* antenne directive), ou en dedans d'un système notionnel, qui n'est pas celui du ST, mais qui lui est connexe (ex. satellite *vs* satellite artificiel; navette *vs* navette spatiale).

Dans ce dernier cas, le déterminant assume outre sa fonction de sous-catégorisation également une fonction de transfert (Guilbert, 1965). De tels ST correspondent le plus souvent à des notions hyperonymiques dans le nouveau système notionnel, leur

déterminant les sous-catégorisant à une notion située en dehors de ce système (et les opposant à l'occasion à un co-hyponyme (ex. satellite naturel) également situé en dehors de ce système). Quant au SL, sa structure interne est dépourvue d'une structure onomasiologique, le SL étant une unité phrastique et non une unité lexicale qui entretient des rapports privilégiés avec une notion d'un système notionnel précis. Prenons, par exemple, le SL, "(une) robe de soie". Son déterminé, "robe", identifie bel et bien le genre de référent désigné par le syntagme, mais "de soie", le déterminant, ne fait que qualifier "robe". Il ne sous-catégorise point "robe de soie" à "robe". Il ne fait que mettre en évidence une caractéristique accidentelle de "robe", c'est-à-dire une caractéristique nullement inhérente à "robe" ou à un hyponyme de "robe". Nous en concluons que le ST présente une structure interne triplement binaire, alors que le SL présente une structure interne doublement binaire. La *structure interne triplement binaire* du ST peut être représentée comme suit :

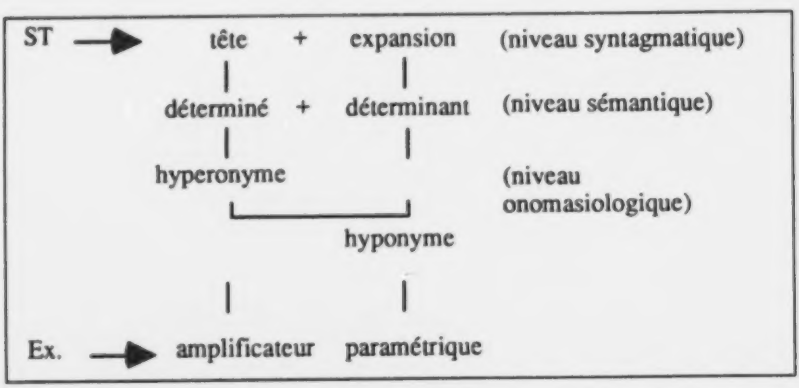

Figure 1- Structure triplement binaire du ST

Il importe de souligner que nous jugeons que seules les unités syntagmatiques présentant une telle structure interne triplement binaire sont éligibles au statut de ST.

Il convient d'ajouter à ce qui précède que la structure interne du ST détermine les rapports paradigmatiques entre ST d'un même domaine du savoir. En effet, en raison du troisième niveau structural, on constate que tout ST obtenu par dérivation à partir d'un ST pré-existant (ex. accès multiple à répartition temporelle), se trouve automatiquement être un hyponyme de la base de la dérivation, le déterminant (ex. à répartition temporelle), qui est venu s'ajouter à cette base (ex. accès multiple), assumant nécessairement une fonction de sous-catégorisation. C'est ainsi que le ST se situe sur un axe onomasiologique double, qui est déterminé horizontalement par sa structure onomasiologique et, verticalement, par ses rapports paradigmatiques avec les autres ST de la terminologie dont il est membre. Cet axe onomasiologique double peut être représenté comme suit :

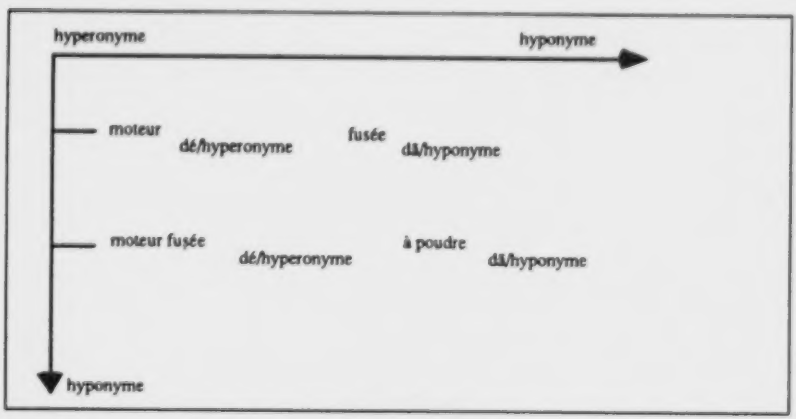

Figure 2 - Axe onomasiologique double du ST

L'axe onomasiologique double, qui résulte de la structure onomasiologique du ST, régit un mécanisme discursif auquel seul le ST est sujet, notamment la réduction à caractère lexical. Tout comme la reprise anaphorique, la réduction à caractère lexical efface certains constituants du ST réitéré (ex. moteur fusée à poudre ↔ moteur à poudre). Nous montrons en 3 ci-dessous de quelle façon cet axe détermine les effacements effectués par ce mécanisme réducteur.

Nous avons montré que le ST identifie explicitement, par le biais de son déterminé, le genre de référent qu'il désigne. Nous en concluons que le ST est un *endocentrique*, tout comme le SL d'ailleurs, dont il se distingue, cependant, par la fonction de sous-catégorisation de son déterminant. C'est par son endocentricité que le ST se démarque de syntagmes lexicaux subordonnés, tels "coup de fil", "pomme de terre", etc. Ces suites, à première vue tout à fait similaires au ST, comportent un déterminé qui, en raison de sa valeur métaphorique, ne peut désigner le genre de référent de l'unité dont il est un composant, et un déterminant qui, bien qu'il soit en quelque sorte un « modificateur de référence » vu sa participation au processus métaphorique de substitution sémantique, ne sous-catégorise point l'unité à son déterminé : un coup de fil n'est pas un coup, et une pomme de terre n'est pas une pomme. Nous en concluons que ces unités ne présentent qu'une endocentricité en trompe-l'œil, leur structure onomasiologique, et par conséquent leur structure interne tout entière, s'écartant de celles, onomasiologique et interne, des ST. Cette structure interne déviante interdit, par ailleurs, à la manière de celle des coordonnées, bon nombre des mécanismes syntaxiques et discursifs permis par le

ST[5]. On constate, en effet, que la nature exocentrique de ces suites fait obstacle à certaines opérations, telle la reprise anaphorique : *coup de fil → ce coup, et de même *pomme de terre → cette pomme. Il nous semble permis d'interpréter ce comportement divergent comme un autre indice du bien-fondé de notre hypothèse selon laquelle le comportement du ST est fonction de sa structure interne. Il va sans dire que nous ne pouvons accorder le statut de ST aux unités syntagmatiques exocentriques.

En résumé, par la description de la structure interne du ST, nous avons, d'une part, dressé les frontières de la syntagmatique en terminologie, et, d'autre part, montré de quelle manière cette structure interne prédispose le ST à un comportement syntaxique et discursif qui lui est propre. Au prochain point, nous allons présenter deux des mécanismes discursifs qui altèrent la linéarité du ST, et qui permettent de la sorte au ST de se métamorphoser dans le texte.

3. Reprise anaphorique et réduction à caractère lexical

Dans le discours, le ST actualisé est soumis à deux mécanismes réducteurs, notamment la reprise anaphorique (RA) et la réduction à caractère lexical (RL). La RA et la RL sont des mécanismes discursifs tantôt intraphrastiques, tantôt interphrastiques. Elles mettent en jeu un seul ST et une phrase ou

[5] Citons à ce propos Gross (1996, 40-41) qui affirme au sujet de la métaphore : « On peut aussi examiner les causes du figement qui dépendent de la langue elle-même [...] : la métaphore, la métonymie. [...] On observera que la métaphore est une opération de substitution sémantique seulement mais que les propriétés syntaxiques du mot-source sont bloquées dans ce passage. [...] On comprend alors pourquoi la création de noms composés par métaphore interdit les opérations syntaxiques habituelles qui sont possibles dans les constructions libres. ».

plusieurs phrases plus ou moins espacées dans le texte. Elles paraissent déclenchées par la fréquence d'utilisation intratextuelle du ST, plus précisément par sa réitération. Elles procèdent à l'effacement en entier d'un ou de plusieurs constituants du ST réitéré. Voici deux extraits, tirés de notre corpus, dont le premier illustre la RA et le deuxième la RL :

Reprise anaphorique

– amplificateur paramétrique ↔[6] amplificateur

1.5.3. *Amplificateurs paramétriques*
Ces *amplificateurs* sont basés sur la propriété suivante : si l'on applique simultanément deux fréquences f_1 et f_2 aux bornes d'une réactance non linéaire (c'est-à-dire dont le courant n'est pas proportionnel à la tension), on démontre que se produisent les phénomènes suivants : [...] (CNES/CNET 1982, 142)

Réduction à caractère lexical

– moteur à propergol liquide ↔ moteur liquide

Pour les *moteurs à propergols liquides*, la versatilité à s'adapter à une impulsion totale particulière est très grande. [...] Il faut souligner néanmoins l'avantage procuré par les *moteurs liquides* qui, permettent, à l'inverse des moteurs à poudre, une recette à chaud du modèle de vol.(CNES/CNET 1983b, 116)

[6] La flèche à double tête se veut à la fois le signe d'une mise en relation et le reflet de la réalité textuelle où formes pleine et réduite d'un même ST sont susceptibles de se côtoyer, la forme réduite précédant à l'occasion la forme pleine.

Dans les deux extraits ci-dessus, l'unité terminologique, mise en italique, n'est pas réitérée telle quelle. En effet, sa deuxième occurrence comprend moins de constituants que sa première, quelques-uns de ses constituants ayant fait l'objet d'un effacement. De plus, on constate que les formes pleine et réduite de l'unité sont coréférentielles. Elles désignent exactement le même référent dans le contexte dans lequel la réduction s'est produite. Notons également que la forme réduite du deuxième extrait, "moteur liquide", semble investie d'une plus grande autonomie contextuelle que la forme réduite du premier extrait, "amplificateur". En effet, à la différence de "amplificateur" qui ne peut être coréférentiel avec la forme pleine du ST réduit, "amplificateur paramétrique", que dans le contexte réductionnel, le sémantisme de "moteur liquide" paraît suffisamment fort pour admettre un emploi autonome. Autrement dit, sa coréférentialité avec la forme pleine, "moteur à propergol liquide", ne dépend qu'à un degré moindre de la cooccurrence de celle-ci. En conséquence, la suite "moteur liquide" est susceptible de transcender l'environnement contextuel immédiat. Nous en déduisons que cette forme est issue d'une réduction, mais que, contrairement à "amplificateur", son emploi post-réductionnel ne semble exiger la remise en évidence du lien réductionnel. C'est pourquoi il convient de bien distinguer la RA, dont les produits ne jouissent d'aucune autonomie contextuelle, de la RL, dont les produits peuvent être exportés tels quels vers d'autres textes (ou contextes) sans qu'il soit nécessaire de recréer le lien réductionnel. Examinons ci-dessous à quoi cette différence fondamentale entre RA et RL est due.

La *reprise anaphorique* est un mécanisme discursif qui modifie la linéarité de tout syntagme, terminologique ou libre, qui est le produit d'une relation hiérarchique s'établissant sur le plan

syntagmatique entre une tête et une expansion, et sur le plan sémantique entre un déterminé et un déterminant. Autrement dit, il s'agit d'un mécanisme discursif qui reprend anaphoriquement la tête ou le déterminé de tout syntagme, terminologique ou libre, qui est un subordonné endocentrique dont les composants syntagmatiques et sémantiques coïncident. La RA procède, en règle générale, par l'effacement en entier de tous les constituants qui composent le déterminant du syntagme, terminologique ou libre :

– $[\text{orbite}_{\text{tête/dé}}$ de $\text{transfert}_{\text{expansion/dé}}]_{ST} \leftrightarrow \text{orbite}_{RA}$;

– $[\text{robe}_{\text{tête/dé}}$ de $\text{soie}_{\text{expansion/dé}}]_{SL} \leftrightarrow \text{robe}_{RA}$.

Ce faisant, elle ne conserve que le déterminé du syntagme qui, en raison de l'endocentricité de ce dernier, désigne son genre de référent. Or, lorsque le syntagme est un ST, le genre de référent correspond, étant donné la structure onomasiologique du ST, à l'hyperonyme de ce ST. Nous en concluons que la RA ne respecte ni l'axe horizontal, ni l'axe vertical de l'axe onomasiologique double du ST. En effet, par l'effacement du déterminant du ST, elle dissout d'un côté la structure onomasiologique du ST, et génère de l'autre une forme qui coïncide avec celle de l'unité terminologique qui dénomme l'hyperonyme de ce ST. En conséquence, la forme issue d'une RA ne peut être coréférentielle avec la forme pleine du ST, dont elle est dérivée par effacement du déterminant, que lorsque le lien réductionnel est clairement mis en évidence. Nous en déduisons que l'autonomie contextuelle de la forme réduite, générée par RA, ne peut être que très minime, sinon inexistante.

En revanche, la *réduction à caractère lexical* est un mécanisme discursif, qui ne modifie la linéarité de syntagmes, subordonnés et endocentriques, qui remplissent une fonction de dénomination. Autrement dit, il s'agit d'un mécanisme discursif qui

ne procède à la suppression de constituants de syntagmes, tels les ST, qui présentent une structure interne triplement binaire dont les niveaux syntagmatique, sémantique et onomasiologique sont hautement isomorphes. La RL paraît, comme la RA, déclenchée par la réitération du syntagme, mais recourt, à la différence de la RA, à des effacements divers qui dépendent largement de la complexité du ST. En effet, on constate, qu'en cas de réitération, elle efface tantôt le déterminé, tantôt le déterminant, tantôt un ou plusieurs constituants du déterminé ou du déterminant du ST réitéré :

– $[\text{signal}_{dé}\ \text{brouilleur}_{dé}]_{ST} \leftrightarrow \text{brouilleur}_{RL}$;
– $[\text{satellite}_{dé}\ \text{artificiel}_{dé}]_{ST} \leftrightarrow \text{satellite}_{RL}$;
– $[\text{moteur fusée}_{dé}\ \text{à poudre}_{dé}]_{ST} \leftrightarrow \text{moteur à poudre}_{RL}$;
– $[\text{moteur}_{dé}\ \text{à propergol liquide}_{dé}]_{ST} \leftrightarrow \text{moteur liquide}_{RL}$.

Examinons un à un ces quatre exemples. On constate que, par l'effacement du déterminé, "signal", la RL dissout la structure onomasiologique du ST, "signal brouilleur", et génère une forme, "brouilleur", qui ne coïncide point avec celle qui dénomme l'hyperonyme de ce ST, notamment "signal". En revanche, par l'effacement du déterminant, "artificiel", la RL dissout de la même façon la structure onomasiologique du ST, "satellite artificiel", mais génère une forme, "satellite", qui coïncide, à première vue, avec celle de son hyperonyme. Cependant, "artificiel" étant un déterminant de transfert, son effacement relève bel et bien de la RL et non de la RA, car sa suppression achève en quelque sorte le transfert de "satellite" du domaine de l'astronomie vers celui des techniques spatiales, où "satellite" désigne une notion hyperonymique qui a absorbé le trait notionnel véhiculé par "artificiel". Autrement dit, dans le domaine des techniques spatiales, "satellite" et "satellite artificiel" désignent une même notion hyperonymique, comme en témoigne la série de ST dérivés de

"satellite (artificiel)" : satellite géostationnaire, satellite géosynchrone, satellite gyroscopique, satellite rotatif, satellite stabilisé trois axes, etc. De l'analyse de ces exemples, nous concluons que, par la suppression du déterminé ou du déterminant du ST, la RL ne respecte point l'axe horizontal de l'axe onomasiologique double du ST, mais en maintient néanmoins l'axe vertical. En revanche, par l'effacement du constituant, "fusée", du déterminé, "moteur fusée", la RL génère une forme, "moteur à poudre", présentant, d'une part, une structure onomasiologique et se situant, d'autre part, grâce à la préservation du déterminant, "à poudre", au même niveau de l'axe onomasiologique vertical que le ST, "moteur fusée à poudre", dont elle est dérivée. De même, par l'effacement des constituants, "à propergol", du déterminant, "à propergol liquide", la RL génère une forme, "moteur liquide", qui présente une structure onomasiologique et qui se situe, grâce au déterminant, "liquide", au même niveau de l'axe onomasiologique vertical que le ST, "moteur à propergol liquide", dont elle dérive. Il va de soi que dans ce dernier exemple, "liquide" ne qualifie point directement "moteur", mais constitue en quelque sorte le prédicat d'un argument non explicité. De l'analyse de ces deux exemples, nous concluons que, par la suppression partielle du déterminé ou du déterminant du ST, la RL parvient à préserver à la fois l'axe horizontal et l'axe vertical de l'axe onomasiologique double du ST. Il ressort de l'analyse des quatre exemples ci-dessus que la RL, à la différence de la RA, respecte, en tout temps, au moins un des deux axes de l'axe onomasiologique double. C'est pourquoi les produits de la RL jouissent d'une certaine autonomie contextuelle. Il s'ensuit que la RL est, contrairement à la RA, un mécanisme discursif potentiellement lexicogène, c'est-à-dire potentiellement créateur de nouvelles unités terminologiques.

Les deux mécanismes réducteurs ainsi bien distingués, il nous reste encore à illustrer leur intervention commune dans le texte de spécialité. Considérons, à cet effet, les deux extraits suivants tirés de deux manuels de notre corpus :

> Dans les deux cas, le problème de l'accès au satellite se présente très différemment selon qu'on le considère vis-à-vis des stations terriennes de navire ou des *stations terriennes côtières*. On peut prévoir que le nombre de stations de navire sera très élevé (plusieurs milliers), alors que celui des *stations côtières* sera faible (au maximum quelques dizaines par océan). [...] Dans le cas adopté par INMARSAT (AMRF/MRT), la station de coordination du réseau reçoit des autres *stations côtières* les demandes d'affectation de circuits téléphoniques et indique à ces *stations*, ainsi qu'aux stations de navire, les canaux à utiliser. (CNES/CNET 1982, 251-252)

> 2.2.2. *Station terrienne côtière*
> Une *station côtière* type correspond en taille à une station terrienne du service fixe par satellite de dimension moyenne (G/T de l'ordre de 31,5 dB/K). Une telle *station* comporte : [...]. (CNES/CNET 1983a, 201)

Dans ces extraits, le ST plein, "station terrienne côtière", se transforme au fur et à mesure que le texte progresse d'abord en "station côtière" pour épouser ensuite sa forme minimale, "station". Notons aussi, fait plutôt curieux, que le ST, "station terrienne côtière", présente exactement la même dynamique réductionnelle dans ces deux extraits, pris dans deux manuels différents. En effet, il se réduit, dans le premier comme dans le deuxième extrait, d'abord par RL à "station côtière" et ensuite par RA à "station".

Bref, on constate que formes pleine et réduites d'un même ST, notamment "station terrienne côtière", sont employées côte à côte dans l'un comme dans l'autre extrait. Ces constats ne sont pas sans soulever quelques questions. Par exemple, pourquoi le ST passe-t-il par les mêmes mécanismes réducteurs dans ces deux extraits ? Et quels sont les facteurs sous-jacents à cette dynamique discursive ? C'est au prochain point que nous essayons de répondre à ces questions.

4. Réduction et cohésion lexicale

Tout comportement ou mécanisme discursif présente essentiellement trois traits caractéristiques : il est *synchronique*, *intralinguistique* et *intratextuel*. La RA et la RL, par lesquelles se réalise la dynamique discursive du ST, réunissent également ces trois caractéristiques. En effet, ces deux types de réduction syntagmatique se déroulent à l'intérieur du texte et sont donc essentiellement intratextuels et synchroniques. Nous soupçonnons, en outre, comme nous l'avons déjà signalé, un lien de cause à effet entre l'emploi répété d'un ST au sein d'un texte et sa réduction, qu'elle soit anaphorique ou lexicale. En d'autres termes, sous-jacent à la réduction syntagmatique, nous soupçonnons un déclencheur purement textuel et par conséquent purement linguistique, notamment la réitération du ST. Nous en concluons que seule convient à une étude de la réduction syntagmatique une approche qui respecte de façon absolue le cadre synchronique, intralinguistique et intratextuel de ce phénomène discursif. Soulignons que c'est ainsi que notre travail se démarque de ceux d'autres chercheurs, tels Guilbert (1975) et Alber-Dewolf (1984).

Puisque nous préconisons une étude purement intralinguistique et purement synchronique de la réduction des ST, nous sommes obligée de réfuter toute théorie qui fait appel à des facteurs diachroniques ou extralinguistiques. Par conséquent, nous réfutons toute théorie, en essence diachronique, qui établit un lien entre la réduction syntagmatique et les évolutions intervenues sur le plan extralinguistique du référent :

> Il peut arriver que l'unité syntagmatique de forme nom + adj se réduise à la base : voiture automobile > voiture. L'abréviation n'est plus, alors, d'essence seulement syntagmatique; son apparition implique que l'évolution intervenue sur le plan du référent interdise toute ambiguïté, le mode de locomotion le plus répandu étant celui de l'automobile. (Guilbert, 1975, 274)

Une telle théorie ignore la nature fondamentalement discursive du mécanisme réducteur. Elle relie, de plus, l'effacement de tel ou tel constituant d'un ST à un fait extralinguistique qu'elle situe sur un axe diachronique. Par conséquent, elle ne peut rendre compte de la présence de paires réductionnelles, telles que {station terrienne côtière, station côtière} et {station terrienne côtière, station}, au sein d'un même texte. Autrement dit, les considérations de type diachronique et extralinguistique sont incompatibles avec le caractère fondamentalement discursif de la réduction, ainsi qu'avec la cooccurrence textuelle des formes qu'elle engendre.

De la même façon, nous jugeons insatisfaisante toute théorie, intralinguistique mais diachronique, qui ne voit dans le mécanisme réducteur qu'un mouvement de figement dû aux exigences de l'économie verbale :

> L'abréviation syntagmatique consiste à supprimer un ou plusieurs constituants d'une UTC [unité terminologique complexe], laissant cependant intact son sens d'origine. Le résultat de ce processus s'appelle *ellipse* :
>
> > Elle [l'ellipse] est dans la plupart des cas le résultat d'une certaine économie linguistique : elle provient du désir de n'exprimer que le strict nécessaire et d'omettre tout membre [...] devenu superflu ou regardé comme tel. L'ellipse nous montre une application de la loi du moindre effort. (K. Nyrop (1979, 13) cité par Alber-Dewolf (1984, 35-36))

Nous ne nions aucunement que l'effacement d'un constituant est susceptible d'entraîner un effet de figement, mais jugeons tout de même qu'une théorie qui ne fait intervenir que les forces de l'économie verbale est trop faible, car elle ignore la portée discursive de la réduction syntagmatique. En effet, une telle théorie ne peut rendre compte ni de la cooccurrence textuelle des formes réduites, ni de l'absence apparente de concurrence entre les formes réduites d'un ST. Par conséquent, elle ne peut que passer sous silence l'effet plutôt inflationniste de la réduction, effet qui semble contraire à l'économie verbale.

Dans les textes de notre corpus, formes pleines et réduites de syntagmes terminologiques non seulement se côtoient, mais il arrive, de plus, que la même paire réductionnelle figure dans des textes relativement espacés dans le temps. Ainsi, la paire réductionnelle, {antenne à réflecteur parabolique, antenne parabolique}, est présente à la fois dans deux textes de notre corpus publiés à 12 ans d'intervalle, l'un en 1971 et l'autre en 1983 :

> Portable par un seul homme, l'appareil est doté d'une *antenne parabolique* de 30 cm ou d'une antenne du type "short back fire".[...] Réparti en trois sous-ensembles transportables à dos d'homme, l'appareil est équipé d'une *antenne à réflecteur parabolique* de 90 cm ou d'une antenne "short back fire"(sans auteur, 1971, 76).

> Le sous-système comprend six *antennes à réflecteur parabolique*, chaque source primaire étant centrée et comprenant un cornet cylindrique à cannelures et un duplexeur de polarisation (fig. 12.6). [...] Elles sont équipées d'*antennes paraboliques* d'un diamètre allant de 14,5 mètres pour la station française de Bercenay-en-Othe à 19 mètres pour la station anglaise de Goonhilly. (CNES/CNET 1983a, 293-298)

Cela étant, nous estimons que ce va-et-vient entre formes pleines et réduites de ST représente, plutôt que de signaler un mouvement de figement, une dynamique textuelle visant le renforcement de la cohésion du texte. Plus précisément, nous considérons cette variation comme une forme particulière de cohésion lexicale.

La cohésion lexicale se réalise par une relation de forme et/ou de référence entre deux items lexicaux. Halliday et Hasan (1976) rangent, parmi les mécanismes de la cohésion lexicale, la réitération. Par réitération, ils entendent la répétition telle quelle d'un item lexical dans des propositions ou dans des phrases adjacentes, ainsi que le recours à un synonyme ou à un superordonné. La RA et la RL partagent des traits avec chacun de ses trois types de réitération. En effet, la RL se rapproche de la réitération par recours à un synonyme, et la RA rappelle la

réitération par recours à un superordonné. Elles se distinguent, cependant, de ces deux types de réitération sur le plan formel. Entre le synonyme et son antécédent et le superordonné et son antécédent, il n'existe qu'un rapport de coréférentialité. En revanche, entre les membres d'une paire réductionnelle, dont l'un est dérivé de l'autre par réduction, il existe un double rapport coréférentiel et formel. Ce double rapport rapproche la réduction syntagmatique de la réitération par répétition d'un item lexical. Dans le cas de la réduction syntagmatique, cependant, le rapport formel en est un de dérivation et non d'identité. Ce type de rapport formel rappelle un autre mécanisme de la cohésion lexicale, notamment la collocation. Halliday et Hasan (1976) estiment que la collocation se réalise entre autres par l'emploi, dans des propositions ou phrases adjacentes, d'items lexicaux reliés sur le plan morphologique par un rapport dérivationnel. Cependant, les membres d'une paire collocationnelle (ex. respirer, respiration) ne sont point coréférentiels. C'est par ce trait majeur, par cette coréférentialité, que la réduction syntagmatique s'apparente plutôt à la réitération. En conséquence, nous considérons la réduction syntagmatique, tant anaphorique que lexicale, comme un cas particulier de réitération par répétition, car tout comme la réitération par répétition d'un item lexical, la réitération par réduction d'un item lexical se fonde sur un double rapport coréférentiel et formel.

Quant au ST, nous le considérons comme une unité potentiellement paradigmatique, dont les membres correspondent à sa forme pleine et à ses formes réduites générées par RA ou par RL. Nous supposons que chaque nouvelle forme, générée discursivement par réduction, s'ajoute au paradigme du ST. Soulignons que le paradigme réductionnel de tout ST constitue un

ensemble fermé : le nombre de ses membres est fini et déterminé par la complexité du ST. Illustrons cela à l'aide du ST, "station terrienne côtière", dont le paradigme réductionnel peut être représenté sous forme de tableau comme suit :

Tableau 1 - Paradigme réductionnel de "station terrienne côtière"

ARCHISYNTAGME	STATION TERRIENNE CÔTIÈRE
syntagme plein	station terrienne côtière
syntagme réduit$_{RL}$	station côtière
syntagme réduit$_{RA}$	station

Nous postulons que, dans le cas du ST, la réitération par répétition se réalise soit par la génération, par RA ou par RL, d'une nouvelle forme réduite qui viendra s'ajouter au paradigme du ST réitéré, soit par la reprise d'un membre du paradigme par tel ou tel autre membre déjà présent dans le paradigme. Cette hypothèse présente l'avantage de rendre compte du fait que dans le discours la forme réduite précède à l'occasion la forme pleine. Elle respecte également la nature fondamentalement synchronique, intralinguistique et intratextuelle de la réduction syntagmatique.

5. Conclusion

Nous avons tenté de démontrer, dans cet article, que le ST est une unité terminologique qui remplit, outre sa fonction dénominative, une fonction essentiellement discursive, lorsqu'il se trouve actualisé dans un texte de spécialité. Nous avons montré qu'il s'établit, dès l'actualisation du ST, une certaine dialectique entre sa linéarité et le texte. En effet, dans le texte, le ST est soumis à des mécanismes qui modifient sa linéarité par l'effacement,

aucunement anarchique, de certains de ses constituants. Ces mécanismes sont la reprise anaphorique et la réduction à caractère lexical. Nous avons argumenté que ces deux mécanismes réducteurs sont régis par la structure interne triplement binaire du ST, et avons montré, en nous référant à cette structure interne, comment ces deux mécanismes procèdent à la réduction du ST actualisé. En tenant compte de la réalité textuelle où formes pleines et réduites de ST se côtoient apparemment sans se faire concurrence, et en nous basant sur les travaux de Halliday et Hasan (1976), nous avons argumenté que le ST réalise sa fonction discursive par le biais de ces deux mécanismes réducteurs. Nous avons associé la réduction syntagmatique au phénomène discursif de la cohésion lexicale, et avons proposé de considérer la réduction, tant anaphorique que lexicale, comme un cas particulier d'un mécanisme par lequel se réalise ce type de cohésion textuelle, notamment la réitération par répétition. Nous avons argumenté que, dans le cadre de cette hypothèse, il convient de considérer le ST comme une unité potentiellement paradigmatique, unité qui se réalise dans le texte par sa forme pleine et par une ou plusieurs de ses formes réduites. Enfin, nous avons terminé cette réflexion en mentionnant que chaque nouvelle forme réduite, générée discursivement par RA ou par RL, devient nécessairement et automatiquement un nouveau membre du paradigme réductionnel du ST.

BIBLIOGRAPHIE

ALBER-DEWOLF, R. (1984). *Étude sur la création néonymique. Analyse comparée des procédés morphologiques et morphosyntaxiques de formation des termes du domaine de la spectroscopie en anglais, en allemand, en français et en russe*, Québec, Université Laval, GIRSTERM.

BOULANGER, J.-C. (1989). « Le statut du syntagme dans les dictionnaires généraux monolingues », *Meta*, XXXIV (3), pp. 360-369.

CNES/CNET (1983a). *Télécommunications spatiales III. Secteur terrien. Systèmes de télécommunications par satellite*, Paris, Masson.

CNES/CNET (1983b). *Télécommunications spatiales II. Secteur spatial*, Paris, Masson.

CNES/CNET (1982). *Télécommunications spatiales I. Bases théoriques*, Paris, Masson.

CORMIER, M. C. et L.-P. RIOUX (1991). « Procédés de formation et matrices terminogéniques en terminologie des systèmes experts », *Meta*, XXXVI (1), pp. 248-268.

GOFFIN, R. (1979). « Le découpage du terme à des fins lexicographiques : critères formels, sémantiques, quantitatifs et taxinomiques », dans Rondeau (1979), 159-168.

GROSS, G. (1996). *Les expressions figées en français. Noms composés et autres locutions*, Collection L'Essentiel français, Paris, Éditions Ophrys.

GUILBERT, L. (1975). *La créativité lexicale*, Paris, Librairie Larousse.

GUILBERT, L. (1965). *La formation du vocabulaire de l'aviation*, Paris, Librairie Larousse.

HALLIDAY, M. and R. HASAN (1976). *Cohesion in English*, London, Longman.

HUSSON, J.-C. (1985). « Mise à poste d'un satellite de télécommunication. Un exemple : Télécom 1 », *L'Aéronautique et l'Astronautique*, 3, pp. 10-15.

NOAILLY, M. (1984). « Coordinations du troisième type », *Cahiers de grammaire*, 8, pp. 157-172.

OTMAN, G. (1996). *Les représentations sémantiques en terminologie*, Sciences cognitives, Collection coordonnée par C. Vogel, Paris, Masson.

PORTELANCE, C. (1989). *Les formations syntagmatiques en langues de spécialité*, thèse de doctorat, Université de Montréal.

RONDEAU, G. (1979) (dir.). *Table ronde sur les problèmes du découpage du terme*, tenue, lors du V[e] congrès de l'Association internationale de linguistique appliquée, à Montréal, du 20 au 26 août 1978, par la Commission de terminologie de l'AILA, Office de la langue française, Éditeur officiel du Québec.

Combinaisons lexicales en langue de spécialité : problèmes et perspectives

Isabelle Meynard
Université de Montréal

Introduction

Tout utilisateur (étudiant, traducteur, rédacteur, etc.) d'une langue de spécialité est confronté au problème de l'équivalence des combinaisons lexicales d'une langue à l'autre. Peu d'ouvrages lexicographiques sont, à l'heure actuelle, consacrés à la consignation des combinaisons lexicales (Cohen, 1986; Lainé, 1993) et ils sont encore moins nombreux lorsqu'il s'agit de consignation bilingue. Les raisons de cette « lacune » sont nombreuses et variées (définition de ce qu'est une combinaison lexicale, représentation des liens sémantiques, correspondances lexicales dans les deux langues, etc.). Nous basant sur le vocabulaire de l'autoroute de l'information, nous nous proposons donc de faire un tour d'horizon des difficultés qu'impliquent le choix des combinaisons lexicales en langues de spécialité et l'élaboration d'une méthodologie qu'il serait possible de suivre afin de concevoir un ouvrage lexicographique convivial et efficace pour tout utilisateur.

Description des combinaisons lexicales

Pour reprendre la définition de Cohen (1984), on peut dire que les combinaisons lexicales sont des associations de mots témoignant d'un usage dans un domaine de spécialité. On rencontre

ainsi dans le domaine de l'autoroute de l'information : *évoquer une fenêtre*, mais pas *appeler une fenêtre*, pour exprimer le sens de *faire apparaître à l'écran*.

Les combinaisons lexicales ont, dans un premier temps, fait l'objet d'études en langue générale, même si certains auteurs s'intéressent désormais à ces groupes dans le cadre des langues de spécialité. Qu'il s'agisse de la langue générale ou de la langue de spécialité, il est généralement reconnu que ces groupes sont composés de deux éléments. Ainsi, en langue générale, ces éléments sont appelés *base* et *collocateur* dans les travaux de Hausmann (1979). *Base* est le terme nom et *collocateur* est l'élément avec lequel il se combine. Pour Mel'čuk, le terme nom est le *mot clé* et l'élément auquel il s'associe est *valeur d'une fonction lexicale*.

Notre étude portant sur un domaine de spécialité, nous préférons utiliser la terminologie employée par Pavel (1993a) qui s'est elle-même intéressée aux combinaisons lexicales spécialisées (CLS). Le terme nom est alors le *terme noyau* et l'élément associé est le *cooccurrent*. Ainsi, pour citer un exemple tiré de notre corpus, le terme *serveur* est un terme noyau et peut être associé à des noms, adjectifs ou verbes cooccurrents (*hébergement*, *local*, *exécuter*).

Le terme noyau peut être un nom, un verbe ou un adjectif et les cooccurrents peuvent être des noms, des adjectifs ou des verbes. La tradition terminologique veut que l'on étudie surtout les unités nominales, donc, dans la plupart des travaux, c'est le nom qui est défini comme terme noyau.

Formes des combinaisons lexicales

Ces constatations nous ont permis de diviser la combinatoire des CLS en quatre catégories génériques :

(a) nom + terme noyau, par exemple : *format de fichier*;
(b) verbe + terme noyau, par exemple : *lancer un client;*
(c) terme noyau + verbe, par exemple : *a software runs on;*
(d) terme noyau + adjectif, par exemple : *current document.*

Ces catégories sont génériques, c'est-à-dire qu'elles regroupent des sous-catégories de combinaisons lexicales.

- Ainsi, la catégorie *terme noyau + nom* comprend :

Pour le français, nom + préposition + terme noyau, par exemple : *compression de données*, et, pour l'anglais, terme noyau + nom, par exemple : *page creation,* et nom + préposition + terme noyau, par exemple : *creation of a page.*

- La catégorie verbe + terme noyau comprend :

Pour le français, verbe + terme noyau, par exemple *implémenter un logiciel*, et verbe + préposition + terme noyau, par exemple : *naviguer sur le réseau.* Pour l'anglais, verbe + terme noyau, par exemple : *to initiate a session,* et verbe à particule + terme noyau, par exemple : *to log on a session.*

- La catégorie terme noyau + verbe comprend :

Pour les deux langues, terme noyau + verbe, par exemple : *a page generates* (pour l'anglais) et *un serveur exécute* (pour le français). Également, toujours pour les deux langues, terme noyau + verbe + préposition, par exemple : *un client dialogue avec* ou *a*

software runs on.

- La catégorie terme noyau + adjectif comprend :

Pour le français, terme noyau + adjectif, par exemple : *requête entrante*; et, pour l'anglais, adjectif + terme noyau, par exemple : *permanent address.*

Problèmes de reconnaissance des combinaisons lexicales

Bien souvent, lorsqu'il s'agissait de combinaisons composées du terme noyau et d'un nom cooccurrent ou d'un adjectif cooccurrent, nous avons été confrontée au problème de distinction entre CLS et termes complexes, par exemple : serveur distant (CLS) ou page d'accueil (terme complexe).

Nous avons donc défini un terme complexe comme étant une association de mots qui représente une notion terminologique unique. Cette association de mots ne peut être séparée par un ou plusieurs autres éléments (articles, adjectifs, verbes, etc.).

En français, ces groupes sont habituellement composés d'un terme noyau, d'une préposition et d'un nom. Pour l'anglais, en revanche, il s'agit souvent d'une seule entité graphique : *homepage* ou *database.*

Par ailleurs, nous avons dû distinguer les combinaisons lexicales des combinaisons libres. Ainsi, nous avons défini une combinaison libre comme étant une association d'un terme noyau avec un autre élément appartenant à la langue commune et dont on

ne peut dire qu'elle est prévisible. Par exemple, *écrire un lien* ou *développer un lien* sont des combinaisons libres qui ne reflètent pas les usages langagiers des spécialistes du domaine de l'autoroute de l'information. Ceux-ci utilisant de préférence *créer un lien*.

Extraction des combinaisons lexicales

Lorsque l'objet de la recherche a été défini, il nous a fallu établir des méthodes d'extraction de ces groupes. Nous avons donc identifier trois approches :

(a) Fréquence dans le corpus

Le critère de fréquence d'une combinaison lexicale est fonction de l'emploi de cette combinaison au sein d'un corpus. Cet emploi doit exprimer l'usage de la langue de spécialité.

Dans un domaine nouveau tel celui de l'autoroute de l'information, il n'est cependant pas toujours aisé de se fier à ce critère. En effet, les domaines nouvellement apparus comportent généralement un foisonnement de néologismes dont il est difficile de déterminer lequel entrera dans l'usage et lequel sera libre.

En revanche, il est possible de baser ses choix sur la fiabilité des textes dont sont tirées les combinaisons ou sur l'expertise reconnue des auteurs dans le domaine en question. Ainsi, nous avons, dans nos travaux, retenu *to establish a link* qui n'apparaît pourtant que trois fois dans Caroll et Broadhead (1995) et jamais dans les autres documents. La raison de ce choix est que ce document particulier semble être une référence, en effet, les publications du domaine mentionnent souvent des citations qui en sont tirées.

(b) Connaissance du domaine : intuition

L'intuition découle des connaissances qu'a acquis un langagier au cours de ses différentes lectures. Cette intuition nous a ainsi permis de savoir, en présence de plusieurs groupes de mots de même sens, lequel était témoin de l'usage langagier des spécialistes du domaine, et donc constituait une combinaison lexicale. Par exemple, nous avons choisi la combinaison lexicale *afficher une page* plutôt que *ouvrir une page* même si ces deux groupes de mots signifient également *faire apparaître à l'écran.*

(c) Dérivation

La dérivation est un procédé qui nous a permis, à partir d'une combinaison appartenant à une catégorie donnée, d'extraire, dans les autres catégories, les combinaisons apparentées. Par exemple, à partir de la combinaison *installation d'un client* appartenant à la catégorie nom cooccurrent + terme noyau, il a été possible d'extraire la combinaison *installer un client* pour la catégorie verbe cooccurrent + terme noyau.

Équivalences des combinaisons d'une langue à l'autre

Nous pouvons identifier quatre démarches pour établir les équivalences des combinaisons lexicales :

(a) Comparaison des listes dans les différentes langues, par catégorie et pour chaque terme

Pour chaque terme de l'étude, nous avons comparé les combinaisons que nous avions sélectionnées pour chacune des quatre catégories génériques mentionnées précédemment. Par

exemple, pour le terme noyau français *logiciel*, nous avons comparé les combinaisons appartenant à la catégorie terme noyau + adjectif aux combinaisons de la catégorie anglaise équivalente : adjective + base noun pour le terme noyau anglais équivalent : *software*.

(b) Connaissance du domaine de spécialité

Lorsque cette première démarche ne nous a pas permis de trouver toutes les équivalences, nous nous sommes fiée à notre connaissance du domaine et donc à notre intuition. Par exemple, nous avions la combinaison lexicale anglaise *to run a client. A priori*, cette combinaison pouvait se traduire en français par la combinaison lexicale *lancer un client*. Or nous avions déjà trouvé *to launch a client* comme équivalent de cette combinaison. Nous avons donc essayé de déterminer si *to launch a client* et *to run a client* étaient synonymes. En fait, nous savions que *to launch* implique un point de départ à une action, alors que *to run* sous-entend que l'action est en train de se dérouler; nous avons donc choisi la combinaison lexicale *exécuter un client*, que nous avions déjà rencontrée dans des lectures antérieures (ne faisant pas partie du corpus) et qui exprime bien ce sens.

(c) Consultation des dictionnaires

Dans un troisième temps, lorsque nous n'avions toujours pas toutes les équivalences, nous avons consulté les dictionnaires. Ainsi, pour la combinaison lexicale, *to flag a document*, nous avons trouvé dans le dictionnaire bilingue (Collin *et al*, 1991), la traduction du verbe *to flag* soit : *marquer*, *baliser*. Ceci nous a permis de faire le lien avec le langage HTML, qui permet d'agir sur le formatage d'un texte en le **balisant**. Ainsi, nous avons retenu la combinaison lexicale *baliser un document* plutôt que *marquer*

comme équivalent de *to flag a document*, parce que nous l'avions déjà rencontrée lors de lectures antérieures.

(d) Appel aux spécialistes

Finalement, si après ces trois premières démarches, il manquait encore des équivalences, nous avons fait appel aux spécialistes. Ainsi, aucune des trois solutions mentionnées précédemment ne nous a permis de trouver l'équivalence de la combinaison *to resolve an address*. Nous avons donc interrogé des spécialistes du domaine de l'informatique, qui nous ont, sans hésitation, suggéré *convertir une adresse*.

Présentation de l'outil lexicographique

Dans cette section, nous présentons les principales caractéristiques de l'outil que nous avons imaginé pour la consignation des combinaisons lexicales spécialisées. Cet outil a été programmé grâce au langage d'édition HTML, ce qui a permis la création de liens hypertextuels lui conférant une grande adaptabilité à différents domaines de spécialité, la possibilité de mises à jour rapides et simples, ainsi qu'une convivialité très appréciable. Son élaboration nous a permis de mettre en évidence diverses difficultés inhérentes à la consignation des CLS dans un outil lexicographique. Cet outil présente trois sources d'informations principales destinées à répondre aux besoins des langagiers non spécialistes du domaine de spécialité :

(a) Index pour chaque catégorie d'éléments de la combinaison lexicale, pour chacune des deux langues

À partir des quatre catégories de combinaisons lexicales que

nous avons définies précédemment et des catégories équivalentes que nous avions établies au cours de nos travaux (à savoir : base noun + collocate noun, collocate verb + base noun, base noun + collocate verb, collocate adjective + base noun), il nous a été possible d'identifier dix index différents grâce auxquels l'utilisateur peut naviguer à l'intérieur de l'outil. Ces index sont : termes noyaux, noms cooccurrents, verbes cooccurrents (terme noyau sujet), verbes cooccurrents (termes noyaux objets), adjectifs cooccurrents, base noun, collocate verbs (base noun subject), collocate verbs (base noun object), collocate noun, collocate adjective.

(b) Page d'information sur les combinaisons lexicales

Pour chaque combinaison lexicale, nous avons écrit une fiche où nous indiquons le contexte dans lequel la combinaison a été repérée. Ce contexte permet à l'utilisateur de voir l'utilisation de la combinaison lexicale dans une phrase et donc son utilisation en contexte. Le contexte est accompagné de ses sources bibliographiques.

(c) Page de renseignements sur le terme noyau

Cette page fournit des renseignements de base sur les termes noyaux anglais et français. Dans cette rubrique unilingue, le terme apparaît en vedette. Lorsqu'il s'agit de termes français, nous signalons le genre du terme (féminin, masculin).

Pour faciliter la compréhension, nous avons également inclus une définition du terme noyau. Toutes les définitions accompagnant les termes noyaux ont été tirées exclusivement d'ouvrages lexicographiques spécialisés dans l'Internet et

l'informatique. Nous signalons d'ailleurs ces ouvrages dans la section « sources » qui accompagne les définitions.

Cette rubrique contient également toutes les informations concernant directement le terme noyau. Ainsi, nous y avons également inclus la liste des combinaisons lexicales classées par catégories et par ordre alphabétique à l'intérieur de chaque catégorie, de même qu'une fiche de synthèse bilingue répertoriant toutes les informations ci-avant mentionnées. Ainsi, une fiche de synthèse est construite à partir du terme anglais, et une autre fiche est construite à partir du terme équivalent français. Autrement dit, les mêmes renseignements sont répartis en deux endroits.

Difficulté d'établissement des équivalents pour la consignation dans un outil lexicographique

(a) Les équivalences ne sont pas au même niveau alphabétique

Lors de l'élaboration de ces fiches de synthèse, nous avons été confrontée au problème technique de l'ordre alphabétique des combinaisons lexicales. Il est en effet souvent arrivé que l'équivalent d'une combinaison lexicale ne se situe pas au même niveau alphabétique dans la langue cible. La solution que nous avons adoptée pour régler le problème de correspondance alphabétique est la suivante :

Puisque la fiche de synthèse est la même pour les deux termes en anglais comme en français, nous avons placé dans la colonne de gauche les informations sur le terme et, dans la colonne de droite, les équivalents. Donc, si le terme de départ est un terme

anglais, les informations apparaissant dans la colonne de gauche seront les informations en anglais et les équivalents dans la colonne de droite sont en français; si le terme de départ est en français, les informations dans la colonne de gauche sont en français et les équivalents dans la colonne de droite sont en anglais. L'ordre alphabétique est respecté dans la colonne de gauche, puisque, pour faire une recherche, il faut d'abord fixer un objet de recherche : on a une combinaison dans une langue (colonne de gauche), quel en est l'équivalent dans l'autre langue (colonne de droite) ? Dans la colonne de droite, les équivalents apparaissent alors, non pas par ordre alphabétique, mais en fonction de la combinaison lexicale équivalente figurant dans la colonne de gauche.

(b) Les équivalences ne font pas partie de la même catégorie

Outre le problème des équivalences alphabétiques, nous avons, dans certains cas, été confrontée au problème des équivalences de catégorie, c'est-à-dire qu'une combinaison ne trouve pas toujours, dans la langue cible, son équivalent dans la même catégorie. Par exemple, la combinaison lexicale *session d'interaction*, qui s'inscrit dans la catégorie *terme noyau* (session) + *nom*, trouve son équivalent dans la catégorie *adjective + base noun : interactive session*.

À l'instar de la solution adoptée pour résoudre le problème des équivalences alphabétiques, nous avons modifié la colonne des équivalents – colonne de droite. Ainsi, nous avons effacé les en-têtes des cellules contenant les combinaisons lexicales en langue cible dans toutes les fiches de synthèse, même lorsque le problème d'équivalence de catégories ne se posait pas.

La fiche de synthèse définitive française a donc l'apparence suivante :

Terme français	Base noun
Définition	Definition
Nom cooccurrent + terme noyau	
Verbe cooccurrent + terme noyau	
Terme noyau + verbe cooccurrent	
Terme noyau + adjectif cooccurrent	

La fiche de synthèse pour un terme anglais se présente comme suit :

Base noun	Terme noyau
Definition	Définition
Collocate noun + base noun	
Collocate verb + base noun	
Base noun + collocate verb	
Collocate adjective + base noun	

(c) La combinaison lexicale n'a pas d'équivalent connu

Il est enfin arrivé qu'une combinaison lexicale appartenant à l'une des quatre catégories génériques que nous avons définies n'avait pas son équivalent dans une de ces catégories. Cela a été le cas avec la combinaison lexicale *to label a link* qui s'inscrit dans la catégorie collocate verb + base noun mais dont l'équivalent actuellement admis est *mettre une étiquette sur un lien*. Face à ce problème, deux solutions étaient possibles :

- Soit trouver une combinaison équivalente entrant dans

une des catégories, par exemple *étiquetter un lien*, mais qui ne serait encore qu'une combinaison libre puisque non encore entrée dans l'usage ;

- Soit redéfinir les sous-catégories de la catégorie générique, à savoir dans le cas présent, inclure également la sous-catégorie verbe cooccurrent + nom cooccurrent + préposition + terme noyau. *Mettre une étiquette sur* (soit verbe cooccurrent + nom cooccurrent + préposition) serait alors considéré comme un groupe verbal, ce qui correspondrait à la sous-catégorie : groupe verbal cooccurrent + terme noyau.

Conclusion

Dans cet article, nous nous sommes intéressée aux combinaisons lexicales spécialisées, en illustrant nos propos par des exemples tirés du domaine de l'autoroute de l'information.

Dans un premier temps, nous avons essayé de décrire ce que sont ces groupes et quelle forme ils peuvent revêtir. Dans un deuxième temps, nous avons fait un tour d'horizon des difficultés que peut rencontrer un langagier en situation de traduction face à ces groupes. Ainsi, nous avons donné des pistes pouvant servir à l'élaboration de méthodes de reconnaissance et d'extraction des combinaisons lexicales spécialisées. Enfin, nous basant sur notre outil HTML de consignation des combinaisons lexicales spécialisées, nous avons aborder les problèmes d'établissement des équivalences à des fins de consignation dans un ouvrage lexicographique.

Nous espérons que nos travaux pourront apporter des éléments de réponse aux problèmes posés par le traitement des CLS tant dans un cadre de traduction que d'élaboration de dictionnaires.

BIBLIOGRAPHIE

BENSON, M., E. BENSON & R. ILSON. (1986). *The BBI Combinatory Dictionary of English.*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.

COHEN, B. (1986). *Lexique des cooccurrents. Bourse et conjoncture économique*, Montréal, Linguatech.

GOUADEC, D. (1993). « Terminologie et phraséologie : principes et schémas de traitement », Colloque international, Phraséologie et terminologie en traduction et en interprétation, *Terminologie et traduction*, 2/3, pp. 549-563.

HARTMANN, R.R.K. (1994) "The Use of Parallel Text Corpora in the Generation of Translation Equivalents for Bilingual Lexicography", *Euralex '94 Proceedings*, Netherlands, pp. 291-297.

HAUSMANN, F. J. (1979). « Un dictionnaire des collocations est-il possible ? », Travaux de linguistique et de littérature, XVII, 1, pp. 187-195.

HEID, U. (1992). « Décrire les collocations : deux approches lexicographiques et leur application dans un outil informatisé », Colloque international, Phraséologie et terminologie en traduction et en interprétation, *Terminologie et traduction*, 2/3, pp. 523-548.

HEID, U. (1994). "On Ways Words Work Together – Topics in Lexical Combinatories", *Euralex '94 Proceedings*, Netherlands, pp. 227-257.

HEID, U. et G. FREIBOTT (1991). « Collocations dans une base de données terminologiques et lexicales», *Meta*, 36(1), pp.71-91.

KOCOUREK, R. (1991). *« La langue française de la technique et de la science. Vers une linguistique de la langue savante »*, Wiesbaden, Oskar Brandstetter Verlag, 2e édition, pp. 135-145.

LAINÉ, C. (1993). « Une approche terminologique de la phraséologie », *L'Actualité terminologique*, 26(2), pp. 14-16.

L'HOMME, M.-C. (1992). « Les unités phraséologiques verbales et leur représentation en terminographie », Colloque international, Phraséologie et terminologie en traduction et en interprétation, *Terminologie et traduction*, 2/3, pp. 493-503.

L'HOMME, M.-C. (1995). "Processing Word Combinations in Existing Term Banks", Terminology 2(1), pp. 141-162.

MEL'ČUK, I. A. *et al* (1984). *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques I*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

MEL'ČUK, I. A. *et al* (1995). *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve, Duculot/Aupelf-UREF.

MEYNARD, I. (1997a). *Méthode de consignation dans un outil HTML des combinaisons lexicales spécialisées : étude basée sur 15 termes français et 15 termes anglais tirés du domaine de l'Internet.* Mémoire de maîtrise. Université de Montréal. Montréal, Canada.

MEYNARD, I. (1997b). "Identifying a Web-based Approach concerned with a Lexical Combination Thesaurus". Proceedings of the 5th International Symposium of National Language Research Institute, Tokyo, Japon.

MEYNARD, I. (1997c). « Quelques solutions aux problèmes de

reconnaissance et d'équivalence des combinaisons lexicales à des fins de traduction ». Proceedings of the International Congress of Terminology. Donostia-San Sebastian, Espagne.

MEYNARD, I. (1997d). « Approche hypertextuelle via HTML pour un outil de consignation bilingue des combinaisons lexicales spécialisées ». Proceedings of the International Congress of Terminology. Donostia-San Sebastian, Espagne.

PAVEL, S. (1993a). « La phraséologie en langue de spécialité. Méthodologie de consignation dans les vocabulaires terminologiques », *Terminologies nouvelles*, 10, pp. 67-82.

PAVEL, S. (1993b). « Vers une méthode de recherche phraséologique en langue de spécialité », *L'Actualité terminologique*, 26(2), pp. 9-13.

PICHT, H. (1987). "Terms and their LSP Environment – LSP Phraseology", *Meta*, 32(2), pp. 36-42.

Comparaison de deux méthodes de description des verbes en vue d'applications en traduction automatique : les verbes de langue générale et les verbes spécialisés

Claudine Bodson
Université de Montréal

Ayant pour objectif l'application d'un modèle descriptif en traduction automatique (TA), l'étude d'Attali *et al.* et la nôtre comportent bon nombre de points communs, mais aussi des points divergents. Nous donnerons d'abord une description générale de notre recherche. Puis, nous regarderons de près les travaux d'Attali *et al.*, en nous concentrant sur l'importance de la recherche sur les verbes du vocabulaire général certes, mais aussi du vocabulaire de spécialité. Enfin, nous comparerons également d'autres questions fondamentales que partagent les deux recherches. Nous discuterons, par le fait même, des principales étapes de la méthodologie de la recherche.

Notre méthode de description des verbes spécialisés a pour objectif de trouver des mécanismes de désambiguïsation d'un verbe spécialisé en contexte. C'est donc en étudiant le verbe dans son environnement qu'un système de traduction automatique pourra trouver l'équivalent approprié. Notre étude, bien que vulgarisée, repose sur certains principes de la lexicologie explicative et combinatoire de Mel'čuk *et al.* (1995). La recherche porte plus précisément sur l'étude des combinaisons de mots, c'est-à-dire l'examen des actants qui entourent le verbe. Les actants

sémantiques constituent, en fait, des éléments de la description lexicographique, comme dans l'exemple suivant où nous avons mis en gras les actants figurant dans la phrase :

(1) ***A CD-ROM drive*** *cannot write new* ***data*** *to a* ***disc***.

Nous verrons plus loin que les champs contiennent des étiquettes conceptuelles. C'est grâce à cette analyse approfondie dans la langue de départ que nous pouvons trouver la traduction appropriée d'un verbe. En effet, nous étudions un corpus de textes d'informatique de langue anglaise à partir duquel nous avons choisi d'analyser trente-cinq verbes spécialisés.

Choix de la catégorie grammaticale

Attali *et al.* ont, tout comme nous, choisi d'étudier le verbe :

> Avec le verbe, en effet, le réseau des contextes potentiellement utilisables s'élargit à l'ensemble des relations que met en jeu la morphosyntaxe actancielle (sujet profond, objets direct et indirect profonds, circonstants plus ou moins attendus). Le contexte pertinent [...] est constitué par la sémantique des **unités lexicales** qui occupent les fonctions actancielles dont le verbe est le pivot. (Attali *et al*, 1992, 772)

Notre étude porte sur le verbe, certes, mais plus précisément sur le verbe en langue de spécialité. Comme l'a remarqué L'Homme (1995), la recherche doit s'organiser autour de cette catégorie grammaticale afin de répondre aux besoins de la

traduction spécialisée, où le verbe pose problème pour différentes raisons. En effet, d'après L'Homme (1995, 70), puisque plusieurs formes verbales sont polysémiques, il est difficile de faire le choix de l'équivalent approprié. De plus, nous avons arrêté notre choix sur l'étude de cette catégorie grammaticale, car très peu de terminologues s'étaient intéressés à cette partie du discours. En effet, les études terminologiques ont presque uniquement porté sur le nom.

Prise en compte de l'environnement du verbe

L'étude d'Attali *et al.* a, tout comme la nôtre, porté sur l'analyse méthodique de l'environnement du verbe, c'est-à-dire des *schèmes d'actance* (Attali *et al.*, 1992), que nous appelons *structure actancielle* (Mel'čuk *et al.*, 1995) :

> [...] on avait décidé [...] de ne pas soumettre le terme à traduire à une analyse sémantique interne, mais plutôt de s'attacher immédiatement à l'exploration de son **contexte** (syntaxique, lexical, et **sémantique**) et d'en extraire toutes les informations utiles au choix de l'équivalent cible. (Attali *et al.*, 1992, 771)

Ces schèmes d'actance permettent d'isoler des *classes notionnelles* (Attali *et al.*, 1992), ce que nous appelons *classes conceptuelles*, c'est-à-dire des étiquettes qui servent de génériques à des formes plus spécifiques qui apparaissent dans la phrase. Nous y reviendrons plus loin.

Hypothèse

L'hypothèse de départ de la recherche d'Attali *et al.* (1989) est, *grosso modo*, la même que la nôtre, c'est-à-dire que la prise en compte des actants peut aider à trouver la bonne traduction du verbe source : « Le problème posé est celui de l'aide que l'environnement *sémantique* d'une unité lexicale source peut apporter à la sélection d'un équivalent cible adéquat » (Attali *et al.*, 1989, 3). Notre étude porte sur les verbes spécialisés, car nous voulons répondre aux besoins concrets de la traduction. Notre approche repose sur l'identification des actants du verbe en contexte. En TA, pour qu'un logiciel puisse traduire correctement un verbe, il est essentiel de faire l'analyse de son environnement. *Environnement* désigne ici l'étude systématique des actants sémantiques du verbe, c'est-à-dire des éléments de la description lexicographique.

Nombre et type de verbes

L'étude d'Attali *et al.* qui nous intéresse, celle portant sur la traduction de verbes anglais vers le français, a été réalisée en deux étapes. Deux expériences similaires ont porté sur cinq verbes généraux chacune. Quant à nous, nous avons étudié trente-cinq verbes anglais. Nous pensons que l'écart entre le nombre de verbes étudiés pour notre recherche et le nombre de verbes étudiés par Attali *et al.* se justifie par le *type* de verbes, c'est-à-dire général en ce qui concerne Attali *et al.* et spécialisé en ce qui nous concerne. En effet, Attali *et al.* ont probablement étudié un nombre de verbes plus restreint, car les sens sont probablement plus nombreux en langue générale qu'en langue de spécialité.

Contrairement à nous, Attali *et al.* ne s'intéressent qu'au vocabulaire général et prétendent que le verbe en langue de spécialité ne constitue pas un problème réel :

> Quand elle porte sur le lexique dit de spécialité (terminologie), la tâche du transfert lexical est relativement aisée. Il en va autrement du vocabulaire **non terminologique**, habituellement polysémique. C'est sur celui-ci qu'a porté l'expérience. (Attali *et al.*, 1992, 771)

À notre avis, pourtant, la tâche du transfert lexical en langue de spécialité est, bien souvent, complexe. Certains verbes peuvent avoir un ou plusieurs sens en langue générale, un sens particulier dans une langue de spécialité, ou même différents sens dans différentes langues de spécialité. Ainsi, la langue générale ne suffit pas pour expliquer le comportement des verbes, car certains verbes ont des sens particuliers dans un domaine. Le transfert lexical peut donc constituer une tâche difficile en langue de spécialité. Cependant, l'étude des verbes généraux tout comme celle menée par l'équipe d'Attali constitue, sans aucun doute, un choix judicieux, mais ce n'est pas suffisant pour répondre aux besoins spécifiques de la langue de spécialité. Examinons d'abord des exemples en langue générale tirés de l'étude d'Attali *et al.*, (1992, 776-777) portant sur le verbe *run* :

(2) (déplacement spatial) *This water RUNS DOWN the sloping surface* / Cette eau COULE le long de la pente

(3) (moyen de transport) *He RAN the jeep DOWN TO headquarters* / Il CONDUISIT la jeep jusqu'au QG

(4) (partie du corps) *It is easy to RUN your finger ACROSS a map* / Il est facile de PASSER le doigt sur une carte

(5) (machine) *a compressor will RUN continuously during hot weather* / un compresseur MARCHERA sans arrêt par temps chaud

(6) (animal) *Russell's horse RAN towards the building* / Le cheval de Russell COURUT vers le bâtiment

(7) (porteur d'information) «...», *RUNS an old adage* / «...», DIT un vieil adage

(8) (phénomène social temporaire) *The club RUNS regular skiing trips* / Le club ORGANISE des voyages de ski réguliers

(9) (machine) *It was thought advisable to RUN the rotors* / On a pensé souhaitable de faire MARCHER les rotors

Comme les exemples ci-dessus en font foi, les verbes en langue générale sont très souvent polysémiques. Cette polysémie a des conséquences en traduction. En français, on utilise des équivalents variés selon les contextes pour traduire le verbe anglais (*run*) qu'il soit assorti ou non de particules.

Cependant, tout comme les verbes généraux, les verbes spécialisés nécessitent aussi parfois un équivalent particulier. Examinons les exemples suivants qui illustrent de nouveaux emplois de *run* :

(10) **(électricité)** *this machine RUNS off the mains* / cet appareil SE BRANCHE *ou* MARCHE sur le secteur

(11) **(électricité)** *the battery begins to RUN low* / la batterie FAIBLIT

(12) **(aviation)** *to RUN the engines (for checking)* / FAIRE LE POINT FIXE

(13) **(informatique)** *this software RUNS on a PC* / ce logiciel (programme) TOURNE sur un PC (ordinateur)

(14) **(informatique)** the user RUNS *a program* / l'utilisateur EXÉCUTE *ou* FAIT TOURNER un programme

(15) **(informatique)** *Windows 95 RUNS MS-DOS based applications* / Windows 95 (programme) ACCEPTE des applications MS-DOS

(16) **(informatique)** *Windows 95 RUNS locally or across the network* / Windows 95 (programme) TOURNE localement ou en réseau

Comme le montrent les exemples ci-dessus, les verbes spécialisés sont, eux aussi, polysémiques. Le verbe *run* nécessite une traduction différente selon le domaine de spécialité. Un verbe peut en effet avoir plusieurs sens dans un même domaine. *Run* requiert donc aussi différents équivalents pour ses différents sens. Le corpus utilisé par Attali *et al.* ne leur a pas permis de tenir compte de *run* et de tous les équivalents particuliers qu'il requiert dans les langues de spécialité.

Examinons d'autres exemples avec le verbe *restore* dans le domaine de l'informatique tels que présentés dans Termium :

(17) ***RESTORE*** **= METTRE À ZÉRO (domaine : programmes et programmation (informatique))**

Return a data value to zero or to a specific initial condition = to zero a device : to erase all the data stored on a volume and reinitialise the format of the volume.

(18) ***RESTORE*** **= REMETTRE À L'ÉTAT INITIAL (domaine : programmes et programmation (informatique))**

Return a variable address or other computer word to its initial or preselected value. Remettre à l'état initial : fixer les constantes ou tous les paramètres d'un programme de façon à commencer un programme en son début.

(19) ***RESTORE*** **= RESTORER (domaine : logiciels)**

To put all or part of a data processing device back into a prescribed state : remettre toutes les parties ou une partie d'un dispositif de traitement des données dans un état prédéterminé.

(20) ***RESTORE*** **= RENDRE SA TAILLE PRÉCÉDENTE (domaine : systèmes d'exploitation informatique)**

Terminology of window elements, menus, dialog boxes, other GUI, screen elements, keys, user actions, and applications for Microsoft Windows.

Comme le montrent les exemples (17) à (20), *restore* est traduit de quatre façons différentes en français dans les quatre contextes, bien que ce verbe relève d'un seul et même grand domaine, soit l'informatique.

Prise en compte des actants

Chez Attali *et al.*, les fonctions syntaxiques, c'est-à-dire le *sujet* et l'*objet profonds* ainsi que les *circonstants* (que nous appelons respectivement l'*actant 1*, l'*actant 2*, l'*actant 3* et l'*actant 4*) servent à désambiguïser les formes verbales. Avec le verbe, l'ensemble des

contextes utilisables s'étend à toutes les relations que met en jeu la *morphosyntaxe actancielle* (Attali *et al.*, 1992), c'est-à-dire les actants 1, 2, 3 et 4. Examinons l'exemple suivant :

(21) *A **CD-ROM drive** cannot write new **data** to a **disk**.*

Dans l'exemple (21), ***CD-ROM drive*** est l'actant 1 de *write*. Quant aux actants 2, 3 et 4, ce sont ceux qui apparaissent en deuxième, troisième et quatrième place selon l'ordre d'apparition le plus fréquent dans la phrase. Nous disons bien l'ordre d'apparition *le plus fréquent* dans la phrase, mais si la phrase est à la voix passive, par exemple, nous tiendrons compte de l'ordre dans lequel les actants sont placés à la voix active. Toujours dans la phrase ci-dessus, *data* est l'actant 2 de *write* et *disc* est l'actant 3 de *write*. Examinons un autre exemple :

(22) ***Utility programs** are also* useful *when a user accidentally deletes files from his disk.*

Dans l'exemple (22), u*tility programs* est l'actant 4 de *delete*.

Classes notionnelles et classes conceptuelles

Les *schèmes d'actance* (faisant partie de « **l'environnement syntactico-sémantique** porté par les **actants** du verbe anglais » (Attali et Euvrard, 1992, 22), permettent d'isoler des classes notionnelles (que nous appelons *classes conceptuelles*). Chacune d'entre elles regroupe des *actants* (qui sont avant tout des *lexèmes*) sous un même *descripteur sémantico-cognitif* (Attali *et al.*, 1992), que nous désignons sous l'appellation *étiquette* (d'une classe conceptuelle).

> C'est ici qu'interviennent les **descripteurs sémantico-cognitifs** que l'on peut définir comme classes notionnelles regroupant un ensemble d'unités lexicales ayant un trait sémantique commun. (Attali et Euvrard, 1992, 23)

Il existe une liste de descripteurs utilisés par Attali *et al.* qui, tout comme la hiérarchie de l'informatique dont on se sert pour notre recherche, est en constante évolution. Mais une différence importante distingue ces deux modèles, car contrairement à notre hiérarchie, où la majorité des classes sont liées entre elles par des liens logiques, les classes notionnelles (descripteurs sémantiques) du modèle d'Attali *et al.* sont indépendantes. En voici quelques-unes que les auteurs ont utilisées : '*humain*', '*animal*', '*porteur d'information*', '*élément liquide*', '*couleur*', '*machine*', '*comportement*', etc. Les descripteurs ne sont pas hiérarchisés, à une exception près :

> Un embryon de hiérarchisation n'a été réalisé qu'à l'intérieur des catégories HUMAIN, PARTIE DU CORPS et OBJET, où il a été nécessaire de dégager une ou deux sous-classes. (Attali *et al.*, 1989, 19)

Par ailleurs, puisque le modèle d'Attali *et al.* n'est pas (dans l'ensemble) hiérarchisé, chacun des traits des descripteurs est répété pour chacun d'eux. Les caractéristiques doivent donc être réinscrites pour chacun des actants : « Ils [descripteurs] n'éclairent qu'un aspect du contenu notionnel des unités lexicales auxquelles ils sont affectés. Aussi certains lexèmes figurent-ils dans plusieurs listes sémantico-notionnelles différentes et relèvent donc de plus d'un descripteur :

(23) *book* : CONTENANT

OBJET
PORTEUR D'INFORMATION

(24) *position* : ENTITÉ SPATIALE
LIEU
OPINION
SOCIO-PROFESSIONNEL ABSTRAIT »
(Attali *et al.*, 1992, 774)

Cette notion ressemble beaucoup à celle de la hiérarchie à héritage multiple utilisée par L'Homme (1997), entre autres. Mais cette dernière a l'avantage d'éviter la répétition des entrées ou des étiquettes (descripteurs) :

> [...] en évitant la multiplication des entrées terminologiques (c'est-à-dire une entrée pour chacun des aspects d'un même concept). (L'Homme, 1995, 169)

Par exemple, la classe conceptuelle <imprimante> regroupe tous les types d'imprimantes, c'est-à-dire : imprimante à laser, imprimante à jet d'encre et imprimante matricielle.

Tout comme la hiérarchie de L'Homme, le modèle d'Attali *et al.* n'est pas définitif. Au fur et à mesure que les recherches avanceront, les classes conceptuelles du modèle se préciseront davantage. La poursuite des recherches confirmera ou réfutera les théories antérieures :

> Les classes sémantico-cognitives dégagées n'ont pour l'instant qu'un statut très provisoire. Leur survie dépend de leurs possibilités de réemploi. Ce sont des molécules qui devront, au fur et à mesure de l'extension de l'expérience,

éclater en atomes et qu'il faudra ensuite recomposer (redéfinir) autrement et en nombre fini à partir de la combinatoire des atomes. (Attali *et al.*, 1992, 785)

Descripteurs sémantiques, classes conceptuelles et hiérarchisation

Il semble important de hiérarchiser les classes conceptuelles. L'Homme (1997) explique que la hiérarchie est construite en fonction des verbes. En d'autres mots, c'est grâce à la description des verbes qu'on se rend compte de la hiérarchisation des classes, car l'objectif de cette hiérarchie est de montrer le fonctionnement des verbes. «La hiérarchie permet de rendre compte du fait que certaines formes verbales se combinent avec des classes d'actants très importantes [...] alors que d'autres se combinent avec des classes plus réduites. (L'Homme, 1997, 167)

Nous constatons que, grâce à ses multiples « ramifications », notre hiérarchie est beaucoup plus précise que le modèle de descripteurs sémantiques non hiérarchisé d'Attali *et al.* Examinons l'exemple suivant :

(25) « SACAR la lengua (PARTIE DU CORPS) = **sortir** la langue
SACAR la barbilla (PARTIE DU CORPS) = **sortir** le menton
SACAR el busto (PARTIE DU CORPS) = **sortir** le torse

au lieu de 'tirer' la langue, 'redresser' le menton, 'bomber' le torse » (Attali *et al.*, 1992, 782)

Pour résoudre ces difficultés, l'utilisation d'un modèle hiérarchisé est incontournable. Puisque, comme le montre

> l'exemple (24), Attali *et al.* ont recours à l'étiquette *partie du corps* uniquement, il leur est impossible de traduire ces expressions de façon idiomatique. Il serait alors nécessaire de subdiviser cette classe pour obtenir une traduction plus juste. Des classes plus restreintes sont essentielles si l'on veut être en mesure de dégager des acceptions spécifiques dans le but d'obtenir une traduction plus juste.

Équivalents

Tout comme Attali *et al.* (1992), nous sommes d'avis que la véritable difficulté en traduction est le choix du bon équivalent et non, comme on pourrait le penser, la recherche du sens d'une lexie.

Bien qu'Attali *et al.* aient choisi d'étudier les verbes en langue générale, car le vocabulaire est habituellement polysémique et qu'il est plus susceptible de poser problème que le vocabulaire en langue de spécialité, leur article signale cependant que :

> [...] le vrai problème, en traduction automatique, n'est pas celui de la polysémie du terme dans sa langue d'origine. L'opération de transfert lexical, en effet, consiste non pas à remplacer du **signifiant** (source) par du **signifiant** (cible)... La tâche de l'automate traducteur est avant tout d'orienter sur un **signifiant** cible acceptable pour un contexte donné. (Attali *et al.*, 1992, 771)

> [...] Le problème est de proposer des équivalents cibles qui reproduisent le plus possible, **contexte par contexte**, les effets de sens du verbe source. (Attali *et al.*, 1992, 778)

Parmi les cas présentés, un nous intéresse particulièrement :

> On a le choix entre un terme français **exact** mais ne couvrant pas tous les cas attestés, et un équivalent **moins précis** mais partout recevable. On privilégie alors ce dernier. (Attali *et al.*, 1992, 778)

En effet, en TA, il est nécessaire de généraliser suffisamment afin de couvrir le plus grand nombre de cas possibles, car sinon, les entrées dans le dictionnaire du système seraient presque infinies. Par contre, il faut aussi savoir faire les subdivisions qui s'imposent pour avoir l'équivalent le plus juste possible, le plus idiomatique.

Conclusion

En terminant, nous avons choisi d'étudier le verbe spécialisé, car, comme nous l'avons vu, peu de chercheurs s'y sont intéressés et nous cherchions à répondre aux besoins de la traduction et, plus précisément, à ceux de la TA. Nous avons d'abord vu quelques difficultés liées au traitement du verbe en TA, dont la polysémie du verbe et le verbe dans les langues de spécialité et dans la langue générale. Cette problématique a fait ressortir que, non seulement le verbe général pose problème en TA comme le soulignent Attali *et al.*, mais que le verbe spécialisé était aussi problématique. En effet, tout comme le vocabulaire non terminologique, la langue de spécialité peut être fort polysémique. Nous avons aussi montré que l'utilisation d'un modèle hiérarchisé permet de résoudre certaines difficultés, dont la justesse des traductions. Bref, notre recherche tirait son originalité de l'étude *combinée* des verbes *spécialisés* en vue d'applications en *TA* et dans l'intégration des *actants* en *classes conceptuelles hiérarchisées*.

BIBLIOGRAPHIE

ATTALI, A., G. BOURQUIN, M.-C. BOURQUIN-LAUNEY et A. EUVRARD (1989). « Transfert lexical et contexte sémantique en traduction automatique. Les traductions françaises des verbes anglais DRAW, HOLD, LIE, TURN, WORK », Nancy, Cahiers du CRAL, n° 46.

ATTALI, A., et A. EUVRARD (1992a). « L'environnement sémantique, aide au transfert lexical en T.A. Problèmes posés par le calcul des traductions françaises de quelques verbes anglais », *Actes du Colloque international « L'environnement traductionnel. La station de travail du traducteur de l'an 2001 »*, Mons, 1991.

ATTALI, A., G. BOURQUIN, M.-C. BOURQUIN-LAUNEY, A. EUVRARD et C. VIGROUX (1992b). « Aide au transfert lexical dans une perspective de TAO : expérimentation sur un lexique non terminologique », *Meta*, vol. 37, n° 4, pp. 770-790.

BODSON, C. (1997). *Méthode de description des verbes spécialisés en vue d'applications en traduction automatique, accompagnée d'une étude portant sur trente-cinq verbes du domaine de l'informatique*, Mémoire de traduction, Montréal : Université de Montréal.

CONDAMINES, A. (1993). « Un exemple d'utilisation de connaissances de sémantique lexicale : acquisition semi-automatique d'un vocabulaire de spécialité », *Cahiers de lexicologie*, vol. 62, n° 1, pp. 25-65.

Harrap's Shorter French and English Dictionary (1991). Harrap, Londres et Paris.

L'HOMME, M.-C. (1995). « Définition d'une méthode de recensement et de codage des verbes en langue technique : applications en traduction », *TTR*, vol. 8, n° 2, pp. 66-68.

L'HOMME, M.-C. (1996a). « A Computerized Model for Processing Lexical Combinations in Technical Language », Gellerstam, M., J. Jarborg, *et al.* (ed.), *Euralex'96. Proceedings*, August 13-18 1996, Gothenburg University (Gothenburg, Sweden), pp. 797-806.

L'HOMME, M.-C. (1996b). « Processing Word Combinations in Existing Term Banks », *Terminology*, vol. 2, n°1, pp. 137-158.

L'HOMME, M.-C. (1997). « Organisation des classes conceptuelles pour l'accès informatisé aux combinaisons lexicales spécialisées verbe + nom (terme) », *Terminologie et intelligence artificielle. Deuxièmes rencontres*, 3-4 avril 1997, Toulouse : Université Toulouse-le-Mirail. pp. 161-174.

L'HOMME, M.-C. (1998, à paraître). « Définition du statut du verbe en langue de spécialité et sa description lexicographique », *Cahiers de lexicologie*.

MEL'ČUK, I., A. CLAS et A. POLGUÈRE (1995). *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Duculot, Aupelf-UREF Louvain-la-Neuve (Belgique).

TERMIUM (1996). Base de données linguistique et terminologique, Bureau de la traduction, gouvernement du Canada.

Lexicométrie et lexicographie spécialisée : le cas du *Dictionnaire bilingue de la distribution*

Christophe Réthoré
Université de Montréal

Introduction

Le traitement informatique d'un corpus de textes relatifs à la distribution et au commerce de détail (*retailing*) permet de résoudre certains des problèmes que l'équipe du *Dictionnaire bilingue de la distribution/Bilingual Dictionary of Retailing* rencontre quotidiennement au cours de la rédaction des entrées semi-encyclopédiques de l'ouvrage. Ainsi, le logiciel de lexicométrie utilisé, Lexico1 (Salem, 1990), fournit des instruments quantitatifs d'aide à la décision quand vient le moment d'ordonner des séries de synonymes ou de quasi-synonymes et d'attribuer des marques d'usage géographique à ces termes. Grâce à Lexico1, qui fonctionne sur tout type de texte romanisé, nous pouvons travailler symétriquement sur deux corpus, anglais et français. Dans le cadre de cet article, nous nous concentrons sur les textes anglais. Après avoir effectué quelques rappels sur la structure du domaine étudié et sur la forme du *Dictionnaire* spécialisé que nous sommes en train d'élaborer à l'Université de Montréal, nous verrons concrètement, en théorie et avec quelques exemples, comment Lexico1 nous permet de résoudre des problèmes lexicographiques.

1. Conception du *Dictionnaire bilingue de la distribution*

1.1. Un dictionnaire qui doit répondre à certains besoins

Nous sommes d'avis qu'un dictionnaire bilingue spécialisé est avant tout un outil qui aide le traducteur à prendre la bonne décision lorsqu'il est confronté à un problème de traduction qui relève de la terminologie ou de la phraséologie. Dans ces conditions, le *Dictionnaire bilingue de la distribution*

> tente de répondre aux besoins de compréhension [générale du domaine et de ses notions essentielles] et d'autonomie discursive des utilisateurs visés en mettant en œuvre deux stratégies lexicographiques concurrentes : la structuration des connaissance relatives au commerce de détail et la description détaillée de la réalité (Dancette et Réthoré, 1997a, 234).

La qualité d'un tel ouvrage dépend de l'intensité de la collaboration entre le lexicographe (ou le terminographe), le traducteur et le spécialiste du domaine. Mais elle est aussi le reflet de la volonté des auteurs à décrire en profondeur les relations lexico-sémantiques qui existent entre les éléments de la nomenclature : synonymie, antonymie, hypéronymie, hyponymie, polysémie, homonymie, paronymie, métaphore et métonymie, extensions et restrictions de sens, etc. (Leclerc, 1989).

Ainsi, en rédigeant l'entrée qui correspond à la vedette X du *Dictionnaire*, nous cherchons systématiquement à recenser les termes sémantiquement proches de X et ceux qui s'y opposent, partiellement ou totalement (en examinant précisément sur quels plans ils s'opposent à X). Cela se fait aussi bien dans la langue de

départ (l'anglais) que dans celle d'arrivée (équivalents de traduction en français). Nous précisons également quels sont les termes privilégiés par une communauté linguistique donnée et toutes ces informations sont appuyées par des chiffres (qui n'apparaissent pas dans la version finale de l'entrée). Enfin, nous pensons qu'un dictionnaire bilingue spécialisé doit aller au-delà de la définition des termes du domaine. La combinatoire étant un aspect essentiel de la langue et de la didactique des langues (Mel'čuk, 1993), le dictionnaire doit également recenser les syntagmes, mais surtout les collocations.

1.2. Le domaine de la distribution

Le terme distribution lui-même pose problème. En France, il est souvent employé à la place de commerce de détail, alors qu'en toute rigueur, par distribution, il faudrait entendre à la fois commerce de gros, commerce de détail et logistique (distribution physique). En effet, les entreprises de distribution rassemblent grossistes, détaillants et entreprises de logistique (Kotler et Dubois, 1992, 584). Selon Dancette et Réthoré (1997b), plusieurs facteurs expliquent cette « synonymie artificielle » entre distribution et commerce de détail en France, dont :

(1) certaines connotations négatives associées aux termes *commerçant* et *commerce de détail*, notamment depuis la Seconde Guerre mondiale et l'époque du marché noir;

(2) le conflit entre ces connotations et l'image de modernité, d'efficacité et de productivité que souhaitent projeter les principaux intervenants du commerce de détail. La grande distribution et les

techniques commerciales ont beaucoup évolué depuis les années 1940 et le commerçant typique ne peut plus être représenté par le crémier avec son stylo derrière l'oreille. Or, lorsque le consommateur entend *détaillant* ou *commerce de détail* en France, il pense plus spontanément à la petite boutique ou à son épicerie de quartier ou de village qu'à un grand magasin type La Samaritaine ou Les Galeries Lafayette. Par contre, au Canada, le terme détaillant n'implique aucune connotation quant à la taille du point de vente : au même titre qu'un dépanneur, Kmart, Wal-Mart, ainsi que les supermarchés Métro ou Provigo sont désignés de façon neutre par le terme *détaillant*, aussi bien par les consommateurs que par la presse (spécialisée ou non);

(3) la proximité sémantique entre distribution et distribution physique, qui a permis de déguiser des activités commerciales (donc condamnables, aux yeux d'une frange de la population) en activités de distribution.

> La distribution physique rassemble toutes les activités mises en oeuvre pour gérer, de façon rentable, les flux de produits et de marchandises depuis leur point d'origine jusqu'à leur lieu d'utilisation (Kotler et Dubois, 1992, 606),

tandis que la distribution est :

> l'ensemble des activités qui s'exercent depuis le moment où le produit, sous sa forme d'utilisation, entre dans le magasin commercial du producteur ou du dernier transformateur, jusqu'au moment où le consommateur en prend possession (*op. cit.*, 586);

(4) la lexicalisation très forte du terme « grande distribution » en raison de la place importante et croissante que les grands distributeurs ont prise dans la vie quotidienne des Français, au détriment des petits commerces.

Cette concurrence entre distribution et commerce de détail cause un dilemme pour les auteurs du *Dictionnaire*, dont le contenu relève du commerce de détail au Canada, mais de la distribution en France, en Belgique et en Afrique du Nord. Dans le cadre de cet article toutefois, nous emploierons de façon interchangeable *distribution* et *commerce de détail*. La structure du domaine est représentée à la Figure 1.

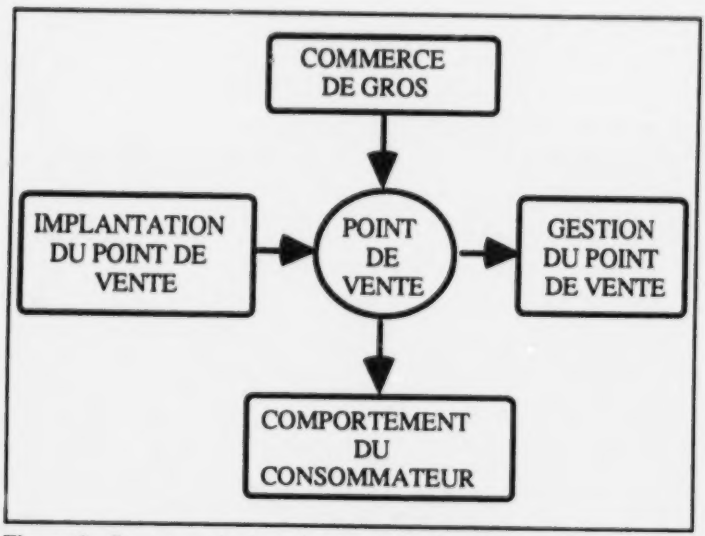

Figure 1 - Structure du domaine de la distribution

Au centre des notions du domaine se trouve donc le point de vente, dont la liste constitue le point de départ du dictionnaire, et ses hyperonymes *commerce en magasin* et *hors magasin*. Sur l'axe horizontal, on retrouve en amont le vocabulaire relié à l'implantation du point de vente et, en aval, la terminologie de la gestion du point de vente. D'un côté, nous avons donc les sous-domaines {urbanisme commercial; zone de chalandise; centres commerciaux; (étude du) marché...}, et de l'autre, {gestion des stocks; aménagement physique (allée, enseigne, gondole...); merchandising; politique d'assortiment; stratégie marketing; gestion financière; promotion; ressources humaines, etc.}. Cet axe est essentiellement chronologique : il va de la définition du concept initial de la formule de distribution à sa gestion quotidienne, sur tous les plans.

Quant à l'axe vertical, il suit le cheminement des marchandises : commerce de gros, commerce de détail et utilisation par le consommateur. Le commerce de gros renvoie aux familles {gestion des approvisionnements; logistique; centre de distribution...} (nous ne faisons qu'effleurer ces familles dans le *Dictionnaire*). Au bout de la chaîne, nous avons la terminologie relative au comportement du consommateur, à savoir les sous-domaines suivants : {typologie des consommateurs; habitudes de consommation; classification des biens et services; droit de la protection du consommateur, etc.}. À partir de cette structure du domaine, nous pensons être en mesure de circonscrire celui-ci avec une nomenclature de quelque 500 entrées encyclopédiques. Ces 500 entrées renvoient elles-mêmes à plus de 4000 termes (unités simples, syntagmes et collocations) en anglais et en français énumérés à la fin de l'ouvrage, sous la forme de deux lexiques (anglais-français et français-anglais). Maintenant, nous examinons la

structure des entrées du *Dictionnaire* au moyen de deux exemples : *anchor*/locomotive (fig. 2) et *convenience store*/commerce de proximité (ou dépanneur, au Québec) (fig. 3).

1.3. Microstructure : exemples d'entrée et problèmes lexicographiques

1 **ANCHOR, ANCHOR STORE, MAGNET (G.-B.), MAJOR TENANT (É.-U.), .), GENERATOR STORE (É.-U.), ANCHOR TENANT, KEY TENANT, LEAD TENANT, LEADING TENANT**

2 *LOCOMOTIVE, MAGASIN PILIER, MAGASIN PIVOT, LOCATAIRE MAJEUR, LOCATAIRE PRÉDOMINANT*

3 Définition : **Magasin** (STORE) qui, dans un **centre commercial** (SHOPPING CENTER), se distingue par sa taille et son chiffre d'affaires, et qui constitue le véritable pôle d'attraction du centre.

4 Précisions sémantiques : (...)

5 Relations internotionnelles : (...)

6 Compléments d'information : (...)

7 Informations linguistiques :

Afin d'alléger le texte dans lequel il est utilisé, le terme ANCHOR STORE est souvent remplacé par ANCHOR, plus court.

8 Formes dérivées et collocations :

On peut noter l'emploi fréquent de plusieurs formes qui sont nées du terme ANCHOR :

- *to anchor* : **jouer le rôle de locomotive, utiliser comme locomotive.**
- *to be unanchored* : **ne pas avoir de locomotive, être sans locomotive.**
- *anchorless* : **sans locomotive.**
- *non-anchor* : **ne pas jouer le rôle de locomotive, ne pas être utilisé comme locomotive.**
- *mini-anchor* : **mini-locomotive.**

9 Exemples : (...)

Figure 2 - Extraits de l'entrée *anchor*

1 **CONVENIENCE STORE, C-STORE (G.-B.), BANTAM STORE, MIDGET-MARKET**

2 *COMMERCE DE PROXIMITÉ, DÉPANNEUR (Qué.), MAGASIN DE PROXIMITÉ, MAGASIN DE COMMODITÉ, ÉPICERIE DE DÉPANNAGE (Qué.), BAZARETTE (Fr.), MINI-SELF (Fr.), ÉPICERIE DE QUARTIER*

3 Définition : Commerce à prédominance alimentaire possédant de larges horaires d'ouverture et proposant en libre-service intégral un **assortiment** (ASSORTMENT) (large et très peu profond) limité aux articles de première nécessité (dépannage).

4 Précisions sémantiques : (...)

5 Relations internotionnelles : (...)

6 Compléments d'information : (...)

7 Informations linguistiques :

Lorsque le **magasin de commodité** est localisé dans une station-service, on parle, en France, de **boutique pétrolière** (appelée *gas store* ou *G-store* en G.-B. et *convenience station* en Amérique).

Au Québec, **épicerie de dépannage** est bien moins utilisés que **dépanneur**, terme préconisé par l'Office de la langue française. Si l'on veut absolument insister sur le fait que le CONVENIENCE STORE est un *convenience food store*, il est possible de rendre cette précision par **alimentation de quartier** ou **dépanneur alimentaire**.

Bazarette et **mini-self** sont tous deux exclusivement utilisés en France : **bazarette** est l'équivalent officiel rendu obligatoire dans le *Journal Officiel* (18-2-1987) et **mini-self** s'utilise couramment dans le milieu de la distribution. Il convient d'éviter l'anglicisme « convenience store », fréquent dans les revues spécialisées françaises, ainsi que le calque évident « magasin d'accommodation », parfois employé au Québec.

8 Formes dérivées et collocations :

V. aussi **convenience goods** et **convenience shopping**.

9 Exemples : (...)

Figure 3 - Extraits de l'entrée *convenience store*

Les extraits des deux entrées *anchor* et *convenience store* sont encore en format « document de travail », notamment sur le plan de la mise en page des rubriques. Cependant, la microstructure du *Dictionnaire* comporte toujours ces neuf rubriques, dans lesquelles le lecteur trouve plusieurs sortes de caractères (pour une description plus détaillée du protocole de rédaction, voir Dancette et Réthoré, 1997a, 235). Dans ce qui suit, nous nous intéressons plus particulièrement aux rubriques 1, 2 et 7. Parmi les divers problèmes que nous avons rencontrés dans l'élaboration de nos entrées semi-encyclopédiques, nous n'en abordons que deux types dans le cadre de cet article :

(1) la quête d'une **nomenclature exhaustive et ordonnée**. Évidemment, puisque nous touchons à un domaine spécialisé, nous avons pour idéal légitime l'exhaustivité quant à la nomenclature des notions abordées dans *le Dictionnaire bilingue de la distribution*. Aussi cherchons-nous à recenser tous les termes du domaine, surtout lorsque nous avons des séries de synonymes et de quasi-synonymes. Un dictionnaire digne de ce nom doit essayer d'ordonner les éléments des séries synonymiques présentées. Or cette démarche ne peut se faire efficacement sans la constitution d'un corpus de textes représentatifs de la langue de spécialité (LSP) examinée (pour une description plus détaillée du corpus, voir sections 2.2 et 2.3). Ensuite, qui dit corpus dit traitement informatique, pour éviter nombre d'erreurs « humaines ».

(2) le traitement des **marques d'usage géographiques**, relativement importantes dans ce domaine. Ceci est en partie dû au rapport étroit qui lie l'appareil commercial d'un pays à sa culture et à sa langue. Par exemple, le dépanneur québécois n'est pas connu en France, l'hypermarché à l'européenne est quasiment absent du

paysage nord-américain et l'emprunt *hard discount* est typiquement européen. De même, pour désigner la locomotive (magasin pilier) d'un centre commercial, les Britanniques utilisent très majoritairement *magnet*, contrairement aux Nord-Américains, qui préfèrent *anchor*. À ces différences lexicales, nous pouvons également ajouter les variantes orthographiques (*shopping center/centre*), qui doivent être consignées avec précision dans un dictionnaire spécialisé comme celui de la distribution. Maintenant, nous voyons comment les outils lexicométriques peuvent contribuer à l'élaboration d'un dictionnaire bilingue spécialisé.

2. La lexicométrie : une solution possible, mais incomplète

2.1. Présentation du logiciel Lexico1

La force du logiciel Lexico1 est de ne nécessiter qu'un codage minimal et de donner des résultats statistiques rapides et relativement faciles d'accès, moyennant une petite dose d'apprentissage et d'expérience. En contrepartie de cette simplicité d'utilisation, certaines précautions et certaines décisions doivent être prises avant le traitement informatique. Mis au point par André Salem (Paris III et UMR 9952 CNRS-INaLF/ENS de Saint-Cloud, France), Lexico1 est un logiciel de statistique textuelle (ou lexicométrie) qui fonctionne avec des unités de base que l'on appelle formes graphiques (ou occurrences). Une forme graphique est un « archétype correspondant aux occurrences * identiques dans un corpus de textes, c'est-à-dire aux occurrences composées strictement des mêmes caractères non délimiteurs d'occurrence » (Lebart et Salem, 1994, 313). Quant à l'occurrence, c'est tout simplement une « suite de caractères non-délimiteurs bornée à ses extrémités par deux caractères délimiteurs * de forme » (*op. cit.*,

315). Lexico1 travaille avec une liste de caractères délimiteurs par défaut : espace, retour de chariot plus l'ensemble {.?!;:,"()<>/-'_§}. Les caractères non délimiteurs sont tous les autres caractères du clavier informatique. L'utilisateur peut toutefois modifier la liste de caractères délimiteurs par défaut, par exemple en ajoutant {[]«»} ou en posant que le trait d'union est non délimiteur. En conséquence, si les termes *porte-mine* ou *gratte-ciel* se trouvent dans le corpus, ils ne sont pas séparés. Cela peut sembler tomber sous le sens, mais dans ce dernier cas, remarquons que les séquences comme « est-il », « sommes-nous », etc. ne seraient pas séparées non plus. Enfin, dans tous les cas (sauf codage particulier), les syntagmes « pomme de terre » ou « avion à réaction » seraient éclatés en formes graphiques. De plus, le logiciel ne peut distinguer les homographes tels que « président » (l'homme d'État et la forme conjuguée du verbe présider) ou « avions » (aéronefs ou 3e personne du pluriel de l'indicatif imparfait d'avoir). L'utilisateur peut contourner ces faiblesses en saisissant par exemple « pomme¿de¿terre », « avions1 » et « avions 2 » ou « avions » et « avions- », mais cela augmente le travail de préparation. Pour chaque corpus, l'utilisateur doit décider du niveau de codage à mettre en place, en fonction de ses objectifs de recherche et de ses ressources.

2.2. Méthodologie

Lexico1 se décompose en quatre modules : Segmentation, ST1.08b, Documentation et AFC (analyse factorielle). Seuls les deux premiers nous ont servi dans le cadre de cette recherche. En résumant la méthodologie suivie, nous expliquons le

fonctionnement du logiciel sur notre corpus (voir aussi Salem, 1992) :

(1) numérisation de trois manuels de distribution en anglais (Retail Marketing) :

- McGOLDRICK, Peter J. (1990) : *Retail Marketing;*
- PEARCE, Michael R. (1992) : *Retail Marketing Management;*
- LEVY, Michael, et Barton A. Weitz (1996) : *Essentials of Retailing.*

Ces manuels sont rédigés par des auteurs reconnus. Ils sont couramment utilisés dans les facultés de gestion et nous supposons qu'ils reflètent assez fidèlement la terminologie et la phraséologie utilisées dans le milieu de la distribution et du commerce de détail, pour ne pas dire la langue de ce milieu;

(2) fusion des trois manuels pour constituer le corpus mpl (m = McGoldrick, G.-B.; p = Pearce, Can.; l = Levy et Weitz, É.-U.);

(3) codage minimal du corpus : suppression automatique des majuscules (Lexico1 distingue UN, Un et un);

(4) insertion des clés de partition sur le modèle <Type=valeur>. Par exemple, <Ftx=1>, <Ftx=2> et <Ftx=3> découpent le corpus en trois parties (1 = texte britannique de McGoldrick, 2 = texte canadien de Pearce et 3 = texte américain de Levy et Weitz). « F » indique qu'il s'agit d'une clé de fichier. Les lettres « tx » indiquent que le fichier contient un texte en entier. Le système de clés de partition mis au point par le groupe de Saint-Cloud définit cinq grands types de clés et repose sur cinq lettres seulement : C, L, E, F, S, bien que l'utilisateur dispose d'une très grande liberté de choix

quant aux caractères qui définissent le type de clé (Lafon et *al.*, 1985, 10);

(5) segmentation du corpus : le module Segmentation découpe le texte en formes graphiques et crée une base de données textuelles à partir d'un fichier en format « Texte seul » fourni par l'utilisateur (ex : mpl). Il crée également un index alphabétique des formes du corpus (mpl.alpha);

(6) ST1.08b (Statisiques - module 1) permet de lancer plusieurs types de requêtes statistiques. Les résultats seront stockés dans les fichiers suivants :

• mpl.tfg : tableau des formes graphiques (colonnes = parties et lignes = formes). Index hiérarchique (ou lexicométrique) qui donne la liste des formes graphiques du corpus par ordre de fréquence décroissante;

• mpl.indpp : index hiérarchique par partie, où sont classés les formes graphiques et les segments répétés par ordre de fréquence décroissante. Cette liste, ainsi que la précédente, est utilisée pour quantifier l'emploi des synonymes d'une vedette;

• mpl.dsr : distribution des segments répétés. Cette liste regroupe les séquences de formes (7 maximum) qui apparaissent au moins n fois dans le corpus (n est un paramètre fixé par l'utilisateur). Ces séquences permettent de repérer les syntagnes terminologiques et les collocations (*power centre, stock keeping unit, wide product mix*...);

• mpl.specif : liste des spécificités (formes caractéristiques sous-employées ou suremployées) des différentes parties du corpus, élaborée à partir des fichiers précédents. Ces résultats permettent d'attribuer des marques d'usage géographiques calculées

statistiquement avec le modèle hypergéométrique (au lieu des fréquences absolues, parfois trompeuses);

(7) Validation des analyses auprès des experts du domaine.

2.3. Utilisations de Lexico1 sur le corpus mpl : quelques exemples

Le corpus sur lequel nous travaillons est non lemmatisé, sans majuscules et « partitionné ». C'est un ensemble constitué de trois parties (Tableau 1) :

	code	occurrences	formes	hapax	fmax	
m (GB)	1	112 491	9850	4483	5592	the
p (Can)	2	73 592	8017	3893	3265	the
l (É-U)	3	92 973	9410	4688	4469	the
Total	-	279 056	-	-	-	-

Tableau 1 - Présentation du corpus mpl

Dans la section précédente, nous avons vu comment les outils lexicométriques pouvaient contribuer à résoudre les deux types de problèmes évoqués dans la section 1.3 : d'une part, relevé et analyse des fréquences des termes du domaine et classement des synonymes d'une vedette; d'autre part, attribution rigoureuse des marques d'usage géographiques. Nous avons estimé que 85 % des entrées comportent une liste de synonymes (de 2 à 10) et que dans 15 % à 20 % des cas, il y avait lieu d'attribuer des marques d'usage géographiques. Rappelons que le repérage des séquences candidates au statut de syntagme terminologique ou de collocation,

ainsi que la levée des ambiguïtés sémantiques (utilisation des concordances, qui sont des ensembles de contextes ordonnés autour d'une forme pôle), ne sont pas abordés dans cet article. Passons maintenant à des exemples concrets d'interprétation de sortie-machine. Nous finirons avec deux entrées pour lesquelles Lexico1 a permis de réduire l'intuition moins prépondérante dans la prise de décision lexicographique.

La sortie-machine des spécificités est un immense tableau à trois colonnes (une pour chaque partie du corpus) et à 17 948 lignes (une pour chaque forme retenue au seuil de probabilité de 1 % et à la fréquence 4; ces paramètres sont définis par l'utilisateur). Le Tableau 2 est un extrait de cette liste.

liste des spécificités (corpus mpl au seuil : 0.01; f = 4)

nombre des occurrences : 279056
nombre des formes : 17970
nombre de parties : 3

forme	F	1 = GBR		2 = CAN		3 = É-U			
1 the	13326	5592	+E05	3265	-E07	4469			
2 of	8862	4466	+E85	2239	-E03	2157	-E78		
3 and	7528	2731	-E14	2033		2764	+E11		
4 to	6735	2313	-E25	2016	+E12	2406	+E05		
5 a	5615	1996	-E14	1455		2164	+E17		
382 mall	102	8	-E13	20		74	+E16		
476 supermarket	84	21	-E03	35	+E03	28			
489 supermarkets	82	22	-E03	26		34			
517 malls	77	4	-E12	23		50	+E08		
749 multiple	53	32	+E03	8		13			
763 multiples	52	51	+E19	1	-E06	0	-E10		
5735 wholesaler	4	2		0		2			
14229 stock keeping unit	4	0		0		4		b	
14653 power centers	6	0		1		5			
14654 power centres	5	0		5	+E03	0			

Tableau 2 - extrait de la sortie-machine des spécificités partie par partie du corpus mpl (lecture horizontale)

Toutes les formes de fréquence supérieure ou égale à 4 sont classées dans le Tableau 2, dans l'ordre lexicométrique ou hiérarchique (des hautes fréquences aux basses fréquences). Ce tableau appelle quelques commentaires. Par exemple, la première ligne montre que la forme la plus fréquente du corpus est *the* (F = 13 326), et ce, dans les trois parties du corpus (voir aussi Tableau 1). Suivent certaines formes de base (prépositions, articles, conjonctions, auxiliaires, pronoms, etc.) qui ont l'air tellement anodines que d'aucuns les appellent « mots-outils », par opposition aux « mots pleins ». Mais il ne faut pas s'y tromper : même si ces mots-outils ne nous intéressent pas dans le cadre de la présente étude, ils peuvent parfois révéler des caractéristiques très importantes du discours (Geffroy, 1980, 186; Habert, 1985, 133).

Les principes essentiels du calcul des spécificités sont exposés dans Lebart et Salem (1994, 172-177), qui résument la méthode de Lafon (1980 et 1984). Basée sur la loi hypergéométrique, la méthode des spécificités permet de ne pas se laisser berner par les fréquences absolues (brutes) relevées dans les corpus. Prenons l'exemple de *mall* qui semble être utilisé dans les trois communautés linguistiques anglophones. Naïvement, nous pourrions ajouter le singulier et le pluriel et arriver à des fréquences respectivement égales à 12, 43 et 124 pour la Grande-Bretagne, le Canada et les États-Unis. On pourrait de façon simpliste en conclure que *mall* est à peu près utilisé dix fois plus chez les Américains que chez les Britanniques. Mais ce serait une erreur grave car on ne tiendrait pas du tout compte de la taille relative des différentes parties du corpus : en effet, à supposer que la partie américaine soit dix fois plus grosse que la britannique, n'est-il pas logique que *mall* soit beaucoup plus employé aux États-Unis ? Par contre, les lignes 382 et 517 du Tableau 2 indiquent que *mall* est

suremployée — au sens lexicométrique — aux États-Unis (spécificités lexicales positives : +E08 et +E16), et ce jugement statistique est valable car les calculs qui le sous-tendent prennent en compte quatre grandeurs fondamentales : la taille du corpus, la fréquence de la forme *mall* dans le corpus, la fréquence de la forme *mall* dans la partie É-U. et la taille de cette partie.

Ce n'est donc qu'en considérant ensemble ces quatre chiffres que l'on peut dire si la fréquence de *mall* est grande ou petite dans le corpus représentatif de la langue étudiée. De même, « mall » est sous-employée en Grande-Bretagne (spécificités lexicales négatives : -E12 et -E13). Il y a lieu de mettre une marque d'usage géographique É.-U. pour *mall*, en précisant dans la remarque 7 de l'entrée que le terme est plus rare en Grande-Bretagne. Enfin, signalons que Lexico1 est incapable d'émettre un diagnostic statistique sur la fréquence de *mall* au Canada (aucune spécificité). C'est là qu'il faut souligner la complémentarité de la statistique et des connaissances du domaine (celles des auteurs et des experts consultés par les auteurs) lorsque l'on interprète les sorties-machine : dans ce cas précis, la cognition prend alors — temporairement — le relais du logiciel si l'utilisateur sait pertinemment que *mall* est une forme typiquement nord-américaine (par rapport à *centre*, plus britannique).

Le diagnostic est différent pour *wholesaler* et *stock keeping unit*, déclarées formes banales par Lexico1 (impression d'un « lbl » à la fin des lignes 5735 et 14229). Lorsqu'une forme est banale pour chacune des parties du corpus, cela veut tout simplement dire qu'elle appartient au vocabulaire de base des trois communautés linguistiques. On ne peut donc attribuer de marque d'usage géographique à *wholesaler* ni à *stock keeping unit*. Enfin, nous

recommandons une certaine prudence quand vient le temps d'interpréter les basses fréquences. Encore une fois, les connaissances peuvent alors venir en aide aux sorties-machine purement objectives. Par exemple, Lexico1 indique que *power centers* (centres de grandes surfaces) est un syntagme banal du corpus, alors qu'elle n'est pas présente dans la partie britannique et qu'elle compte cinq occurrences dans le texte américain. Or nous savons que le *power center* est une réalité typiquement nord-américaine. Cette contradiction semble remettre en cause la qualité du diagnostic statistique émis par le logiciel, mais il en illustre simplement les limites et l'instabilité dans les basses fréquences.

Lexico1 nous vient en aide quand nous travaillons avec la série {*anchor, anchor store, magnet, major tenant, anchor tenant, key tenant, lead tenant, leading tenant, generator store*} et, le cas échéant, attribuer des marques d'usage géographiques aux différents éléments de cette série. Nous pensons qu'il faut, d'une part, indiquer à l'utilisateur du *Dictionnaire* quelles sont les formes les plus fréquentes et d'autre part, si des marques d'usage géographiques sont nécessaires. Voici un extrait des spécificités qui reprend certains des éléments de la série {*anchor...*}.

liste des spécificités (corpus mpl au seuil 0.01 ; f = 4)

nombre des occurrences		:	279056		
nombre des formes		:	17970		
nombre de parties		:	3		
forme	F	1=GBR	2=CAN	3=É-U	
2273 anchor	14	6	1	7	|b|
3659 anchors	7	2	4	1	|b|
17424 anchor stores	6	3	1	2	|b|
magnet	3				
major tenant	2				
generator store	1				
anchor tenant	0				
key tenant	0				
lead tenant	0				
leading tenant	0				

Tableau 3 - Spécificités lexicales de la série (*anchor...*)

Ainsi, le Tableau 3 montre que *anchor* et *anchor store* sont des formes banales du corpus, communes aux trois zones géographiques, alors que l'intuition de la rédactrice de l'entrée nous avait incités à mettre les marques d'usage « Can. » et « É.-U. » dans les premières versions de l'entrée. Après validation faite auprès des experts du domaine, il apparaît que ces formes sont effectivement utilisés non seulement en Amérique du Nord, mais aussi au Royaume-Uni. Lexico1, dans ce cas, a donc contribué à rendre le *Dictionnaire bilingue de la distribution* plus rigoureux et plus fiable. Malheureusement, il n'est pas possible de porter un jugement statistique sur les formes de fréquence inférieure ou égale à 3. Il faut alors s'en remettre à la traditionnelle intuition du lexicographe (et à l'impressionnisme qui l'accompagne parfois), soit élargir le corpus. Après tout, notre corpus de 300 000 occurrences est petit par rapport aux grands corpus de quelques dizaines de millions d'occurrences (BNC, Brown, etc.). Par ailleurs, notre connaissance du domaine et nos experts confirment que *magnet* et *generator store* sont respectivement britannique et américain. En ce qui concerne le reste des synonymes, la recherche doit continuer. Voilà comment nous arrivons à cette version quasi-finale de la rubrique 1 de l'entrée *anchor* :

1 ANCHOR, ANCHOR STORE, MAGNET (G.-B.), MAJOR TENANT (É.-U.), .), GENERATOR STORE (É.-U.), ANCHOR TENANT, KEY TENANT, LEAD TENANT, LEADING TENANT

Rappelons que cette démarche doit être conduite parallèlement avec le corpus des textes français (Canada, France et Belgique).

De même, le Tableau 4 ci-dessous révèle quelques résultats intéressants.

Analyse des Spécificités du corpus : mpl au seuil : 0.01
nombre des occurrences : 279056
nombre des formes : 17970
nombre de parties : 3

forme	F	1 GBR	2 CAN	3 USA	
2286 c- stores	14	12 + E04	2	0 - E03	| |
3379 c-store	8	7 + E03	1	0	| |
13550 convenience store	26	9	7	10	| b |
13551 convenience stores	29	9	6	14	| b |
+ bantam store	2				
+ midget - market	1				

Tableau 4 - Spécificités lexicales de la série {convenience store, etc.}

Il montre que la forme la plus fréquente de la série, « convenience store », ne doit pas porter de marque d'usage, contrairement à son abréviation « c-store », typiquement britannique (spécificité lexicale positive de la partie GBR du corpus). Par contre, les fréquences de « bantam store » et de « midget-market » sont trop faibles pour être jugées. Nous arrivons à cette version quasi-finale de la rubrique 1 de l'entrée *convenience store* :

1 **CONVENIENCE STORE, C-STORE (G.-B.), BANTAM STORE, MIDGET-MARKET**

Pour résumer, nous avons illustré, d'une part, l'intérêt que représentent certaines méthodes quantitatives (les spécificités lexicales basées sur le modèle hypergéométrique) pour une équipe lexicographique (ou terminologique) qui élabore un dictionnaire, un

glossaire ou une lexique, et d'autre part, l'apport de l'informatique dans cette démarche. Mais nous avons également montré les limites de nos outils pour les formes attestées de basse fréquence. Dans ce cas de figure, les connaissances de l'équipe et la collaboration avec les experts du domaine prennent le relais : quantitatif et qualitatif se complètent. Cela dit, le problème des basses fréquences peut également être résolu en élargissant le corpus. Les tendances technologiques actuelles (croissance exponentielle des textes sur Internet et augmentation de la rapidité et de la puissance des logiciels) vont permettre aux chercheurs de travailler avec des ensembles de textes de plus en plus volumineux. Parallèlement, une réflexion de plus en plus profonde doit donc se faire en amont de la rédaction des dictionnaires, notamment sur le plan de l'échantilllonnage des textes et de la représentativité des corpus utilisés. À notre avis, la qualité des ouvrages lexicographiques à venir dépend en partie de cette réflexion.

BIBLIOGRAPHIE

DANCETTE, Jeanne et Christophe RÉTHORÉ (1997a). « Le Dictionnaire bilingue de la distribution : entre dictionnaire de langue et encyclopédie, *Méta*, vol. 42, 2, juin. Communication présentée aux Quatrièmes Journées scientifiques du réseau « Lexicologie, terminologie, traduction » de l'AUPELF-UREF (Lyon, France, 28-30 septembre 1995).

DANCETTE, Jeanne et Christophe RÉTHORÉ (1997b). « La mémoire du commerce : aspects étymologiques et phraséologiques », *Cinquièmes Journées scientifiques du réseau Lexicologie, terminologie, traduction* de l'AUPELF-UREF (Tunis, Tunisie, septembre).

GEFFROY, Annie (1980). « Trois successeurs de Marat pendant l'été 1993 : analyse lexicométrique des spécificités », *Mots*, n° 1, pp. 167-188.

HABERT, Benoît (1985). « L'analyse des formes "spécifiques" : bilan critique et propositions d'utilisations », *Mots*, n° 11, pp. 127-154.

KOTLER, Philip et Bernard DUBOIS (1992). *Marketing Management*, 7e éd., Paris, Publi-Union.

LAFON, Pierre, LEFEVRE, Josette, SALEM, André et Maurice TOURNIER (1985). *Le Machinal. Principes d'enregistrement informatique des textes*, Publications de l'INaLF, collection « Saint-Cloud », Paris, Klincksieck.

LAFON, Pierre (1980). « Sur la variabilité de la fréquence des formes dans un corpus », *Mots*, n° 1, p. 127-165.

LAFON, Pierre (1984). *Dépouillements et statistiques en lexicométrie*, Genève-Paris, Slatkine-Champion.

LEBART, Ludovic et André SALEM (1994). *Statistique textuelle*, Paris, Dunod.

LECLERC, Jacques (1989). *Qu'est-ce que la langue ?*, 2e éd., Laval (Québec), Mondia.

LEVY, Michael, et Barton A. WEITZ (1996). *Essentials of Retailing*, Chicago, Irwin.

McGOLDRICK, Peter J. (1990). *Retail Marketing*, London-New York, McGraw Hill.

MEL'ČUK, Igor A. (1993). « La phraséologie et son rôle dans l'enseignement-apprentissage d'une langue étrangère », *Études de linguistique appliquée*, n° 92, octobre-décembre, pp. 82-113.

PEARCE, Michael R. (1992). *Retail Marketing Management*, Scarborough (Ontario), Nelson Canada.

SALEM, André (1990). *Lexico1*, version 0.7, Saint-Cloud (France), Lexicométrie et textes Politiques, INaLF-CNRS/ENS de Fontenay-St.Cloud.

SALEM, André (1992). *Lexico1-Version 0.7. Notice d'utilisation*, Saint-Cloud (FRance), Lexicométrie et textes Politiques, INaLF-CNRS/ENS de Fontenay-St.Cloud.

SALEM, André (1987). *Pratique des segments répétés*, Publications de l'INaLF, collection « Saint-Cloud », Paris, Klincksieck.

TOURNIER, Maurice (1980). « D'où viennent les fréquences de vocabulaire ? », *Mots*, n° 1, p. 189-212.

La constitution d'un répertoire de collocations verbales : une hiérarchisation à trois niveaux

Louise Larivière
Université Concordia
Université de Montréal

Introduction

Le présent article décrit la façon de constituer un répertoire ou dictionnaire spécialisé de collocations verbales sous forme imprimée. Plusieurs ouvrages ou études ont présenté des modèles de dictionnaires de collocations, que ce soit sous forme imprimée utilisant uniquement le nom, la plupart du temps, comme entrée dans le répertoire (BBI, 1986; Benson, 1989; Benson, 1990; Cohen, 1983, 1986; Descamps *et al*, 1976; Descamps, 1994; Hausmann, 1985; Lacroix, 1947; Lainé, 1992; Liang, 1991; Mel'čuk, 1984; Pavel, 1994; Pesant & Thibault, 1993; Zareba, 1976), ou sous forme informatisée (Fontenelle, 1994; Heid, 1992, 1993; Heid & Freibott, 1991; L'Homme, 1995a; Thomas, 1993). Aussi, deux questions préliminaires se posent: 1) est-il encore utile de concevoir des répertoires imprimés ou ne doit-on s'attarder qu'à la conception de répertoires informatisés ? 2) est-ce que le substantif doit constituer nécessairement l'entrée dans un répertoire de collocations ?

Même si, en théorie, certains considèrent que les données lexicales ne devraient, pour ainsi dire, faire l'objet que d'un

traitement informatisé (« the only practical means of processing lexical data is by computer », Sager, 1990, 129) et que les banques de données constituent « the ideal medium to store linguistic units that have gained popularity in terminology recently, i.e. collocations » (L'Homme, 1995a, 142), il n'en demeure pas moins que, dans la pratique de tous les jours, certains cabinets privés et services de traduction/rédaction sont si peu équipés en appareils et logiciels que les répertoires imprimés peuvent y trouver encore leur place et encore quand on juge de leur utilité. De plus, il se trouve des libraires, pour leur part, qui se plaignent que les versions informatisées des dictionnaires se vendent peu et évitent d'accumuler une trop grande quantité de stocks. Aussi, pour ces raisons ou pour d'autres, continue-t-on de publier des répertoires imprimés, comme nous l'avons vu plus haut (Lainé, Pavel, etc.).

Par ailleurs, le nom est utilisé, comme entrée, dans la plupart des répertoires. Le nom constitue la base de la combinaison lorsqu'il est joint à un verbe ou à un adjectif dans les collocations lexicales (Hausmann, 1985, 1010) ou à un adverbe dans les collocations grammaticales, ex. *by accident* (Benson, 1989, 6), le verbe, l'adjectif et l'adverbe constituant les collocateurs. Quand il n'y a pas de substantif dans la collocation, la base est naturellement une autre catégorie grammaticale. Aussi, Hausmann (1985, 1010) établit-il l'entrée de la collocation dans un répertoire, en fonction des besoins des usagers et usagères : on utilisera le collocateur pour répondre à des besoins de décodage des textes (compréhension) et on utilisera la base comme entrée pour répondre à des besoins d'encodage des textes (rédaction). Au fond, est-il nécessaire de déterminer quelle sera l'entrée ou vedette principale d'un répertoire ?

Cette distinction est sans doute valable lorsque l'on envisage, dans un répertoire, tous les types de collocations : substantif + adjectif, substantif + verbe, verbe + substantif, verbe + adverbe, adjectif + adverbe, substantif + (prép.) + substantif (Hausmann, 1985, 1010). Mais qu'en est-il lorsque l'on ne traite que d'un type de collocations telles les collocations verbales formées d'un verbe et de ses actants ? Rares sont les études consacrées strictement aux groupes verbaux (L'Homme, 1992, 1993, 1995a, 1995b; Larivière, 1995, 1996a, 1997a, 1997b; Roberts/Simard, 1980; Thomas, 1993). Pour L'Homme (1995a, 152), les notions de « base » et de « collocateurs » n'entrent pas en jeu, puisque dans l'un des scénarios qu'elle préconise pour sa banque de données, les collocations lexicales ne sont pas prédéterminées : les unités lexicales, contenues dans la banque, se combinent au moyen de procédés de recherche. Quant à nous, mais pour d'autres raisons, il importe peu de savoir ce qui est la base ou ce qui est le collocateur, dans les collocations verbales que seules nous traitons, puisque nous prévoyons, comme nous le verrons plus loin, à la fois une entrée au nom et une entrée au verbe dans des listes alphabétiques différentes[1]. Le verbe n'en demeure pas moins, syntaxiquement, la base de ces collocations autour duquel gravitent ses actants (sujet, objet, circonstant).

Dans la présente description du répertoire, nous verrons d'abord à préciser et justifier : 1) le domaine de spécialité utilisé, en l'occurrence le français commercial 2) la finalité du répertoire en fonction du public visé, 3) le choix du thésaurus comme type de

[1] Cohen (1986) classe, bien que différemment, ses cooccurrents par catégories grammaticales (substantifs, verbes, etc.) selon une grille où les catégories grammaticales sont présentées en abscisse et les différents stades du cycle économique en ordonnée.

répertoire ainsi que 4) la nature et le traitement des données linguistiques sur lesquelles repose le répertoire. Puis nous décrirons le répertoire comme tel, soit 5) sa macrostructure et 6) la microstructure des collocations verbales. Nous appuyerons notre description d'exemples tirés du domaine choisi. En abrégé, nous nous référons à ce répertoire par le sigle suivant : TCV-FC (Thésaurus des Collocations Verbales–Français Commercial).

1. Domaine de spécialité du répertoire

Le répertoire couvre le domaine du français commercial. Ce domaine traite des questions reliées au monde des affaires, lequel embrasse toute l'activité économique envisagée dans ses conséquences financières et commerciales, i.e. toute activité qui contribue à la production des biens et à leur circulation, de même qu'à la fourniture de services sur une base commerciale. Par conséquent, ce domaine touche à l'ensemble des sujets suivants : administration, assurances, banque, bourse, commerce, comptabilité, droit commercial, fiducie, finances, impôt, investissement, marketing, production.

2. Finalité du répertoire en fonction du public visé

Le répertoire que nous sommes en train de créer vise à fournir un outil de référence aux langagiers et aux langagières (en rédaction et en traduction), aux journalistes des pages financières et économiques des journaux et des revues spécialisées, aux gestionnaires dans l'entreprise, au personnel enseignant et à toute personne appelée à rédiger des textes de nature commerciale, afin de leur permettre de produire ces textes plus facilement, plus rapidement et de façon idiomatique.

Comme il veut s'adresser à un public de praticiens et de praticiennes, il se doit d'être fonctionnel, de consultation facile, sans formalisme compliqué et fournir le plus de clés d'accès possible. De ce point de vue, il se veut essentiellement un ouvrage pratique et non théorique, un outil servant, à la fois, à la production de textes et à l'apprentissage de la langue, qu'elle soit première ou seconde.

3. Justification du répertoire utilisé

Le répertoire proposé consiste en un Thésaurus comportant, comme tout thésaurus, une composante thématique, une composante alphabétique et un index (ISO, 1974, 9 et Larivière, 1996b, 132). Nous avons choisi le Thésaurus de langue (à ne pas confondre avec le thésaurus terminologique ni avec le thésaurus documentaire (Sager, 1990, 203-204 et Larivière, 1996b, 78) parce que nous croyons que ce médium correspond le mieux aux objectifs que nous visons :

a Il permet de conceptualiser le domaine en le divisant en thèmes et sous-thèmes hiérarchisés. Heid (1993, 350) reconnaît que les relations thésaurales favorisent la description conceptuelle des collocations :

> In an interactive set-up, it should be possible to indicate whether the collocation is conceptually or also lexically determined. To be able to provide such a description, at least a minimal frame like conceptual description is needed. The usual IS-a relations, as well

as other thesaurus relations can constitute a starting point for such a description.

b Il permet, à la fois, de passer de l'idée à la collocation (dans la composante thématique) et de la collocation à l'idée (dans la composante alphabétique), donc à favoriser, à la fois, les besoins de décodage (des concepts) et d'encodage (des textes);

c Il fournit des clés d'accès multiples : entrées aux thèmes (catégories et aspects) dans la liste thématique, aux termes (noms et verbes) dans les listes alphabétiques et à tous les mots pleins des collocations dans l'index;

d Il permet une « navigation » facile d'une composante à l'autre, favorisant les divers types de recherches (thématiques ou lexicales);

e Il peut se transformer facilement en un répertoire informatisé de par sa structure sous forme de fiches dans les listes alphabétiques et à cause de la diversité de ses clés d'accès.

4. Nature et traitement des données linguistiques

On considère généralement trois types de combinaisons lexicales (Mel'čuk, Clas et Polguère, 1995, 46) :

a les groupements figés, appelés aussi phrasèmes ou syntagmes terminologiques, où les parties n'égalent pas le tout (*ex. faire faillite)* ;

b les groupements libres (quasi-phrasèmes) dont le verbe a un sémantisme fort et où les parties égalent le tout (*ex. vendre des actions);*

c les collocations qui se situent entre les deux (semi-phrasèmes), dont le verbe a, bien souvent, une valeur métaphorique (Larivière, 1997b) et où les parties égalent partiellement le tout (*ex. verser un dividende);*

Les groupements figés, de type locutions verbales, ne font pas problème puisqu'ils servent à former des collocations une fois combinés à un nom (ex. *entreprise faire faillite*). Par contre, il est parfois difficile de déterminer si telle combinaison est un groupement libre ou une collocation. Par ailleurs, il faut aussi faire connaître quels verbes sont « compatibles », i.e. cooccurrents avec un nom collocateur spécifique au domaine. En d'autres termes, il faut indiquer à quels verbes, par exemple, on peut joindre le terme « titre », pour former des combinaisons possibles telles *vendre des titres*, *acheter des titres*, *céder des titres*, etc. Aussi, nous incluons parmi les collocations les types de groupements mentionnés en b et en c, même si ceux de b ont moins de cohésion et sont moins usuels que ceux de c. Ils se doivent, toutefois, d'être accompagnés d'un terme du domaine commercial et entrer dans un paradigme (ex. *acheter, acquérir, aliéner, céder, vendre des titres).*

Pour établir notre corpus, nous avons procédé en trois étapes :

1) Nous avons d'abord dépouillé systématiquement les textes des pages économiques du journal montréalais *Le Devoir* de l'année 1993. Cette méthode « from scratch », aux dires de Fontenelle (1994, 47-48), est à éviter car elle constitue une perte de temps et d'argent alors qu' il s'avère plus profitable de recourir aux répertoires de données lexicales informatisés. C'est également l'avis de Hausmann

(1985, 1012) qui déclare « On a [...] intérêt à profiter de l'ensemble des collocations recensées par l'ensemble des dictionnaires existants ».

2) Nous avons ensuite établi une liste de 100 noms reliés au domaine de recherche, à partir de l'index de MÉN et de SYL ainsi que de la thèse de Cohen (1983), et nous avons recherché, dans des dictionnaires spécialisés (HAB, HAR, LAR, MÉN, SYL) quels étaient les verbes pouvant se combiner avec ces noms. Cette méthode ne nous a pas, non plus, semblé satisfaisante, puiqu'elle limitait le choix des verbes aux noms qui avaient été sélectionnés.

3) Nous avons finalement entrepris de relever, de façon systématique, les groupes verbaux à partir des verbes listés dans des dictionnaires spécialisés (dont LAR). Jusqu'à maintenant, notre corpus comprend plus de 5000 occurrences et notre dépouillement n'est pas terminé. Il est toutefois suffisant pour établir une première structuration du domaine.

5. Macrostructure du thésaurus

Le TCV-FC se compose de trois parties (v. ***Tableau 1 : Macrostructure du thésaurus***). **La Partie I - Liste thématique des collocations verbales** consiste en une classification de toutes les collocations du domaine, hiérarchisée en trois niveaux en fonction des caractéristiques que présentent les verbes de ces collocations : **a. niveau sémantique** où les verbes sont classés en fonction de certaines catégories préétablies; **b. niveau stylistique**

où les verbes sont classés en fonction des aspects qu'ils présentent; **c. niveau syntaxique** où les verbes sont classés en fonction de leurs actants (sujet, objet, circonstant) et sous-classés en fonction de leur constitution : en verbes simples (unitermes et bitermes ou verbes composés) et verbes complexes (syntagmes ou locutions verbales). **La Partie II - Listes alphabétiques des collocations verbales** comprend quatre listes dont deux **A. avec entrées aux verbes** (en français et en anglais) et deux **B. avec entrées aux noms** (en français et en anglais). **La Partie III. Index KWIC des collocations verbales** consiste en la liste générale de toutes les collocations (en français et en anglais) avec mise en vedette de chacun des termes pleins selon l'ordre alphabétique, d'où l'acronyme KWIC (key-word in context).

Partie 1

Liste thématique des collocations verbales : composantes

Une liste thématique présente divers avantages : 1) elle sert à structurer le domaine en regroupant les collocations sous divers thèmes en fonction de leur sens; 2) elle permet d'éviter les longues formulations étant donné que les catégories sémantiques et les valeurs aspectuelles, qui se situent aux niveaux 1 et 2 de sa hiérarchie, tiennent lieu de définitions; 3) elle permet d'effectuer des recherches par thèmes quand le sens d'une collocation est connu, et non sa forme; 4) Elle fournit un bon outil d'apprentissage de la langue, tant première que seconde, en fournissant le sens, la valeur et la structure des unités de langage que sont les collocations.

Le ***Tableau 2*** présente le premier niveau de classification des collocations verbales, soit celui des **CATÉGORIES**

SÉMANTIQUES. Ces catégories, au nombre de quatre, ont été établies en regroupant les données recueillies en fonction du sens qu'elles expriment : **la variation, la possession, la réalisation et la situation** que l'on peut représenter, respectivement, par un verbe qui les caractérisent, soit **modifier, avoir, faire, être.** Ces catégories se subdivisent en sous-catégories **déterminée/ indéterminée** ou **effective/non-effective** selon le cas.

Chacune des sous-catégories peut comporter divers aspects ou valeurs stylistiques qui constituent le deuxième niveau de hiérarchisation. Le ***Tableau 3*** présente l'ensemble des **VALEURS STYLISTIQUES**. Ces dernières comprennent 17 aspects[2] regroupés sous quatre étiquettes pour illustrer les liens sémantiques qui les unissent : **l'achèvement, le déroulement, la direction, l'ajout**. Ces groupes peuvent comporter des sous-groupes; ainsi, le déroulement peut se subdiviser en fonction de la durée : **avec durée ou sans durée**, la direction, **avec orientation ou sans orientation** et l'ajout avec **intensité, quantité ou qualité.**

À leur tour, chacun des aspects peut se réaliser sous diverses structures syntaxiques qui constituent le troisième niveau de hiérarchisation. Le ***Tableau 4*** présente ces structures qui sont au nombre de quatre : SN + SV (syntagme nominal sujet + syntagme verbal), SV + SN (syntagme verbal + syntagme nominal objet direct), SV + PRÉP SN (syntagme verbal + préposition + syntagme nominal objet indirect) et SV + SA (syntagme verbal + syntagme adverbial = circonstant). Chacune de ces structures peut

---

2 Les notions sur les aspects s'inspirent des ouvrages suivants : Bally, 1951; Cressot, 1963; Guiraud, 1961; Legrand, 1963 et 1977; Rondeau, 1964; Vinay & Darbelnet, 1960.

se matérialiser soit avec un verbe simple (uniterme ou biterme/verbe composé), soit avec un verbe complexe (syntagme ou locution).

Le ***Tableau 5*** présente un exemple de ce que pourrait être la liste thématique des collocations verbales où le premier niveau est représenté par la catégorie **RÉALISATION** et la sous catégorie (réalisation) **EFFECTIVE**, le deuxième niveau par l'**ASPECT INCHOATIF** et le troisième niveau par l'ensemble des structures syntaxiques (SN + SV, SV + SN, SV + PRÉP SN, SV + SA) et des sous-structures **VERBE SIMPLE** et **VERBE COMPLEXE**.

Partie 2

Listes alphabétiques des collocations verbales

Les listes alphabétiques comme l'appellation l'indique, répertorient les collocations, par ordre alphabétique, en mettant en vedette tantôt la composante « verbe », tantôt la composante « nom ». Ainsi, il y aura des listes avec entrées aux verbes et des listes avec entrées aux noms. Chaque entrée constitue une sorte de fiche composée des éléments qui caractérisent la collocation et qui sont précédés d'un procédé visuel qui sert à distinguer chacun d'eux.

Pourquoi présente-t-on deux types d'entrées ? Pour Hausmann (1985, 1010) :

> [...] le locuteur organise ses textes en allant de la base aux collocatifs et non en sens inverse. La fameuse recherche du mot propre est celle du collocatif. Dans l'optique de la production de textes, mentionner la

> collocation à l'article du collocatif permet seulement à l'utilisateur de vérifier une hypothèse sur la collocation [...], mais ne lui permet pas de trouver une collocation inconnue ou de retrouver une collocation oubliée.

Dans une optique d'apprentissage de la langue, toutefois, la recherche du mot propre peut se faire dans les deux sens. On peut vouloir savoir, par exemple, quels noms peuvent être combinés au verbe « résilier » (« Qu'est-ce qu'on peut résilier ? » ou « Peut-on résilier X chose ? »). En consultant la liste alphabétique avec entrées aux verbes, on trouvera : *résilier un acte, un bail, un contrat, un engagement, un marché*. Inversement, on peut vouloir savoir quels verbes peuvent être utilisés avec, par exemple, le nom « contrat » pour former une collocation au sens d'une réalisation présentant un aspect terminatif (« Qu'est-ce qu'on fait avec un contrat quand on veut y mettre fin ? ». En consultant la liste alphabétique avec entrées aux noms, on trouvera : *abroger, annuler, casser, dénoncer, résilier, résoudre, révoquer un contrat.* Comme ces verbes ne sont pas tous synonymes, il faudra, toutefois, faire les nuances nécessaires pour éviter les mauvais emplois.

Ainsi, la double entrée aux verbes et aux noms permet-elle de faire du TCV-FC non seulement un outil servant à la production de textes, mais aussi un outil d'apprentissage de la langue tant première que seconde. Elle évite, aussi, d'avoir recours à un index permuté des termes.

Le ***Tableau 6*** présente un exemple de la composition de la liste alphabétique des collocations verbales, en français, avec entrées aux verbes. Chaque entrée est constituée des éléments suivants :

- du verbe vedette;
- des collocations verbales contenant ce verbe suivies de la source documentaire et visualisées par un point;
- de la catégorie sémantique de la collocation visualisée par l'astérisque;
- de l'(ou des) aspect(s) exprimé(s) par le verbe de la collocation et visualisé(s) par un losange;
- de la structure syntaxique de la collocation visualisée par un carré;
- des équivalents intralinguistiques de la collocation (synonymes) suivis de la source documentaire et visualisés par le signe d'égalité;
- des équivalents extralinguistiques de la collocation (traductions) suivis de la source documentaire et visualisés par le tilde.

Le ***Tableau 7*** présente un exemple de la composition de la liste alphabétique des collocations verbales, en français, avec entrées aux noms. Chaque entrée est constituée :

- du nom vedette suivi des marques grammaticales : espèce, genre, nombre;
- des collocations verbales contenant ce verbe suivies de la source documentaire et visualisées par un point;
- de la catégorie sémantique de la collocation visualisée par l'astérisque;
- de l'(ou des) aspect(s) exprimé(s) par le verbe de la collocation et visualisé(s) par un losange;

- de la structure syntaxique de la collocation visualisée par un carré;
- des équivalents intralinguistiques de la collocation (synonymes) suivis de la source documentaire et visualisés par le signe d'égalité;
- des équivalents extralinguistiques de la collocation (traductions) suivis de la source documentaire et visualisés par le tilde.

Partie 3. Index KWIC des collocations verbales

Le ***Tableau 8*** présente un exemple de l'index KWIC des collocations verbales. Le mot vedette est composé en capitales au centre de la liste, flanqué à droite, à gauche ou les deux, des autres mots de la collocation. La même collocation revient autant de fois que le nombre de mots pleins qu'elle contient [v. *abolir des barrières commerciales* qui revient trois fois, ayant trois mots vedettes : sous a (*abolir*), b (*barrières*) et c (*commerciales*)].

Cet index s'avère fort utile parce qu'il permet de voir d'un seul coup d'oeil toutes les possibilités de collocations que présente une catégorie grammaticale et évite également la permutation des termes puisque chaque mot plein apparaît en vedette.

6. Microstructure des collocations verbales

La microstructure d'une collocation verbale se compose d'un verbe et d'un nom. Le verbe constitue le terme de base; c'est celui-ci qui détermine la catégorie sémantique et qui exprime l'aspect. Il est associé à des actants formés principalement d'un syntagme nominal, se présente à l'infinitif, a une forme simple

(uniterme : *ex. annuler*, ou biterme : *ex. sous-louer*) ou complexe (*ex. faire face, mettre fin*) et peut avoir un sens métaphorique (*ex. les prix flamber, le taux d'intérêt dégringoler*).

Le nom est constitué d'un terme du domaine (*ex. prix, coût, marché, taux de change, chiffre d'affaires*), se présente au singulier sauf s'il ne s'utilise qu'au pluriel (*ex. engager des frais*) ou si le sens exige qu'il soit au pluriel (*ex. accumuler des dettes*), est généralement précédé d'un article indéfini (*ex. résilier un bail*) sauf si le sens exige l'article défini (*ex. faire face à la concurrence*) ou le partitif (*ex. congédier du personnel*), peut être concret (*ex. payer une facture*) ou abstrait (*ex. abaisser un pouvoir d'achat*), collectif (*ex. congédier du personnel*), simple (*ex. prix, coût, action*), composé (*libre-échange*) ou complexe (*ex. taux de change, frais généraux*).

Conclusion

Un répertoire de collocations verbales répond sûrement à des besoins parce que : 1) le choix du terme juste, plus particulièrement du verbe approprié qui doit accompagner un nom, pose souvent problème en traduction/rédaction; 2) les répertoires terminologiques spécialisés (imprimés ou informatisés) qui font l'inventaire des termes d'un domaine n'indiquent pas comment ces termes peuvent se combiner; 3) les répertoires qui décrivent le comportement syntagmatique des termes, i.e. la façon de les utiliser en discours, sont rares.

Ce répertoire que nous présentons se veut un outil original 1) en se présentant sous la forme d'un thésaurus de langue, spécialisé et bilingue, ayant une liste thématique (de l'idée aux

mots) et des listes alphabétiques (des mots à l'idée); 2) en ayant deux types d'entrées pour les collocations verbales : l'entrée aux verbes et l'entrée aux noms, ce qui facilite le repérage des unités; 3) en permettant de préciser le sens des collocations verbales au moyen de catégories sémantiques et d'aspects stylistiques, sans avoir recours à une définition, de même que leur structure au moyen de groupements syntaxiques; 4) en utilisant un formalisme simple qui ne nécessite pas de longues explications théoriques; et, surtout, 5) en se limitant au seul type de collocations verbales.

La structure du thésaurus proposé peut-elle s'appliquer à tous les domaines du savoir ? Cohen (1992, 510) considère que la classification de son *Lexique de cooccurrents* « n'est pas exportable » et ne croit pas qu'il soit possible que l'on trouve, pour chaque domaine, le moyen de « classer les cooccurrents lexicaux par grandes catégories sémantiques ». Dans son cas, elle trouve qu'elle a eu de la chance de travailler dans un domaine qui se prêtait bien à un découpage systématique des réalités désignées par les cooccurrents, étant donné la grande variété de cooccurrents pour traduire les fluctuations économiques. Par ailleurs, elle juge que la présentation contextuelle des collocations (exemples mis en contexte) et la présentation par catégories grammaticales ne sont ni l'une ni l'autre totalement satisfaisantes et se demande s'il n'y aurait pas une méthode universelle qui soit, à la fois, satisfaisante et accessible à tout le monde.

Quant à nous, nous ne saurions dire si la méthode thésaurale que nous proposons pour les collocations verbales est la « méthode optimale » (Cohen, 1992, 511) pour consigner les collocations. Nous croyons, cependant, que notre thésaurus des collocations verbales est « exportable » parce que tous les domaines du savoir

peuvent se structurer en thèmes et que tous les verbes ont un sens et une valeur aspectuelle. Il est possible toutefois qu'un domaine soit moins riche que le domaine commercial où les fluctuations et les divers mouvements abondent. Il y a, osons-nous croire (et espérer) de la place pour l' « exploration ».

Tableau 1 - MACROSTRUCTURE DU THÉSAURUS
CV = Collocations verbales

1. **Liste thématique des CV**
   Classification à trois niveaux :
   - a **Niveau sémantique**
     CV classées en fonction de catégories préétablies
   - b **Niveau stylistique**
     CV classées en fonction de l'aspect exprimé par le verbe
   - c **Niveau syntaxique**
     CV classées en fonction des actants du verbe (sujet, objet, circonstant)
     CV classées en fonction de la constitution du verbe
     1 verbe simple (uniterme et biterme)
     2 verbe complexe (syntagme/locution)

2. **Listes alphabétiques des CV**
   - a **Avec entrées aux verbes**
     1 liste en français
     2 liste en anglais
   - b **Avec entrées aux noms**
     1 liste en français
     2 liste en anglais

3. **Index KWIC des CV**
   Liste générale de toutes les combinaisons (en français et en anglais) avec entrées aux termes pleins selon l'ordre alphabétique

Tableau 2 - LISTE THÉMATIQUE DES COLLOCATIONS VERBALES - COMPOSANTES
A. CATÉGORIES SÉMANTIQUES

1	**Variation (modifier)**			
	a	Déterminée	Ex.	*augmenter un bénéfice*
	b	Indéterminée	Ex.	*prix fluctuer*
2	**Possession (avoir)**			
	a	Effective	Ex.	*détenir un titre*
	b	Non effective	Ex.	*manquer d'argent*
3	**Réalisation (faire)**			
	a	Effective		
	(1)	Exécution	Ex	*dresser un budget*
	(2)	Déplacement	Ex.	*s'absenter pour affaires*
	b	Non effective	Ex.	*différer des versements*
4	**Situation (être)**			
	a	Effective	Ex.	*société être en déficit*
	b	Non effective	Ex.	*société ne pas être en déficit*

Tableau 3 - LISTE THÉMATIQUE DES COLLOCATIONS VERBALES - COMPOSANTES
B. VALEURS STYLISTIQUES

1 ACHÈVEMENT

(1) Aspect inchoatif — Ex. *démarrer une affaire*
(2) Aspect résultatif — Ex. *conclure un marché*
(3) Aspect terminatif — Ex. *acquitter une dette*

2 DÉROULEMENT

a Avec durée

(4) Aspect duratif — Ex. *administrer des biens*
(5) Aspect graduel — Ex. *dévaluer une monnaie*
(6) Aspect itératif — Ex. *des actions dégringoler*

b Sans durée

(7) Aspect habituel — Ex. *faire affaire avec une banque*
(8) Aspect ponctuel — Ex. *tirer un chèque*
(9) Aspect statique — Ex. *des ventes stagner*

3 DIRECTION

a Avec orientation

(10) Aspect vectoriel

Haut/bas — Ex. *augmenter un prix*
Ex. *baisser un prix*

Avant/arrière — Ex. *entrer dans les affaires*
Ex. *un taux d'intérêt reculer*

b Sans orientation

(11) Aspect cumulatif — Ex. *accumuler des stocks*

4 AJOUT

a Intensité

(12) Aspect intensif — Ex. *accentuer une baisse de prix*
(13) Aspect atténuatif — Ex. *assouplir une politique monétaire*

b Quantité

(14) Aspect augmentatif — Ex. *totaliser les ventes*
(15) Aspect diminutif — Ex. *déduire les dépenses*

c Qualité

(16) Aspect mélioratif — Ex. *améliorer le taux de change*
(17) Aspect péjoratif — Ex. *dévaluer une monnaie*

Tableau 4 - LISTE THÉMATIQUE DES COLLOCATIONS VERBALES - COMPOSANTES C. STRUCTURES SYNTAXIQUES

1 SN + SV

Verbe simple	Ex. *des capitaux fuir* *une monnaie se redresser*
Verbe complexe	Ex. *une offre prendre fin* *un prix monter en flèche*

2 SV + SN

Verbe simple	Ex. *épuiser un capital* *sous-louer un bail*
Verbe complexe	Ex. *mettre en marché un produit* *mettre en vente une obligation*

3 SV + PRÉP SN

Verbe simple	Ex. *manquer de capitaux* *souscrire à des actions*
Verbe complexe	Ex. *faire cession d'un bien* *mettre fin à un contrat*

4 SV + SA

Verbe simple	Ex. *vendre à prix coûtant* *payer en argent*
Verbe complexe	Ex. *faire son entrée sur le marché* *prendre effet à une date ultérieure*

Tableau 5 - LISTE THÉMATIQUE DES COLLOCATIONS VERBALES - MODÈLE

I Catégorie : réalisation

A Sous-catégorie : effective

1 Aspect inchoatif

a SN + SV

(1) Verbe simple
Ex. *une tendance se dessiner*
Ex. *l'économie redémarrer*

(2) Verbe complexe
Ex. *un accord entrer en vigueur*
Ex. *un magasin ouvrir ses portes*

b SV + SN

(1) Verbe simple
Ex. *affecter des fonds*
Ex. *assigner un coût*

(2) Verbe complexe
Ex. *mettre en marché un produit*
Ex. *mettre sur pied un comité*

c SV + PRÉP SN

(1) Verbe simple
Ex. *inscrire à l'actif*
Ex. *s'ouvrir à la compétition*

(2) Verbe complexe
Ex. *donner corps à un projet*
Ex. *ouvrir la voie à un accord*

d SV + SA

(1) Verbe simple
Ex. *se constituer en société*
Ex. *doter en capital*

(2) Verbe complexe
Ex. *faire une percée sur les marchés*
Ex. *se lancer en affaires sous une raison sociale*

Tableau 6 - LISTES ALPHABÉTIQUES DES COLLOCATIONS VERBALES - COMPOSANTES ENTRÉES AUX VERBES - MODÈLE (en français)

ACCORDER

. **accorder un prêt MÉN**
- * *réalisation*
- × *aspect terminatif*
- □ *SV + SN*
- = attribuer un prêt MÉN
- = consentir un prêt MÉN
- ~ to extend a loan MÉN

. **accorder un prêt gratuit LAR**
- * *réalisation*
- × *aspect résultatif*
- □ *SV + SN*
- ~ to give an interest-free loan LAR

ACQUITTER

. **acquitter une dette LAR, MÉN**
- * *réalisation*
- × *aspect terminatif*
- □ *SV + SN*
- = régler une dette MÉN
- = rembourser une dette LAR MÉN
- ~ to be out of debt LAR
- ~ to discharge 1 MÉN
- ~ to move into the black LAR
- ~ to pay cack a debt LAR
- ~ to pay off a debt LAR

. **acquitter ses dettes LAR**
- * *réalisation*
- × *aspect terminatif*
- □ *SV + SN*
- ~ to discharge one's liabilities LAR

. **acquitter une obligation MEN**
- * *réalisation*
- × *aspect terminatif*
- □ *SV + SN*
- = régler une obligation MÉN
- = rembourser une obligation MÉN
- ~ to discharge 1 MÉN

ADMINISTRER

. **administrer une affaire HAB, HAR**
- * *réalisation*
- × *aspect duratif*
- □ *SV + SN*
- = conduire une affaire HAB, HAR
- = diriger une affaire HAB, HAR
- = to run a business HAB, HAR, LAR

Tableau 7 - LISTES ALPHABÉTIQUES DES COMBINAISONS VERBALES - COMPOSANTES ENTRÉES AUX NOMS - MODÈLE (en français)

MARCHÉ, nm

. **accaparer un marché HAB, LAR**
- * *réalisation*
- × *aspect duratif*
- □ *SV + SN*
- = monopoliser un marché HAB
- ~ to corner a market HAB, LAR

. **s'attaquer à un marché SYL**
- * *réalisation*
- × *aspect inchoatif*
- □ *SV + PRÉP SN*
- ~ to tap a market SYL

. **clore un marché SYL**
- * *réalisation*
- × *aspect résultatif*
- □ *SV + SN*
- = conclure un marché HAB, LAR, SYL
- ~ to close a deal SYL

. **conclure un marché HAB, LAR, SYL**
- * *réalisation*
- × *aspect résultatif*
- □ *SV + SN*
- = clore un marché SYL
- = faire un marché HAB, LAR
- = passer un marché LAR
- ~ to arrange a deal LAR
- ~ to clinch a deal HAB
- ~ to close a deal SYL
- ~ to do a deal LAR
- ~ to set up a deal LAR
- ~ to strike a bargain HAB

. **marché s'effondrer LAR**
- * *variation*
- × *aspects vectoriel et ponctuel*
- □ *SN + SV*
- ~ market to fall sharply LAR

. **marché être actif LAR**
- * *situation*
- × *aspect duratif*
- □ *SN + SV*
- ~ market to be active LAR

. **monopoliser un marché HAB**
- * *réalisation*
- × *aspect duratif*
- □ *SV + SN*
- = accaparer un marché HAB, LAR
- ~ to corner a market HAB, LAR

Tableau 8 - INDEX KWIC DES COLLOCATIONS VERBALES - MODÈLE ENTRÉES EN FRANÇAIS SEULEMENT

A

ABAISSER des barrières commerciales
ABOLIR des barrières commerciales
ACCEPTER les termes d'une entente
conclure un ACCORD
ACHETER un titre
ACQUÉRIR un bien
acquérir une ACTION
transférer une ACTION
mettre un terme à une ACTIVITÉ
ADHÉRER à une proposition
ADOPTER une ligne de conduite
ADOPTER une politique
ADOPTER un règlement
générer un chiffre d'AFFAIRES
AFFICHER une perte
ANNULER une entente
placer de l'ARGENT
prêter de l'ARGENT
radier une somme d'ARGENT
vendre des ASSURANCES
AUGMENTER un coût
détenir des AVOIRS

B

abolir des BARRIÈRES commerciales

C

abolir des barrières COMMERCIALES
adopter une ligne de CONDUITE
augmenter un COÛT

BIBLIOGRAPHIE

BALLY, Charles (1951). *Traité de stylistique française*, 3e édition, Paris, Klincksieck, Genève, Georg & Cie, 2 vol.

BBI (1986) = BENSON, M., BENSON, R. et R. ILSON (1986). *The BBI Combinatory Dictionary of English : a Guide to Word Combinations*, Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins.

BENSON, M. (1989). « The Structure of the Collocational Dictionary », *International Journal of Lexicography* 2, 1, pp. 1-14.

BENSON, M. (1990). « Collocations and General-purpose Dictionaries » *International Journal of Lexicography* 2, 1, pp.1-14.

COHEN, Betty (1983). *Lexique de cooccurrents. Bourse et conjoncture économique*, Mémoire présenté à la Faculté des Études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maître ès Arts, Université de Montréal, décembre 1983, 243 p.

COHEN, Betty (1986). *Lexique de cooccurrents. Bourse et conjoncture économique*, Montréal, Linguatech.

COHEN, Betty (1992). « Méthodes de repérage et de classement des cooccurrents lexicaux », *Terminologie et traduction* 2/3 pp. 505-511.

CRESSOT, Marcel (1963). *Le style et ses techniques : précis d'analyse stylistique*, 5e éd., Paris, PUF, 253 p.

DESCAMPS, Jean-Luc *et al.* (1976). *Dictionnaire contextuel du français pour la géologie : essai de classement d'une concordance de français scientifique et étude critique*, Paris, Didier, 2 vol., 1617 p.

DESCAMPS, Jean-Luc (1994). « Tournoi pour l'accommodement des dictionnaires de collocations », *Meta* 39-4 , pp. 561-575.

FONTENELLE, Thierry (1994). « Towards the Construction of a Collocational Database for Translation Students », *Meta* 39-1, pp. 48-56.

GUIRAUD, Pierre (1961). *La stylistique*, Paris, PUF, (Que sais-je ? ; n° 646).

HAB = *Harrap's Business Dictionary* (1991). Edited by Françoise Laurendeau-Collin, Jane Pratt, Peter Collin, revised and edited by Helen Knox, London, Paris, Harrap, 232 p.

HAR = MANSION, J.E., *Harrap's New Standard French and English Dictionary*. Revised and edited by R.P.L. Ledésert and Margaret Ledésert, Part One : French-English, Volume One : A-I & Volume Two : J-Z, London, Harrap, Canada, Bordas, c1972.

HAUSMANN, Franz Josef (1989). « Le dictionnaire de collocations ». *Encyclopédie internationale de lexicographie*, Berlin, W. de Gruyter, vol. I, pp. 1010-1019.

HEID, Ulrich (1992). « Décrire les collocations. Deux approches lexicographiques et leur application dans un outil informatisé ». *Actes du colloque international de l'ETI : Phraséologie et terminologie en traduction et en interprétation*,Université de Genève, 2-4 octobre 1991, *Terminologie et traduction* 2/3, pp. 523-548.

HEID, Ulrich (1993). « On The Representation of Collocational Phenomena in Sublanguage Lexicons », *TKE'93, Terminology and Knowledge Engineering*, Frankfurt, Indeks-Verlag, pp. 343-353.

HEID, Ulrich et Gerhard FREIBOTT (1991). « Collocations dans une base de données terminologique et lexicale », *Meta* 36-1, pp. 77-91.

ISO (1974). *Documentation - Principes directeurs pour l'établissement et le développement de thésaurus monolingues*, 1e éd., ISO 2788-1986(F), Genève, Organisation internationale de normalisation, 14 p.

LACROIX, Ulysse (1947). *Dictionnaire des mots et des idées*, Paris, Nathan.

LAINÉ, Claude (1993). *Vocabulaire combinatoire de la CFAO mécanique*, Ottawa : Secrétariat d'État du Canada et Réseau international de néologie et de terminologie, 1993, Bulletin de terminologie, n° 219.

LARIVIÈRE, Louise (1995). « Thésaurus des collocations verbales utilisées en français commercial », Communication inédite, Séance conjointe Association canadienne de traductologie/ Association canadienne des professeurs de rédaction technique et scientifique, Congrès des sociétés savantes, Montréal, 31 mai-3 juin 1995.

LARIVIÈRE, Louise (1996a). « Comment présenter des collocations verbales dans un répertoire de langue », Communication inédite, AILA 96, 11e Congrès international de linguistique appliquée, Jyväskylä, Finlande, 4-8 août 1996.

LARIVIÈRE, Louise (1996b). *Conception et réalisation d'un nouveau répertoire terminologique et documentaire unifié : le terminaire ou thésaurus TERMDOC des documents professionnels de correspondance*, Thèse de Ph.D., 2 vol., Université de Montréal.

LARIVIÈRE, Louise (1997). « Les collocations verbales ont-elles nécessairement une valeur métaphorique ? », Communication inédite, 10e Congrès annuel de l'Association canadienne de traductologie, Congrès des Sociétés savantes, Memorial University, St. John's, Terre-Neuve, 2-4 juin 1997.

LAR = *Larousse Business : dictionnaire/dictionary : English-French, français-anglais* (1990), [s.l.], Peter Collin Publishing, Larousse, 336 p.

LEGRAND, E. (1963). *Stylistique française : livre du maître*, 17e éd., Paris, J. de Gigord, éditeur, 327 p.

LEGRAND, E. (1977). *Méthode de stylistique française à l'usage des élèves*, 6e éd., Paris, J. de Gigord, éditeur, 215 p.

L'HOMME, Marie-Claude (1992). « Les unités phraséologiques et leur représentation en terminographie », *Terminologie et traduction* 2/3 (1992), pp. 493-503.

L'HOMME, Marie-Claude (1993). « Le verbe en terminologie : du concept au contexte », *L'Actualité terminologique* 26, 2, pp. 17-19.

L'HOMME, Marie-Claude (1995a). « Processing Word Combinations in Existing Term Banks », *Terminology* 2, 1, pp. 141-162.

L'HOMME, Marie-Claude (1995b). « Définition d'une méthode de recensement et de codage des verbes en langue technique : applications en traduction », *TTR : Technolectes et dictionnaires* 8, 2 (2e semestre 1995), pp. 67-87.

LIANG, S. Q. (1991). « À propos du dictionnaire français-chinois des collocations françaises », *Cahiers de lexicologie* 59, pp. 151-167.

MEL'ČUK, Igor (1984). *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain : recherches lexico-sémantiques I*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

MEL'ČUK, Igor, CLAS, André et Alain POLGUÈRE (1995), *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve, Éditions Duculot, (Universités francophones).

MÉN = MÉNARD, Louis (1994). *Dictionnaire de la comptabilité et de la gestion financière : anglais-français avec index français-anglais*, Toronto, Montréal, Institut canadien des comptables agréés, 994 p.

PAVEL, Silvia (1994). *Vocabulaire des systèmes dynamiques et de l'imagerie fractale*, Paris, Direction de la terminologie et de la documentation, Bureau de la traduction.

PESANT, Ghyslaine et Estelle THIBAULT (1993). « Terminologie et cooccurrence en langue de droit », *Terminologies nouvelles* 10 (décembre 1993), pp. 23-35.

ROBERTS, Roda et C. SIMARD (1980). « Les unités verbe/substantif dans la langue économique », *Langues de spécialité* 1, Québec, Girsterm, avril 1980, pp. 75-78.

RONDEAU, Guy (1964). *Éléments de stylistique du français écrit*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 136 p.

SAGER, Juan Carlos (1990). *A Practical Course in Terminology Processing*, Amsterdam, Philadelphie, John Benjamins Publishing Company, 254 p.

SYL = SYLVAIN, Fernand (1982). *Dictionnaire de la comptabilité et des disciplines connexes*, 2e éd., Toronto, Institut canadien des comptables agréés, 662 p.

THOMAS, Patricia (1993). « Choosing Headwords from Language-for-special purposes (LSP) Collocations for Entry into A Terminology Data Bank (term bank) », in SONNEVELD, Helmi B. et Kurt L. LOENING, eds. (1993), *Terminology : Applications in Interdisciplinary Communication*, Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, pp. 43-68.

VINAY, Jean-Paul et Jean DARBELNET (1960). *Stylistique comparée du français et de l'anglais : Méthode de traduction*, Nouvelle édition corrigée, Paris, Didier.

ZAREBA, Léon (1977). « Sur la méthode d'élaboration des dictionnaires phraséologiques » *Terminologies 76, Colloque international, Paris-La Défense, 15-18 juin 1976*, Paris, La Maison du dictionnaire.

Conséquences du manque de freins langagiers dans la langue financière

Philippe Caignon
Université du Québec à Trois-Rivières

La finance est une branche de l'économie qui influe de plus en plus sur notre vie par les effets qu'elle a sur notre portefeuille, voire sur les politiques de l'État dans lequel on vit. Qui peut dire que, durant la dernière campagne électorale fédérale, les commentaires et les critiques des financiers n'ont eu aucune incidence sur son vote ? Peu de personnes ! La finance n'est toutefois pas le paradis. Le monde financier, ou plutôt dire sa déité, le marché, subit de grandes fluctuations, victime de la plus petite rumeur. Une des raisons qui expliquerait ces brusques mouvements se trouverait-elle dans la langue financière ?

La langue financière pourrait en effet ne pas utiliser pleinement un outil que lui offre la langue commune, c'est-à-dire le *frein langagier*. Un frein langagier est un instrument de rédaction stratégique qui sert à nuancer ou à restreindre la portée des idées véhiculées dans un texte. Il peut prendre diverses formes, par exemple un nom (*éventualité*), un adjectif (*probable*), un adverbe (*habituellement*), un verbe (*paraître*), un mode verbal (*conditionnel*), une locution (*en principe*) ou une construction (*ne... que*).

Alors, est-ce que les freins langagiers sont absents de la langue financière ? Pour répondre à cette question, nous avons

réuni un corpus de 17 540 mots et avons cherché les freins langagiers qui pouvaient se trouver au sein des textes. Nos sources se divisent ainsi : 4 articles de quotidiens; 3 articles de revues spécialisées; 3 articles de bulletins financiers; 2 lettres financières; 2 chapitres de livres traitant de la finance; 1 rapport annuel. Le corpus, dont la bibliographie figure en fin d'article, est formé d'un large éventail de sources. Cette diversité évite de produire une vision stéréotypée de la langue financière, propre à une classe de documents, et permet d'analyser un large spectre de cette langue de spécialité.

Ainsi, nous partons du principe que, si la langue financière avait peu ou n'avait pas de freins langagiers, elle offrirait une faible résistance aux rumeurs qui assaillent le monde de la finance et une plus grande vulnérabilité aux fraudes. Dans un document rempli d'affirmations, un manque de freins langagiers paraîtrait se situer dans la norme attendue et serait interpréter comme de l'assurance, de la certitude, et non pas comme une tentative de cacher certains détails.

Nos résultats montrent deux caractéristiques importantes de la langue financière. La première caractéristique est la suivante : la langue financière emploie des freins langagiers. Voyons quelques exemples :

Noms : dans le présent corpus, aucun nom n'est utilisé seul comme frein langagier; tous les noms font partie d'une locution qui sert de frein langagier.

Adjectifs : habituel (in Euzéby et Herschtel, 1990); *possible* (in Charron, 1996); *prudente* (in IL, 1995).

Adverbes : *éventuellement* (in IL, 1997); *généralement* (in Bérubé, 1987); *plutôt* (in Bérubé, 1993).

Verbes : *aider* [– à] (in IL, 1995); *devoir* (in Euzéby et Herschtel, 1990); *imaginer* (in Laliberté, 1996); *pouvoir* (in Laliberté, 1996); *sembler* (in Euzéby et Herschtel, 1990).

Modes :

conditionnel : « Il *faudrait* à cette dernière [une entreprise], 15 ans pour atteindre le même rendement [...].» (in Gilson, 1992);

subjonctif : « [Les subventions...] bien qu'elles *répondent* à des fonctions hétérogènes [...].» (in Euzéby et Herschtel, 1990).

Locutions : *à condition de* (in Gilson, 1992); *à première vue* (in Euzéby et Herschtel, 1990); dans l'ensemble (in IL, 1996); *il est à noter que* (in Bérubé, 1987).

Constructions :

ne... que : [le rapport annuel] ce dernier *n'est qu'*une source de données [...].» (in Bérubé, 1987);

si... : Ici, il faut différencier une construction en *si...*qui sert de frein langagier, car elle nuance une idée : « De plus, la compagnie ajoutera, *si elle le juge à propos*, quelques illustrations [...].» (in Bérubé, 1987), d'une construction en *si...*présentant strictement une circonstance, et qui n'est pas un frein langagier : « Or, qu'arrive-t-il *si plusieurs de ces comptes tombent en situation de défaut ?* » (in Bérubé, 1987).

Constructions renforçant un frein langagier :

ne... pas : « [...] les rendements prévus sur ces mêmes dépôts *ne* devraient *pas* surpasser 6,25 % et 7,25 %. » (in Riopel, 1995);

bien que : « [les subventions...] *bien qu'*elles répondent à des fonctions hétérogènes [...].» (in Euzéby et Herschtel, 1990).

La deuxième caractéristique importante de la langue financière est la suivante : cette langue de spécialité utilise rarement des freins langagiers. Voyons les chiffres :

Nombre d'unités lexicales du corpus : 17 540.
Nombre de noms : 4 452.
Nombre de noms servant de freins langagiers : 0.
Nombre d'adjectifs : 1 416.
Nombre d'adjectifs servant de freins langagiers : 16.
Nombre d'adverbes : 650.
Nombre d'adverbes servant de freins langagiers : 28.
Nombre de verbes : 1 576.
Nombre de verbes servant de freins langagiers : 65.
Nombre de verbes au mode conditionnel : 21.
Nombre de verbes au mode subjonctif : 18.
Nombre de locutions servant de freins langagiers : 11.
Nombre de constructions servant de freins langagiers :
ne... que : 12;
ne... : 1;
si... : 12.
Nombre de constructions renforçant un frein langagier :
ne... pas : 10;
bien que : 1.

Le fait qu'aucun nom n'est utilisé seul comme frein langagier dans le corpus est intéressant. Il est possible que de tels substantifs soient trop « puissants » pour figurer couramment dans un texte financier. Ils pourraient en effet présenter un problème : la crédibilité d'un énoncé renfermant des freins langagiers nominaux serait plus facilement mise en cause par le lecteur qu'un texte qui n'en comporte pas. Est-ce à dire que les freins langagiers nominaux sont proscrits de la langue financière? Non... mais leur utilisation est certainement restreinte.

Les autres types de freins langagiers sont également peu fréquents dans la langue financière. On remarque qu'approximativement 1 % des adjectifs sont employés comme freins langagiers ainsi que 4 % des adverbes et 4 % des verbes. Par ailleurs, environ 1 % des verbes est conjugué aux modes conditionnel et subjonctif. Parmi ceux-là, on trouve quelques freins langagiers dont la force est augmentée par cette stratégie. Tous ces pourcentages sont faibles. Qui plus est, l'absence de freins langagiers nominaux et le peu de locutions de cette nature (11) tendent à « renforcer » cette faiblesse.

Les constructions qui servent de freins langagiers, comme *ne... que*, *ne...* ou *si...* n'abondent pas dans les textes financiers. Les chiffres mentionnés précédemment (12-1-12) le démontrent. Les freins langagiers sont donc rares en finance. En outre, les constructions qui renforcent un frein langagier par leur présence à ses côtés sont en nombre limité. On rencontre ainsi dix (10) *ne... pas* et un (1) *bien que* qui jouent ce rôle.

Par conséquent, l'hypersensibilité de la finance aux rumeurs qui circulent et aux événements qui entraînent de l'incertitude ainsi que la vulnérabilité du monde financier aux fraudes éventuelles (nous n'avons qu'à penser à l'affaire BRE-X), peuvent être attribuées en partie au manque de freins langagiers qui sévit dans la langue de ce domaine.

Bien sûr, il est possible qu'un tel « déficit » soit voulu, consciemment ou inconsciemment, car il donne une impression de stabilité. De fait, il entraîne la confiance des investisseurs et des décideurs. En revanche, il peut devenir un instrument de déstabilisation puissant. En effet, lorsque les rumeurs ou les

événements sont livrés à eux-mêmes, il n'existe presque aucun mécanisme de maîtrise langagier pour remettre les choses en place. Le « mal » suit sont cours, d'où les fluctuations et les soubresauts financiers. La langue financière évolue rapidement. Il n'est donc pas impossible qu'un jour elle utilise plus de freins langagiers qu'elle en emploie actuellement. C'est à surveiller...

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

BITO, C. et P. FONTAINE (1991). *Les marchés financiers internationaux : le marché international des capitaux*, Collection *Que sais-je?*, n° 2431, Presses universitaires de France, France.

CAIGNON, P. (1995). *Description d'une langue de spécialité : la finance*, Thèse de troisième cycle, Université de Montréal, Québec.

CATHERINE, R. (1985). *Le style administratif*, Albin Michel, France.

DUBOIS, J. et R. LAGANE (1983), *La nouvelle grammaire du français*, Larousse, France.

BIBLIOGRAPHIE DU CORPUS

BÉRUBÉ, G. (1987), *Comment lire les états financiers des compagnies québécoises*, Chapitre 1, Bibliothèque FINANCE, Québec.

BÉRUBÉ, G. (1993). « Le raid éclair contre l'Iraq ne perturbe pas les marchés », in *Le Devoir*, Section *économie*, 14 janvier, Québec.

CHARRON, M. (1996). « Comment maximiser son REER, l'abri fiscal par excellence », in *Ma Caisse, Revue de finances personnelles*, Mouvement Desjardins, Québec.

EUZÉBY, A. et M.-L. HERSCHTEL (1990), *Finances publiques, une approche économique*, Chapitre 3, « Module » économique, Dunod-Bordas, France.

GILSON, Y. (1992). « Comment obtenir du 10 % sans se fatiguer », in *Magazine Affaires PLUS*, Publications transcontinentales inc., Québec.

[IL] (1995). « Le fonds d'investissement de la CSN émettra deux types d'actions », in *Le Devoir*, Section *économie*, 26 juillet, Québec.

[IL] (1995). « La diversification de votre portefeuille REER, une stratégie essentielle », in *L'Horizon financier*, n°4, Mouvement Desjardins, Québec.

[IL] (1996). *Rapport annuel 1995 de la ville de Mont-Saint-Hilaire*, Mont-Saint-Hilaire, Québec.

[IL] (1997). « Des motivations qui changent au fil de la vie », in *Le point sur les hypothèques*, Groupe Financier Banque Royale, Canada.

LALIBERTÉ, R. (1996). « Une planification financière : pourquoi? Comment ? », in *Ma Caisse, Revue de finances personnelles*, Mouvement Desjardins, Québec.

LEMAY, M. (1996). *Lettre de présentation du rapport annuel*, Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec, Québec.

M.C.I. (1992). « Le financement du satellite de télévision directe européen, Europesat devrait être lancé avant la fin 1994 », in *Le Monde*, Section *économie*, 10 décembre, France.

M.La. (1992), « Abandonnant 1 milliard de francs, les banques s'accordent sur la reprise d'Orlyval par la RATP », in *Le Monde*, Section *économie*, 10 décembre, France.

La synonymie en langue médicale

Cécile Bruneau et Marina de Almeida
Université de Montréal

Notre étude porte sur quelques problèmes liés à l'usage des synonymes en langue de spécialité, plus particulièrement dans le domaine médical.

Plusieurs théoriciens de la terminologie se sont penchés sur la question de la synonymie. Dans un premier temps, nous passons en revue les différentes opinions de ces auteurs. Dans un second temps, nous analysons la problématique de la synonymie en langue médicale. Les exemples que nous avons relevés sont extraits d'un corpus formé de nos deux mémoires de maîtrise : un Glossaire bilingue de la pharmacologie de l'appareil cardio-vasculaire, de Cécile Bruneau, et un Glossaire bilingue de la pharmacologie du système nerveux, de Marina de Almeida.

Selon Robert Dubuc (1985), les synonymes sont des termes qui occupent une même aire notionnelle, c'est-à-dire qu'ils partagent le même ensemble de traits sémantiques de la notion recouverte par le terme. Ils devraient donc être théoriquement interchangeables. Or, on constate que cela est généralement rare, car des éléments non sémantiques viennent restreindre les zones d'utilisation des termes, d'où l'existence de vrais synonymes et de quasi-synonymes.

Ainsi, alors qu'en langue générale et littéraire, la synonymie est considérée comme étant une richesse, pour beaucoup d'auteurs, en langue de spécialité, elle porte souvent à confusion et doit être évitée. En effet, selon la théorie, à une notion devrait correspondre un terme et un seul. D'après Helmut Felber (1987), par exemple, les synonymes sèment la confusion et donnent l'impression fausse qu'il existe plus d'une notion. La communication technique devrait être une affaire de clarté plutôt que de variété. Dans son *Introduction à la terminologie*, Guy Rondeau (1984) indique que la synonymie n'est pas souhaitable et doit être rejetée. Selon lui : « en terminologie [...], la synonymie doit être éliminée au profit de la clarté des CST [c'est-à-dire des communications scientifiques et techniques] ». L'univocité est, pour lui, une caractéristique fondamentale du terme, c'est-à-dire que le rapport s'établissant entre une notion et une dénomination devrait en principe être toujours monoréférentiel. Rondeau reconnaît cependant qu'il existe des exceptions, que cette position s'applique plus à la théorie qu'à la pratique et qu'elle semble irréaliste. En effet, malgré l'idéal d'univocité en langue de spécialité, la synonymie est une réalité que l'on ne peut éviter et sur laquelle il faut donc se pencher. Devant une série synonymique, il faut définir des critères de sélection afin de déterminer quel est le terme à employer dans une situation donnée. L'étude synonymique doit mettre en jeu une analyse pointue de la réalité linguistique.

La langue médicale est un exemple parfait de domaine où pullulent les synonymes. L'importance du monde médical et pharmaceutique est indéniable; il s'agit d'un domaine dans lequel la communication joue un très grand rôle. En effet, il est indispensable que les spécialistes non seulement se comprennent entre eux, mais aussi arrivent à tenir le rôle éducatif qui leur est imparti. Cependant,

une telle communication n'est pas toujours facile à établir du fait du grand nombre de découvertes, de recherches effectuées parallèlement sur un même sujet et de traitements nouveaux. Les jargons techniques se multiplient et se compliquent : à l'intérieur d'une même langue, les notions ne sont pas toujours désignées par les mêmes termes. Il en résulte une pléthore de synonymes et même de pseudo-synonymes.

Dans nos deux mémoires de maîtrise, nous avons défini, en français et en anglais, près de 200 termes portant sur l'anatomie, les maladies et la pharmacologie, respectivement du système nerveux et de l'appareil cardio-vasculaire. C'est l'analyse de la documentation en vue de rédiger les définitions qui nous a permis de relever un grand nombre de synonymes en anglais comme en français. D'ailleurs, dans une étude concernant les problèmes de synonymie en intelligence artificielle, Ieda Maria Alves (1994) nous dit : « La relation de synonymie entre deux termes ne peut être établie qu'après l'élaboration de leurs définitions, car deux termes ne sont synonymes que s'ils désignent la même notion, ou, en d'autres termes, si leurs notions révèlent une même compréhension et une même extension. »

En rédigeant nos mémoires de maîtrise, nous avions essayé de relever le maximum de synonymes pour chaque entrée. Au sein d'une série synonymique, nous faisions surtout des remarques sur les synonymes fautifs, abusifs ou imparfaits. Dans l'étude qui nous préoccupe aujourd'hui, nous avons tenté de dégager les liens existant entre tous les synonymes relevés. Nous avons regroupé nos exemples en plusieurs catégories. Celles-ci décrivent en fait le rapport qui existe entre les différents synonymes présentés : Générique/Spécifique; Appellation courante/Nom chimique;

Appellation commerciale/Appellation scientifique; Sigle, contraction/Appellation scientifique; Appellation scientifique/Nom de l'inventeur; Synonymes dus à des différences de point de vue; Synonymes historiques; Synonymes géographiques; Synonymes concurrentiels; Synonymes temporels.

1. Générique/Spécifique

Souvent, deux termes sont employés comme synonymes, alors que l'un est plus générique ou plus spécifique que l'autre. Il s'agit du rapport de synonymie le plus fréquent.

Par exemple, dans le domaine cardio-vasculaire, on note le cas des adjectifs *antiagrégant* et *antiplaquettaire*. En effet, *antiagrégant* est défini comme ce qui s'oppose à la formation d'amas de globules rouges ou de plaquettes sanguines dans les vaisseaux. Par contre, *antiplaquettaire* décrit ce qui s'oppose uniquement à la formation d'amas de plaquettes sanguines. Ainsi, l'emploi d'*antiplaquettaire* comme synonyme d'*antiagrégant* restreint l'effet décrit à une partie du phénomène.

Il en est de même pour les syntagmes *glucosides cardiotoniques* et *cardiotoniques*. Il ne s'agit pas de deux parfaits synonymes : les *glucosides cardiotoniques* sont des *cardiotoniques*, mais tous les *cardiotoniques* ne sont pas des *glucosides cardiotoniques*. Cet abus de langage s'explique par le contexte. En thérapie cardio-vasculaire, les *cardiotoniques* utilisés sont essentiellement des dérivés de la digitale, ce que sont la majorité des *glucosides cardiotoniques*.

Parallèlement, pour le système nerveux, on relève les syntagmes *antiépileptiques* et *anticonvulsivants*. Les deux termes sont fréquemment employés par les auteurs comme synonymes interchangeables, alors que le premier est plus spécifique que le second. En effet, l'effet antiépileptique ne s'applique qu'aux convulsions de l'épilepsie, alors que l'effet anticonvulsivant concerne tous les types de convulsions, aussi bien les états de delirium tremens que les états épileptiques.

De la même façon, *système parasympathique* et *système cholinergique* ne sont pas de parfaits synonymes. Le système parasympathique est aussi appelé système cholinergique car l'acétylcholine est le médiateur chimique de ce système. Cependant, l'acétylcholine est aussi le neuromédiateur chimique des fibres du système sympathique. L'action cholinergique s'applique donc aux deux systèmes et ne devrait pas être prise comme critère de différenciation pour nommer le système nerveux parasympathique.

2. Appellation courante/Nom chimique

On remarque qu'en pharmacologie, l'appellation courante remplace fréquemment le nom chimique. Cela s'explique probablement par le fait que la désignation chimique étant souvent très complexe, l'on retient plus facilement l'appellation courante.

Par exemple, dans le langage de la neurologie, on comprend aisément que *sérotonine* soit plus employé que le terme *5-hydroxytryptamine*. De même, en cardio-vasculaire, *dopamine* vient souvent remplacer *dihydroxyphényléthylamine*.

3. Appellation commerciale/Appellation scientifique

Dans le même ordre d'idées, il arrive souvent en pharmacologie que l'appellation commerciale, plus simple et plus conviviale, l'emporte dans l'usage et soit plus employée que l'appellation scientifique. C'est le cas en pharmacologie cardio-vasculaire pour le terme *aspirine*, qui a progressivement remplacé *acide acétylsalicilyque*, sa dénomination scientifique.

4. Sigle, contraction/Appellation scientifique

Par souci de rapidité et pour alléger les textes, les auteurs ont souvent recours à la siglaison et à la contraction.

Par exemple, en pharmacologie du système nerveux, le neuromédiateur du nom de *acide gamma-amino-butyrique* est remplacé par l'acronyme *GABA;* les médicaments appelés *inhibiteurs de la monoamine oxydase* se retrouvent sous le sigle *IMAO*.

Parallèlement, dans le langage de l'appareil cardio-vasculaire, les *inhibiteurs de l'enzyme de conversion* deviennent les *inhibiteurs de l'ECA* ou encore les *IEC*. Il en est de même en anglais pour l'*acétylsalicilyque acid*, encore appelé *ASA*.

On retrouve aussi un grand nombre de cas de contractions. Par exemple, pour le système nerveux, on a, en anglais, les *beta-adrenergiques-receptor blocking drugs*, que l'on appelle encore *beta-bloking drugs*, *beta-blockers* ou, plus simplement, *β-blockers*.

De même, pour l'appareil cardio-vasculaire, les médicaments appelés *antagonistes des canaux calciques* portent aussi le nom de *antagonistes calciques*.

5. Appellation scientifique/Nom de l'inventeur

Dans le domaine médical comme dans la majorité des domaines, l'inventeur donne souvent son nom à sa découverte. Par la suite, il apparaît une dénomination plus transparente qui fait concurrence à la première. Ceci s'applique principalement aux maladies, aux tests et à l'anatomie.

Prenons par exemple, en cardio-vasculaire, le cas du *test de Quick*, du nom du chercheur l'ayant mis au point, que l'on appelle aussi *temps de prothrombine*, du fait de ce que ce test met en évidence. Ou encore, en anatomie cardiaque, on parle du *noeud d'Aschoff-Tawara*, aussi appelé *noeud atrio-ventriculaire*.

6. Synonymes dus à des différences de point de vue

Les chercheurs ne s'intéressent pas forcément aux mêmes effets d'un médicament, ce qui peut donner lieu à différents synonymes selon l'effet mis en exergue lors de la dénomination.

À titre d'exemple, on peut citer le cas en anglais dans le domaine psychiatrique, d'une classe de médicaments, les *antipsychotics*, aussi appelés *neuroleptics* à cause de leurs effets secondaires importants sur le système extrapyramidal, entraînant un syndrome parkinsonien. *Neuroleptic* signifie « qui saisit le nerf » et décrit en fait l'effet parkinsonien et non thérapeutique des *antipsychotics*.

Un autre exemple en anglais pour le système nerveux concerne les syntagmes *antidepressants* et *mood elevating drugs*. Alors que le premier met en exergue ce que combat le médicament,

soit la dépression, le second décrit le but, l'effet recherché par l'administration de ces substances.

On retrouve des exemples similaires pour l'appareil cardio-vasculaire. C'est le cas des syntagmes *vasopresseurs* et *médicaments adrénergiques*. Les *vasopresseurs* agissent par stimulation des récepteurs adrénergiques alpha et ont pour effet d'entraîner une vasoconstriction générale. Le premier terme décrit donc l'effet, une vasoconstriction, alors que le second, le mode d'action sur les récepteurs adrénergiques.

De même, dans le domaine cardio-vasculaire, les *diurétiques épargneurs de potassium*, sont aussi appelés *diurétiques anti-aldostérone*, *diurétiques distaux* ou *diurétiques hyperkalémiants* alors qu'ils décrivent une classe de médicaments unique. Le premier terme décrit un effet secondaire bénéfique, l'épargne potassique; le second, le mode d'action contre l'aldostérone; le troisième, le site d'action sur le tube distal du rein; et le dernier, un autre mode d'action, l'augmentation du taux de potassium dans le sang. Ainsi, ces quatre dénominations sont envisagées sous des points de vue différents.

7. Synonymes historiques

Dans le langage médical, il arrive que l'on conserve un terme par sorte de nostalgie.

On retrouve par exemple dans le langage de la neuropharmacologie les termes *récepteurs adrénergiques* et *récepteurs noradrénergiques*. Bien que certains auteurs les emploient comme synonymes, d'autres critiquent cet usage,

soutenant qu'il serait préférable d'appeler les *récepteurs adrénergiques* « *récepteurs noradrénergiques* », car ils appartiennent surtout au système noradrénergique et que l'adrénaline ne possède pas de récepteurs spécifiques. Ils admettent toutefois que s'ils sont employés comme synonymes, c'est que, historiquement, l'adrénaline aurait été identifiée en même temps que la noradrénaline comme agoniste de ces récepteurs.

8. Synonymes concurrentiels

Parfois, certains laboratoires font des découvertes quasi simultanées et chacun baptise son produit de façon différente. C'est le cas par exemple d'une substance naturelle, la *sérotonine*, parfois appelée *entéramine*. Alors qu'en Italie, un chercheur du nom de Erspamer avait identifié une substance sécrétée en abondance par certaines cellules de l'intestin et l'avait baptisée *entéramine*, aux États-Unis, un autre groupe de recherche isolait la même substance et la nommait *sérotonine*.

9. Synonymes géographiques

Parfois, dans des territoires partageant une même langue, comme l'Angleterre et les États-Unis, ou le Québec et la France, il arrive qu'une même substance porte des noms différents.

Par exemple, les termes anglais *norepinephrine* et *noradrenaline* désignent la même substance endogène libérée par les fibres nerveuses du système nerveux sympathique. Cependant, *norepinephrine* serait le terme utilisé en Amérique du Nord et *noradrénaline*, celui qui est employé en Angleterre.

Il en est de même pour le médicament *furosemide*, encore appelé *frusemide*. Le premier vient des États-Unis, alors que le second est employé en Angleterre.

10. Synonymes temporels

En dépouillant les dictionnaires médicaux, en anglais comme en français, nous avons constaté que la plupart de ceux-ci donnaient une multitude de synonymes, sans toutefois les différencier les uns des autres. Or, une majorité de ces synonymes sont souvent archaïques ou désuets. Ils entrent dans ce que nous avons appelé la catégorie des synonymes temporels. Les exemples sont évidemment très nombreux.

Dans les maladies du système nerveux, on note par exemple qu'au *terme psychose maniaco-dépressive*, correspond une liste interminable de synonymes : *folie à double phase, folie circulaire, foie intermittente, folie maniaco-dépressive, folie périodique*, etc. Bien que souvent non marqués par les dictionnaires, il semble que les synonymes comportant le terme « folie » soient désuets. En effet, ce terme, qui revêt un caractère péjoratif, n'apparaît plus dans le langage psychiatrique. Il en est de même pour les équivalents anglais de cette série synonymique (à *manic depressive illness*, il correspond de nombreux synonymes composés du terme *insanity*).

Conclusion

Il est intéressant de remarquer, malgré l'intérêt d'une typologie des classes de synonymes, que bien souvent les différents synonymes se recoupent dans les catégories et appartiennent à plusieurs d'entre elles.

Dans le cadre de la rédaction technique, il est important de pouvoir saisir les différentes nuances existant entre les synonymes afin de faire un tri dans les séries synonymiques. Ce qui est vrai pour la rédaction technique s'applique aussi à la traduction, d'autant plus que les nuances entre synonymes ne sont pas forcément les mêmes d'une langue à une autre.

BIBLIOGRAPHIE

de ALMEIDA, Marina (1995). *Glossaire bilingue de la pharmacologie du système nerveux*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal, vi+414 p.

ALVES, Ieda Maria (1994). « La synonymie en intelligence artificielle », *Meta*, 39-4, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, pp.643-650.

BRUNEAU, Cécile (1995). *Glossaire bilingue de la pharmacologie de l'appareil cardio-vasculaire*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal, iv+342 p.

DUBUC, Robert (1985). *Manuel pratique de terminologie*, 2e édition, revue et augmentée, Linguatech éditeur, Montréal, 158 p.

RONDEAU, Guy (1984). *Introduction à la terminologie*, 2e édition, Gaëtan Morin éditeur, Boucherville, XLV+238 p.

La théorisation autour de l'activité traduisante emprunte des avenues multiples. La recherche sur les langues de spécialité est sans doute l'une des voies les plus explorées. Par ailleurs, venus d'autres horizons, les théoriciens du discours littéraire rappellent par leurs réflexions la place de la traduction dans l'histoire et les cultures. Enfin, discipline carrefour, la traduction comme objet d'enseignement interpelle à son tour, invitant à d'autres investigations quant à ses objectifs, ses méthodes et son organisation.

Le présent recueil réunit les travaux de trente professeurs, chercheurs et étudiants de troisième cycle qui s'intéressent à la traduction et aux langues de spécialité dans une perspective théorique ou de formation. Dix-huit de ces textes ont été présentés au colloque **Traduction et langues de spécialité** organisé dans le cadre du soixante-quinzième congrès de l'**Association canadienne française pour l'avancement des sciences** (ACFAS) qui s'est tenu à l'Université du Québec à Trois-Rivières, en mai 1997. Les textes ont été regroupés sous trois thèmes : 1) La formation en traduction : recherches et expériences, 2) Perspectives littéraires, 3) Langues de spécialité : terminologie et discours spécialisés. La diversité des sujets traités témoigne du dynamisme des recherches que suscite l'activité traduisante.

BEST COPY AVAILABLE